

DÉCLARATIONS DU LXIX^{ème} CHAPITRE GÉNÉRAL 2019

INDEX

I. Déclarations du Chapitre

1. Présentation
2. Participants
3. Discours d'ouverture
4. Paroles de bienvenue aux collaborateurs
5. Rapport du Supérieur général sur le sexennat
6. Instrumentum Laboris
7. Message des collaborateurs
8. Discours du Supérieur général à l'audience avec le Saint Père
9. Discours du Saint-Père à l'audience
10. Discours de clôture du Supérieur général

II. Programmation du sexennat 2019-2025

1. Lettre de présentation du Supérieur Général
2. Lignes d'action
3. Mises à jour des Statuts généraux
4. Programmation du sexennat 2019-2025
5. Le nouveau Gouvernement de l'Ordre

PRÉSENTATION

« **Construire le futur de l'hospitalité** » a été le thème du LXIX^{ème} Chapitre Général de l'Ordre Hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu, qui s'est tenu à Rome, du 14 janvier au 5 février 2019. 78 Frères électeurs et 23 Collaborateurs des différentes Provinces et organismes de l'Ordre y ont pris part, en plus d'un certain nombre de Frères qui y ont assisté comme invités et de plusieurs Collaborateurs qui ont aidé au bon déroulement capitulaire au niveau du secrétariat, de la communication et d'autres aspects logistiques importants.

Le Chapitre a constitué une riche expérience de fraternité, d'universalité et d'hospitalité, que nous avons vécue pendant plus de trois semaines et qui a reflété la réalité plurielle et multiculturelle de notre Ordre. Ce fut un temps de discernement spirituel, à la recherche en commun de la réponse à apporter aux nouveaux défis auxquels notre Ordre doit faire face aujourd'hui, pour continuer à construire le futur de l'hospitalité. Telle est la mission : construire. Nous avons de bonnes fondations grâce au charisme que nous avons reçu de saint Jean de Dieu. Il s'agit donc de le faire vivre, en remerciant chaque jour le Seigneur du précieux don de l'hospitalité qu'il nous offre en le renouvelant continuellement dans la fidélité à l'Esprit et à notre Fondateur. La passion pour l'amour du Christ et la compassion pour celui qui souffre et qui se trouve dans le besoin sont les clefs pour que le vin nouveau de l'hospitalité puisse être mis dans les outres neuves nécessaires à sa conservation.

Un moment très significatif de ce Chapitre a été l'Audience privée que le Pape François a accordée à l'Ordre, le 1^{er} février. Tous les Frères capitulaires y ont participé, ainsi que d'autres Frères de la Communauté de Rome, les Collaborateurs de la Curie généralice et d'autres personnes qui nous ont accompagnés. Le Pape nous a offert l'hospitalité en nous accueillant chez lui, en étant très proche de nous, en nous écoutant, en nous saluant personnellement et en se faisant photographier avec tous les présents. Nous lui avons offert un petit arbre, un grenadier. Ce petit geste voulait symboliser notre Ordre et nous lui avons demandé qu'il soit planté dans les jardins du Vatican, afin que l'arbre de l'hospitalité ne manque pas.

Durant cette rencontre, le Pape François nous a adressé un message très profond et très hospitalier. Je vous invite tous à le lire et à le relire, à le méditer et à le partager avec les Frères et les Collaborateurs, pour en retirer toute la saveur qu'il contient. Dans le document présent, nous incluons ce message qui tourne autour de trois attitudes fondamentales : le discernement, l'hospitalité attentive et la mission partagée.

Les Déclarations que nous vous présentons ici reprennent les documents et les moments fondamentaux que nous avons vécus durant le Chapitre Général, en plus d'autres documents concernant la programmation du Gouvernement Général pour le nouveau sexennat :

- Discours d'ouverture du Supérieur Général aux Frères et aux Collaborateurs
- Compte-rendu du sexennat du Supérieur Général
- Instrumentum laboris du Chapitre Général
- Déclaration des Collaborateurs participant au Chapitre Général

- Discours du Supérieur Général à l'Audience avec le Pape
- Message du Pape François lors de l'Audience au Chapitre Général
- Discours de clôture du nouveau Supérieur Général
- Lignes d'action pour le nouveau sexennat 2019-2025
- Modifications des Statuts Généraux approuvés par le Chapitre
- Programmation du sexennat 2019-2025

Tous ces documents et ces déclarations renferment le fruit du Chapitre Général sous ses différentes phases : préparation, réalisation et projection du futur. J'invite toutes les Provinces, tous les Frères et Collaborateurs et toute la Famille de Saint-Jean-de-Dieu à les étudier soigneusement. Vous y trouverez les idées et les lignes du futur de notre Institution. Ils doivent également servir de référence pour la vie de l'Ordre tout entier, pour la préparation, le développement et la programmation des prochains chapitres provinciaux et, en général, pour les six prochaines années.

À travers tous ces documents, nous pourrions découvrir les lignes d'action et les axes fondamentaux à travailler et à mettre en œuvre au cours des prochaines années : la vie spirituelle et fraternelle des Frères, ainsi que la formation initiale et permanente, auxquelles nous devons accorder plus d'attention. L'encadrement dans tous les domaines de la vie de l'Ordre, dans les Provinces et les Communautés, dans les Œuvres apostoliques et dans la Formation. Le développement de la Famille Hospitalière et l'attention envers elle, dans un sens plus large, en cherchant l'espace approprié pour chacun et en ouvrant de nouveaux dans les domaines du gouvernement et de la responsabilité de l'Ordre à tous ses niveaux. L'étude et le discernement concernant les structures constitueront un autre élément clé auquel il faudra donner une impulsion ces prochaines années, afin de trouver les structures les plus appropriées pour les temps qu'il nous revient de vivre, toujours de façon cohérente avec l'identité et le style propre de notre Institution. Nous souhaitons que la mise en œuvre de tout ceci advienne avec davantage d'intensité au niveau régional, à partir des Commissions régionales, afin de les réaliser avec une plus grande proximité, en accordant plus de considération à la réalité culturelle et sociale de chacune des régions et des pays où l'Ordre est présent.

Un nouveau sexennat vient de s'ouvrir et il nous conduira jusqu'en l'an 2025. Une période que nous devons mettre à profit et vivre comme une occasion de répondre à l'appel permanent du Seigneur de rendre l'hospitalité nouvelle et visible à notre époque, à partir de la fidélité, de la confiance et de l'espérance dans le Seigneur. Tous, Frères et Collaborateurs, nous sommes appelés à vivre avec détermination cette nouvelle période qui commence, en sortant de nous-mêmes, de nos limites et de nos difficultés, comme nous le demande le Pape François dans son message au Chapitre Général, pour continuer à apporter et à rendre présent l'amour miséricordieux et intense de Dieu aux malades, aux pauvres et aux nécessiteux, comme nous l'a enseigné notre Fondateur, saint Jean de Dieu.

Frère Jesús Etayo
Supérieur Général



ROMA 2019

Capitolo Generale

Costruendo il **futuro** dell'Ospitalità
Shaping the **future** of Hospitality
Construyendo el **futuro** de la Hospitalidad
Die **Zukunft** der Hospitalität gestalten
Construire le **futur** de l'Hospitalité
Kształtując **przyszłość** Szpitalnictwa

14 Janvier - 5 Février 2019

PARTECIPANTS

CURIE GENERALE	
1	Fr. Jesús ETAYO, prêtre
2	Fr. Rudolf KNOPP
3	Fr. Giampietro LUZZATO
4	Fr. Benigno RAMOS, prêtre
5	Fr. Pascal AHODEGNON
PROVINCE ROMAINE	
6	Fr. Gerardo D'AURIA
7	Fr. Pietro CICINELLI
8	Fr. Roque JUSAY
PROVINCE LOMBARDO-VENITIENNE	
9	Fr. Massimo VILLA, prêtre
10	Fr. Marco FABELLO
11	Fr. Dario VERMI, prêtre
PROVINCE FRANÇAISE	
12	Fr. Paul-Marie TAUFANA
13	Fr. Alain-Samuel JEANCLER
14	Fr. Mathieu SISAHAYE
PROVINCE AUTRICHIENNE	
15	Fr. Saji MULLANKUZHAY
16	Fr. Martin MACEK
17	Fr. Paulus KOHLER
PROVINCE BAVAROISE	
18	Fr. Benedikt HAU
19	Fr. Seraphim SCHORER
20	Fr. Thomas VÄTH, prêtre
PROVINCE ANDALOUSE	
21	Fr. José Antonio SORIA CRAUS
22	Fr. Ángel LÓPEZ MARTÍN
23	Fr. Julián SANCHEZ BRAVO
PROVINCE POLONAISE	
24	Fr. Lukas DMOWSKY
25	Fr. Eligiusz MUCHA
26	Fr. Hubert MATUSIEWICZ, prêtre
27	Fr. Franciszek Salezy CHMIEL
PROVINCE PORTUGAISE	
28	Fr. Vitor LAMEIRAS MONTEIRO
29	Fr. Alberto Paulo MADUREIRA MENDES, prêtre
30	Fr. José Augusto GASPAS LOURO

PROVINCE ARAGONAISE	
31	Fr. José Luis FONSECA BRAVO
32	Fr. Joaquim ERRA i MAS
33	Fr. Miguel MARTÍN RODRIGO, prêtre
34	Fr. Eduardo RIBES ARGENTE
PROVINCE CASTILLE	
35	Fr. Amador FERNÁNDEZ FERNÁNDEZ, prêtre
36	Fr. José María BERMEJO DE FRUTOS, prêtre
37	Fr. José María CHÁVARRI IMAÑA
38	Fr. Miguel Ángel VARONA ALONSO
PROVINCE COLOMBIENNE	
39	Fr. Daniel Alberto MARQUEZ BOCANEGRA
40	Fr. Anyelo RIVEROS PICO
41	Fr. Juan Carlos TOVAR HUERTAS
PROVINCE OCEANIE	
42	Fr. Timothy GRAHAM
43	Fr. Joseph SMITH
44	Fr. Brian O'DONNELL
PROVINCE DES ETATS-UNIS	
45	Fr. Stephen DE LA ROSA
46	Fr. Edward Francis MCENROE
47	Fr. Pablo Eduardo LOPEZ ESTRELLA
PROVINCE DU VIETNAM	
48	Fr. Joseph VUONG HOAI DUC
49	Fr. Peter PHAM VAN PHU, prêtre
50	Fr. Antony NGUYEN CHAN HONG
51	Fr. Matthew TRAN DOAN PHI
PROVINCE SUD-AMERICAINE SEPTENTRIONALE	
52	Fr. William PINTADO SAAVEDRA
53	Fr. César ARROYO GUTIERREZ, prêtre
54	Fr. Isidro VASQUEZ ZAMORA
DELEGATION GENERALE DU MEXIQUE & AC	
55	Fr. José Merced ULLOA GUTIÉRREZ
56	Fr. Gudiel SANCHEZ CHACON
PROVINCE SUD-AMERICAINE MERIDIONALE	
57	Fr. Erik CASTILLO CARREÑO
58	Fr. Hermit AGUAYO GARCES
59	Fr. Luis SANCHEZ MIRANDA
PROVINCE INDIENNE	
60	Fr. Yanka SHARMA
61	Fr. Savio PADINJAREKOOT
62	Fr. George KIZHAKKEKARA, prêtre
PROVINCE DE COREE	
63	Fr. Ricardo Pampuri KO
64	Fr. John JUNG, prêtre
65	Fr. John CONWAY
PROVINCE S^T. AUGUSTIN D'AFRIQUE	
66	Fr. Bartholomew KAMARA
67	Fr. André SENE, prêtre
68	Fr. Michael KOROMA

69	Fr. Linus TANGU
PROVINCE OCCIDENTALE D'EUROPE	
70	Fr. Donatus FORKAN
71	Fr. Robert MOORE
72	Fr. Ronan LENNON
PROVINCE S^t. RICHARD PAMPURI D'AFRIQUE	
73	Fr. Virgile Rodrigue DJITRINO
74	Fr. Boniface SAMBIENI
75	Fr. Parfait TCHAOU
PROVINCE DU BON PASTEUR BON PASTEUR EN AMERIQUE DU NORD	
76	Fr. Justin HOWSON
77	Fr. David LYNCH
78	Fr. Tom OSORIO

COLLABORATEURS		
1	Mr. Pietro CACCIARELLI	Curie Générale
2	Mr. Xavier POMES	Curie Générale
3	Mr. Antonio BARNABA	Province Romaine
4	Mr. Giovanni Maria SORO	Province Lombard-Vénitienne
5	Mr. Philippe GIRARD	Province Française
6	Mr. Andreas WEINMÜLLER	Province Autrichienne
7	Mr. Hans EMMERT	Province Bavaroise
8	Mr. Miguel SÁNCHEZ-DALP JIMENÉZ	Province Andalouse
9	Mr. Tomasz PÓLCHŁOPEK	Province Polonaise
10	Mr. Eduardo LEMOS	Province Portugaise
11	Mme. Inmaculada ROIG COSCULLUELA	Province Aragonaise
12	Mme. Maria Paz APARICIO GARRIDO	Province de Castille
13	Mr. Norman DOLLAR	Province des Etats-Unis
14	Mme. Carmen Flores HUAPAYA	Province Sud-Am. Septentrionale
15	Mr. Jonathan HERNANDEZ COSIO	Del. Gen. du Mexique et A.C.
16	Mme. Silvia Noemi OGER	Province Sud-Am. Méridionale
17	Mr. Shirish DINGRE	Province Indienne
18	Mme. Lydia KIM	Province de Corée
19	Mr. Valentine BRUKU	Province S ^t . Augustin d'Afrique
20	Mr. Conor McCARTHY	Province Occidentale d'Europe
21	Mr. Baudoin MEDENOU	Province S ^t . Richard P. d'Afrique
22	Mr. Lenis Alexandra VELDERRAMA SANCHEZ	Province Colombienne
23	Mme. Judy BRINKMANN	Province du Bon Pasteur AN

LXIX^{ème} CHAPITRE GÉNÉRAL

ORDRE HOSPITALIER DE SAINT-JEAN-DE-DIEU

DISCOURS D'OUVERTURE

Frère Jesús Etayo
Supérieur Général
Rome, 15 janvier 2019

1. Introduction

Chers Frères, soyez tous les bienvenus à ce LXIX^{ème} Chapitre Général de notre Ordre que nous ouvrons dans cette maison des Pères Dehoniens de la ville de Rome. Nous y séjournons durant trois semaines pour discerner, partager et prendre les décisions les plus opportunes pour notre Ordre bien-aimé pour les prochaines années.

Je désire que vous vous sentiez tous bien et à l'aise dans cette ville et dans cette maison. Nous avons fait en sorte de pouvoir disposer d'une ambiance nécessaire et propice pour accomplir au mieux notre mission durant ces journées, dans les meilleures conditions possibles. Nous faisons appel dès à présent à votre compréhension et nous vous demandons de nous excuser pour tout inconvénient que vous pourriez rencontrer. Dans la mesure du possible, nous essaierons de le résoudre pour que tout aille pour le mieux et que nous nous sentions bien.

Je disais dans ma lettre de convocation du Chapitre et je le répète aujourd'hui :

« Il s'agit d'un événement spirituel de la plus grande importance pour notre Ordre au cours duquel, dans un esprit de communion et de collégialité nous sommes appelés à évaluer avec responsabilité la réalité de notre Institut et à projeter le futur de notre charisme et mission en fidélité à ce que l'Esprit du Seigneur attend de nous aujourd'hui et pour l'avenir ». ¹

Il s'agit bien sûr d'un événement spirituel de l'Esprit Saint, que nous devons écouter pour discerner les chemins que l'Ordre doit suivre à l'avenir. Vous m'entendrez plusieurs fois le répéter dans les prochains jours. Nous sommes appelés à vivre cet événement spirituel dans *la communion et la fraternité*, car cette rencontre est la plus haute expression de la communion de l'Ordre ; dans la *collégialité*, car nous sommes tous appelés à participer et à offrir le meilleur de nous-mêmes ; avec *responsabilité* car c'est le Seigneur qui nous le demande et de ce Chapitre doivent ressortir les orientations et les décisions qui marqueront la vie de l'Ordre pour les prochaines années.

Le thème proposé par le Définitoire Général est : « *Construire le futur de l'hospitalité* ». Nous allons beaucoup parler du futur, en le rattachant au présent tout en l'enracinant logiquement dans

¹ Frère Jesús Etayo, Lettre de convocation du LXIX^{ème} Chapitre Général, Rome 2018.

le passé, mais il serait souhaitable *que nous fassions un saut de qualité* pour que, comme je le redis souvent, *ce ne soit pas un Chapitre de plus*. Vous savez que nous avons fait de ce thème une priorité des dernières années du sexennat qui s'achève, en étant conscients de la réalité que vivent le monde, l'Église et notre Ordre et des défis auxquels nous devons faire face. Ce Chapitre Général survient à un moment important de la vie de notre Institut et j'espère que l'Esprit du Seigneur nous assistera pour que nous puissions répondre fidèlement à ce qu'il nous demande.

Au terme de ces six années, je désire rendre grâce au Seigneur d'avoir toujours été proche de nous, en particulier dans les moments les plus difficiles. J'ai essayé d'accomplir ma mission de façon la plus responsable possible durant ces années. Je remercie aussi Notre-Dame-du-Patronage, saint Jean de Dieu et tous nos saints et bienheureux qui m'ont guidé au cours de cette période, ainsi que tous les Frères et les Collaborateurs qui m'ont accompagné et aidé dans cette mission. Sans eux, rien n'aurait été possible.

2. Parcourir les chemins de l'espérance et de l'humilité

J'ai vécu ces dernières années comme une grâce de Dieu, comme un cadeau. C'est pourquoi mon premier sentiment est un sentiment de gratitude, comme je viens de le dire. Servir l'Église et l'Ordre est notre projet à tous, partout où on nous le demande. Comme je l'ai dit au début de ce mandat de six années, c'est comme ça que je l'ai conçu et comme ça que je l'ai vécu : comme un don, comme un service et, évidemment, comme une responsabilité. Je tiens à le souligner par dessus tout. Certes, il y a eu aussi des moments délicats et plusieurs difficultés importantes, qui relèvent de ce qui peut arriver, qui font partie de la vie et qui ne sont en rien contradictoires avec ce que je viens de dire.

Au moment où cette période s'achève, je souhaite partager avec mes Frères, avec simplicité et en toute fraternité, quelques réflexions plus personnelles quant à la vie de l'Ordre.

Tout d'abord, je souhaite mettre en valeur les aspects positifs de ce que j'ai vu et vécu au cours de ces années dans les différents endroits où l'Ordre est présent. De nombreux projets de toute sorte mis en œuvre dans toutes les Provinces dans le monde de la santé, socio-sanitaire et social ; le don de soi et le dévouement des Frères et des Collaborateurs envers les plus nécessiteux ; la croissance de la collaboration au niveau régional et au niveau interprovincial ; les nombreuses synergies qui se déploient grâce à la mise en commun du grand potentiel que constituent pour l'Ordre les Frères et les Collaborateurs ; l'impulsion donnée à la formation des Frères et des Collaborateurs (École d'Hospitalité), à la recherche, à la pastorale de la santé, à la bioéthique, au volontariat et à la coopération internationale ; les importants progrès en matière de gestion charismatique ; le témoignage du don de soi jusqu'à la mort de Frères et de Collaborateurs durant l'épidémie d'Ébola en Afrique ; le témoignage de la Famille hospitalière de Saint-Jean-de-Dieu dans sa consécration aux pauvres et aux exclus dans des situations très diverses ; et tant d'autres aspects positifs qui m'ont fait vibrer d'un sain orgueil grâce à la réponse que donne notre Institution à l'Église et au monde, corroborée également par les importantes reconnaissances sociales et ecclésiales que nous avons obtenues au cours de ces dernières années. Je crois qu'en

ce sens nous devons tous nous sentir humblement orgueilleux de ce que nous sommes et de ce que nous faisons, ce qui doit nous pousser à aimer davantage notre Ordre et à nous dévouer plus encore pour qu'il continue à porter les bons fruits de l'hospitalité.

La réalité de la Vie Consacrée et, plus concrètement, de notre Ordre se vit aujourd'hui dans des contextes très différents, qui requièrent une attention minutieuse à chacune des situations concrètes, locales et régionales. En même temps, il est nécessaire de renforcer la communion et l'universalité pour ne pas nous perdre ni trop nous disperser. Un binôme qu'il n'est pas toujours facile de conjuguer mais qui constitue pour nous un défi.

Notre charisme et notre mission sont un véritable *trésor* : l'hospitalité. J'en reparlerai plus tard. Mais nous conservons ce charisme *dans des vases d'argile*² et nous devons en être très conscients. Après de nombreuses années où nous l'avons vu venir, la diminution des religieux dans l'Ordre est désormais évidente, en particulier en Europe avec un âge moyen élevé, mais aussi en Amérique. En Afrique, les vocations atteignent un nombre raisonnable, ainsi qu'en Asie-Pacifique, bien que de façon inégale dans toutes les Provinces de cette dernière région, puisque certaines d'entre elles augmentent à peine ou même diminuent. Des rapports sur ces données vous seront fournis par la suite pour que vous en preniez connaissance. Les données statistiques ne sont pas le plus important, mais nous ne pouvons pas, bien évidemment, ne pas en tenir compte. D'un autre côté, ces dernières années, même si nous avons perdu certaines Œuvres apostoliques, beaucoup d'autres ont été ouvertes et il est évident que l'activité apostolique est plus étendue que jamais dans l'Ordre ; cela est possible grâce à la présence de milliers de Collaborateurs et de Volontaires. En général, notre Famille hospitalière de Saint-Jean-de-Dieu accomplit une mission très importante et elle le fait bien.

Mais nous conservons ce trésor dans *des vases d'argile*. Il existe également plusieurs limitations dont nous devons tenir compte et qui représentent des défis essentiels qu'il nous faudra affronter : Nous devons grandir en vivant notre vocation avec passion au niveau des Frères. Je crois qu'il faut globalement repenser notre vie communautaire ; des points faibles demeurent dans la formation des Frères ; dans certaines Provinces, des Frères ne parviennent pas à accepter le rôle qui leur correspond et qui s'entêtent à assumer des responsabilités pour lesquelles ils n'ont pas reçu la formation nécessaire, avec les conséquences qui en découlent ; il nous faut avoir des critères et des lignes d'action très claires dans la mission de nos Œuvres apostoliques et pour leur avenir à tous égards ; un bon nombre d'entre elles souffre d'une grande faiblesse d'organisation et économique ; nous n'avons pas suffisamment trouvé la clef pour parvenir à une plus grande solidité, un plus grand développement et une plus grande structuration de notre Famille hospitalière.

À coup sûr, une des réponses les plus urgentes que nous devons apporter concerne la vie des Frères. Je dis toujours que c'est la clef première pour le futur de notre Institut. Grâce à Dieu, de nombreux Frères sont de véritables témoins de l'hospitalité et vivent leur consécration religieuse

² Cf. 2 Corinthiens 4, 7.

avec une grande passion, étant ainsi des exemples pour tous. Mais il est également vrai que nous rencontrons assez souvent des Frères démotivés, fatigués, désorientés et, au fond, plus très au clair sur la façon de vivre leur vocation. C'est triste d'écouter certains Frères exprimer les critères et les valeurs selon lesquels ils vivent, éloignés de la vie consacrée. Il existe même des cas de Frères qui ont des conduites abusives et problématiques. La formation permanente demeure très faible, de même que la vie communauté et fraternelle ; il faut également renforcer la figure des Supérieurs en général et très souvent la vie communautaire est purement formelle, sinon quasi inexistante, notamment en raison du petit nombre de membres. Certains Frères vivent en se plongeant dans leur travail, tout en négligeant la vie spirituelle et fraternelle. Il y a de plus en plus de Frères âgés et malades, dont nous devons prendre soin avec tout le dévouement qu'ils méritent.

Je suis préoccupé par le fait que certaines Provinces développent beaucoup la mission et comptent de nombreux Œuvres, mais avec un petit nombre de Frères capables d'exercer des responsabilités. Dans certaines d'entre elles et dans un avenir pas très éloigné, si la situation ne change pas radicalement – ce qui est peu probable –, qui assumera cette responsabilité ? Quelqu'un est-il en train de le prévoir ? Par ailleurs et étant donné la situation complexe des Centres, les Frères portent de plus en plus la responsabilité de ces structures, malgré l'important soutien des Collaborateurs, sans lesquels il serait impensable d'aller de l'avant. Ici encore, Frères, nous avons un grand défi à relever, un défi qui exige une réponse immédiate. Notamment parce que certaines Provinces n'ont que peu de Frères, non préparés à la gestion, et ne possèdent pas de groupe solide de Collaborateurs. Ces Provinces ont besoin d'un changement d'orientation sans trop attendre, sinon leur continuité sera compromise. En définitive et dans l'ensemble de l'Ordre, nous avons de nombreuses Provinces qui ne comptent plus, en général, qu'un nombre réduit de Frères, ce qui oblige l'Ordre à revoir sa structure canonique. Certes, les Provinces au sein de l'Ordre ont toujours disposé d'une importante autonomie, ce qui comporte de nombreux aspects positifs. Mais toute chose a des limites et ici aussi une réflexion s'impose, ainsi qu'une prise de décisions si l'Ordre ne veut pas se retrouver avec de plus grandes difficultés encore dans les prochaines années.

Ce ne sont là que quelques exemples qui montrent nos limites et les défis auxquels nous devons apporter des réponses. Je veux les signaler, non pas tant pour insister sur les difficultés, mais pour que nous en prenions conscience, afin que nous puissions voir la réalité de l'Ordre et surtout afin que nous vivions ce moment de l'histoire avec humilité. C'est, à mon avis, l'attitude humaine et spirituelle qui doit nous caractériser, du moins selon moi. Nous devons être humbles, car nous possédons un grand charisme et un grand don, mais nous vivons *des temps en attente de quelque chose de mieux, de quelque chose de nouveau* ; nous devons les vivre avec *espérance et audace évangélique*³, mais aussi avec l'*humilité* nécessaire, celle des *pauvres en esprit* du discours des

³ Pape François. Exhortation Apostolique Gaudete et Exsultate. Cité du Vatican, 2018. N° 129. « *En même temps, la sainteté est parresia : elle est audace, elle est une incitation à l'évangélisation qui laisse une marque dans ce monde. Pour que cela soit possible, Jésus lui-même vient à notre rencontre et nous répète avec sérénité et fermeté : " Soyez sans crainte" (Mc 6,50). " Et voici que je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde " (Mt 28,20) ».*

Béatitudes⁴, celle des *anawim*⁵, les pauvres de la Bible, et aussi celle de Marie dans le Magnificat⁶, qui place toute sa richesse et son espoir en Dieu seul. Frères, soyons humbles, reconnaissons nos faiblesses et nos limites dans tous les domaines, cessons de penser à l'Ordre comme à une Institution forte et solide, cela ne correspond pas à la réalité. C'est à partir d'une saine humilité ou, si l'on veut, à partir d'une fierté humble et pleine d'espérance, que nous pourrions apporter les réponses qu'exigent de nous les importants défis que je viens tout juste d'indiquer et d'autres encore qui peuvent se présenter.

3. Le don de l'Hospitalité pour les temps nouveaux

Au-delà des limitations et des défis que nous rencontrons, nous pouvons compter sur le don précieux de l'hospitalité⁷ que nous avons reçu du Seigneur selon l'esprit et le style de saint Jean de Dieu, notre Fondateur. Un charisme que Dieu continue à nous donner, avec une mission qu'il continue à nous envoyer : l'hospitalité. C'est la base de notre espérance et le fondement de notre projet et de son avenir.

Saint Jean de Dieu l'a initié dans un contexte très concret et particulier. Son identification au Christ de l'hospitalité et son dévouement envers ceux qui souffraient furent tels qu'ils impressionnèrent tout le monde et eut un effet de contagion sur ceux qui le suivirent. À partir de rien et par amour de Dieu, il ouvrit un chemin d'espérance et de vie pour les malades, les pauvres et les nécessiteux de Grenade d'abord puis du monde entier.

Avec les aléas de l'histoire, ce mouvement d'hospitalité a été recréé au cours du temps avec la force et la passion des Frères et des Collaborateurs, répondant ainsi aux besoins des malades et des nécessiteux en tout lieu, en tout temps et dans tous les contextes, renouvelant de cette manière le rêve de saint Jean de Dieu d'*assister les pauvres malades comme je le veux*⁸.

Le charisme de l'hospitalité est ce qui nous rend forts. Il est la source à laquelle nous devons boire pour soutenir notre vie, notre Ordre et notre Famille. Il part de Dieu, qui nous fait sentir et vivre son amour miséricordieux avec chacun de nous et nous envoie en témoigner et le rendre visible et réel aux autres, en particulier aux malades et aux nécessiteux. Le document « *Chemin d'Hospitalité dans le style de saint Jean de Dieu. Spiritualité de l'Ordre* »⁹ et bien d'autres retracent de très belle façon les origines, le sens et l'actualité de notre patrimoine charismatique de l'hospitalité.

L'hospitalité est notre trésor, c'est notre histoire. Un trésor vivant et tellement actuel dans le monde et dans l'Église. De nombreux théologiens, philosophes, éthiciens et experts des sciences sociales nous le confirment¹⁰. Dans notre monde, quel que soit le lieu, la culture ou le contexte

⁴ Cf. Matthieu 5, 1-12 ; Luc 6,20-23

⁵ Cf. Psaume 9, 35 ; 22, 27 ; Isaïe 61, 1 ; Jérémie 20, 13 ; Sophonie 2, 3.

⁶ Cf. Luc 1, 46-55

⁷ Cf. Constitutions de l'OHSJD. Art. 2

⁸ Cf. Castro, p. 52

⁹ Curie Généralice OHSJD. *Chemin d'Hospitalité dans le style de saint Jean de Dieu. Spiritualité de l'Ordre*. Rome, 2003

¹⁰ Cf. Torralba, F. *Sobre la hospitalidad. Extraños y vulnerables como tú*. Madrid, 2003, pp.22-23

social, politique, économique et religieux, l'hospitalité devient une catégorie humaine, éthique, sociale, religieuse et, bien sûr, une catégorie évangélique de premier ordre, une alternative face à l'inégalité, au rejet des exclus, des migrants et des réfugiés, à ceux qui sont écartés parce qu'ils ne peuvent pas suivre le rythme de la compétitivité, à ceux qui sont abandonnés à leur sort par manque de moyens, à cause de leur race, de leur couleur ou de leurs croyances, à ceux qui souffrent de la maladie, en particulier ceux qui sont les plus stigmatisés socialement et face à toute une série de choses sans fin que nous pourrions ajouter. Face à tout cela, l'hospitalité se dresse comme un appel à l'accueil de tous, des plus défavorisés, à les respecter et à les traiter dignement comme nos frères, comme des fils de Dieu. À la suite de saint Jean de Dieu, nous le faisons par vocation, en quittant tout pour cela, en nous consacrant entièrement à cette mission, parce que nous sentons tous que Dieu fait de même avec nous. Nous connaissons de nombreuses figures et de très beaux exemples, chez notre Fondateur et en beaucoup de nos Frères tout au long de l'histoire de l'Ordre et aujourd'hui encore. L'hospitalité continue d'être extrêmement nécessaire, aujourd'hui comme toujours.

En nous basant sur ce trésor, sur cette histoire, nous devons construire l'Ordre du présent et du futur. Il s'agit de le faire vivre, de le raconter en fonction de la réalité qu'il nous revient de vivre, de continuer à servir ce trésor en offrant à notre monde l'alternative de l'hospitalité, avec les moyens modernes, mais avec le même contenu nucléaire que saint Jean de Dieu à ses débuts.

Le Chapitre Général est le lieu le plus important pour aider l'Ordre à continuer de raconter et de vivre l'histoire de l'hospitalité dans les endroits du monde où il est présent, en demeurant fidèle à l'esprit du charisme et de la mission. C'est sur cette base, avec espérance, audace et humilité, malgré les difficultés et les limitations, que nous pourrions continuer à construire la vie de notre Ordre et de notre Famille. Ce Chapitre Général doit définir les critères et les grandes lignes pour faire en sorte que le trésor de l'hospitalité, que nous donne l'Esprit, soit bien vivant, afin que l'histoire de l'hospitalité selon le style de saint Jean de Dieu soit transmise fidèlement, en touchant les nouvelles générations de notre Famille et en pénétrant l'Église et la société.

4. Construire le futur de l'hospitalité : une expérience de discernement spirituel

Je crois que notre Chapitre Général doit se dérouler dans la ligne que je viens de décrire. Comme je l'ai dit précédemment, il s'agit d'un *événement spirituel* et, par conséquent, nous devons le vivre comme une expérience de discernement, en écoutant ce que nous dit et ce que nous demande l'Esprit du Seigneur, pour le futur de notre Ordre et de notre Famille. Le discernement implique également de prendre des décisions cohérentes avec ce que nous demande l'Esprit du Seigneur.

Cfr. Lévinas, E. Totalidad e infinito. Salamanca, 1977; Ética e infinito. Madrid, 1991.

Cfr. Bauman, Z, Extraños llamando a la puerta. Barcelona, 2016, págs. 68-69

Cfr. Cortina, A, Aporofobia, el rechazo al pobre. Un desafío para la democracia. Barcelona, 2017, págs. 166-168

Cfr. Duch, Ll. El exilio de Dios. Barcelona, 2017, págs 86-87 y 90

Caputo, J.D. Después de la muerte de Dios. Conversaciones sobre religión, política y cultura. Barcelona/Buenos Aires/México, 2010, pág. 123.

Ce discernement doit être présent dans toutes les étapes de notre Chapitre, comme une ligne transversale et méthodologique. En ce sens et même si c'est sous une forme assez brève, nous avons demandé au P. John Dardis et au P. David Glenday de nous aider dans ce processus, pour que nous ne perdions pas de vue l'horizon que nous recherchons au cours de ce Chapitre, dans lequel il nous est demandé :

« Un exercice de discernement ecclésial à travers lequel les consacrés et les consacrées sont appelés à entreprendre de nouveaux chemins afin que les idéaux prennent chair dans la vie : systèmes, structures, diaconies, styles, relations et langages »¹¹.

Le Pape François insiste avec force sur la nécessité de *l'habitus du discernement*.

« Comment savoir si une chose vient de l'Esprit Saint ou si elle a son origine dans l'esprit du monde ou dans l'esprit du diable ? Le seul moyen, c'est le discernement qui ne requiert pas seulement une bonne capacité à raisonner ou le sens commun. C'est aussi un don qu'il faut demander. Si nous le demandons avec confiance au Saint Esprit, et que nous nous efforçons en même temps de le développer par la prière, la réflexion, la lecture et le bon conseil, nous pourrions sûrement grandir dans cette capacité spirituelle »¹². « Le discernement est un don surnaturel... C'est une grâce... Il ne requiert pas de capacités spéciales ni n'est réservé aux plus intelligents ou aux plus instruits, et le Père se révèle volontiers aux humbles (cf. Mt 11,25) »¹³.

Écouter l'Esprit, telle est notre plus grande exigence durant ces journées. Je cite à nouveau le Pape François, en un texte auquel j'ai déjà fait référence au cours des derniers chapitres provinciaux auxquels j'ai participé :

« Le chapitre est un temps d'écoute du Seigneur qui nous parle à travers les *signes des temps*, un temps d'écoute réciproque et, donc, d'ouverture à ce que nous communique le Seigneur à travers nos frères, un temps de confrontation sereine et sans préjugés entre ses projets et ceux des autres. Tout cela requiert une ouverture d'esprit et de cœur. En ce sens, le chapitre est un temps propice pour exercer l'esprit de *l'exode* et de *l'hospitalité* : sortir de soi pour accueillir avec joie la part de vérité que l'autre me communique et marcher ensemble vers la pleine vérité, la seule qui nous rende libres (cf. Jn 8, 32) (cf. Jn 8,32)... (Le Chapitre est un temps pour) écouter les frères et partager avec eux... Ne vous laissez pas de vous exercer continuellement dans l'art de l'écoute et du partage »¹⁴. (Je souhaite appliquer ici le terme « frères » au sens large qui inclut aussi les Collaborateurs).

Pour parvenir à cela, il est nécessaire de créer et d'entrer dans un véritable climat de discernement selon les mots mêmes du Pape François, afin d'écouter et de suivre ce que l'Esprit du Seigneur nous demande en ce moment historique de la vie de notre Ordre :

¹¹ CIVCSVA. À vin nouveau, outres neuves. Introduction. Cité du Vatican, 2017.

¹² Pape François. Exhortation Apostolique Gaudete et Exsultate, n° 166. Cité du Vatican, 2018.

¹³ Idem, N° 170.

¹⁴ Cf. Discours du Pape François au Chapitre Général des Disciples du Divin Maître. 22 mai 2017.

« Il est nécessaire de maintenir un climat de *discernement*, pour reconnaître ce qui appartient à l'Esprit et ce qui lui est contraire. Devant nous, s'ouvre un monde de possibilités. La culture dans laquelle nous sommes immergés nous les présente toutes comme valides, toutes comme bonnes, mais si nous ne voulons pas être victimes de la culture du *zapping* et parfois d'une culture de mort, nous devons développer l'*habitus* du discernement, nous former et former au discernement. Ne vous laissez pas de demander de façon personnelle et communautaire : Seigneur, que veux-tu que je fasse ? Que veux-tu que nous fassions ? »¹⁵.

Discerner avec une audace évangélique, qui est à la fois courageuse et prudente, qui ne nous paralyse pas devant les difficultés, qui est capable de déplacer des montagnes, de marcher sur les eaux, de porter la croix, y compris jusqu'à la mort pour Jésus et pour son Royaume.

Je vous invite tous à entrer durant ces journées dans une véritable expérience de discernement spirituel, de façon à ce qu'en écoutant l'Esprit, nous puissions affronter les nombreux défis qui se présentent à nous, en étant ancrés dans la force de notre charisme et avec la disposition et l'humilité nécessaires pour changer ce qui n'exprime plus clairement le vrai visage de l'hospitalité et surtout avec l'intention de convertir et de rénover notre vie consacrée, certainement affaiblie par de nombreuses causes, mais aussi par nos limitations.

Dans cet esprit, je voudrais rappeler ce que j'ai écrit dans la lettre de convocation de ce Chapitre Général :

« Ce Chapitre doit aider l'Ordre tout entier et toute la Famille hospitalière de Saint-Jean-de-Dieu à cheminer avec audace et décision vers le futur en offrant les réponses que le Seigneur, l'Église et la société attendent de nous. Ce Chapitre prendra des résolutions et fixera les directives qui guideront l'Ordre pendant les prochaines années. Une nouvelle vision qui, en fidélité à l'hospitalité de saint Jean de Dieu, devra répondre aux nombreux défis que nous lancent les temps présents. Il faudra en particulier fixer des critères et directives qui orientent la vie de notre Institut et servent de base et de fondement pour le prochain gouvernement général et lui permettent de mettre en œuvre les décisions capitulaires »¹⁶.

J'espère et je souhaite vivement qu'il en soit ainsi. Je désire que le document de travail qui a été préparé, ainsi que la méthodologie et tout le reste, nous aident tous à vivre une véritable expérience de discernement spirituel qui permette à l'Ordre d'affronter et de construire l'avenir dans la fidélité à l'Esprit du Seigneur, à notre Fondateur et à notre histoire d'hospitalité.

5. Conclusion

Je ne veux pas vous fatiguer davantage. Ces jours-ci, nous entendrons beaucoup de discours et je vais tout de suite intervenir avec mon rapport sur le sexennat. Je vous demande de me pardonner si je me répète à certains moments.

Nous sommes arrivés à la fin du sexennat. Cela a été une période très intense dont je tire un bilan positif et durant laquelle j'ai essayé de tout mettre au service de l'Ordre de la façon la plus

¹⁵ Idem

¹⁶ Frère Jesús Etayo. Lettre de convocation du LXIX^{ème} Chapitre Général. Rome, 2018

responsable qui soit. Personnellement cela m'a permis de connaître plus largement l'Ordre et m'a également fait grandir comme personne et comme Frère de Saint-Jean-de-Dieu. Il y a eu beaucoup plus de bons moments positifs, mais je ne cache pas qu'il y a eu aussi des moments très difficiles et compliqués, que je n'ai pu affronter que grâce à l'aide du Seigneur et des Frères. Ces six années sont vraiment passées très rapidement, mais elles ont été pleines de vie, d'expériences, de rencontres, et de problèmes aussi, mais par dessus tout des années de croissance dans l'hospitalité. Beaucoup de choses ont changé dans le monde, dans l'Église et dans l'Ordre au cours de ces six années.

Comme je l'ai dit au début de cette intervention, je veux remercier le Seigneur, Notre Mère la Vierge du Patronage, saint Jean de Dieu et nos saints et bienheureux de l'aide permanente que j'ai ressentie pour porter à bien le service et la responsabilité de Supérieur Général.

Je désire aussi remercier pour leur soutien et leur travail les Frères Conseillers Généraux, Rudolf Knopp, Giampietro Luzzato, Benigno Ramos et Pascal Ahodegnon, avec lesquels j'ai partagé cette responsabilité et qui m'ont aidé durant toutes ces années. Merci pour avoir été proches de moi, merci pour votre compréhension et pour le grand et bon service que vous avez rendu à l'Ordre.

Merci également au Frère André Sène, Secrétaire et Procureur Général, pour le bon service qu'il a accompli, si important pour le bon fonctionnement de la Curie et de l'Ordre. Merci au Frère Elia Tripaldi, Postulateur Général, au Frère Moisés Martín, Responsable du Bureau des Missions et de la Coopération Internationale, au Frère Innocenzo Fornaciari, Supérieur de la Communauté de la Curie Généralice, à tous les Frères qui ont fait partie de cette Communauté et à tout le personnel de la Curie Généralice. Parmi tous et avec tous, nous avons essayé d'incarner l'esprit de la Famille hospitalière de Saint-Jean-de-Dieu et, pour moi, tous ont vraiment été un cadeau et un grand soutien pour pouvoir mener à bien ma mission d'animation et de gouvernement de l'Ordre.

Bien évidemment, il y a beaucoup d'autres personnes que je voudrais remercier de leur soutien, de leur travail au service de l'Ordre. Pour ne pas trop me répéter, je le ferai dans mon rapport sur le sexennat.

Un grand merci à tous. Je demande pardon à tous, parce que j'ai mes limites et je suis sûr que parfois je me suis trompé. Je demande aussi pardon à l'ensemble de l'Ordre pour les fois où je n'ai pas été juste et où je me suis trompé, surtout avec les personnes concrètes et avec toute notre Famille. Je peux seulement dire que j'ai toujours agi en cherchant le meilleur pour l'Ordre et pour tous et, dans tous les cas, les erreurs commises ont été le fruit de mes limites.

Chers Frères, nous commençons ce Chapitre Général à un moment crucial pour l'Ordre. C'est une opportunité que nous offre le Seigneur pour rénover et donner un élan nouveau à notre Institut, surtout à l'hospitalité. Je suis sûr que nous ferons tous le maximum pour que ce Chapitre jette les fondements d'un Ordre renouvelé et fidèle à l'esprit et au style de saint Jean de Dieu.

Je vous souhaite à tous un bon Chapitre Général. Que le Seigneur et saint Jean de Dieu nous aident à donner le meilleur de nous-même pour le bien de l'Ordre et de notre Famille hospitalière.

LXIX^{ème} CHAPITRE GÉNÉRAL

PAROLES DE BIENVENUE AUX COLLABORATEURS

Frère Jesús Etayo
Rome, 21 janvier 2019

1. Chers Collaborateurs et collaboratrices,

En mon nom et au nom de tous les Frères capitulaires, je vous souhaite la bienvenue à Rome pour participer aux sessions capitulaires à partir d'aujourd'hui jusqu'au déjeuner du vendredi 25. Nous vous remercions tous d'avoir accepté l'invitation que je vous ai adressée sur proposition des Supérieurs Provinciaux et de leurs Conseils des Provinces et Délégations Générales de l'Ordre. Pour beaucoup, cela a été un long voyage et pour tous cela comporte le sacrifice d'être séparés de vos familles pour être avec nous. C'est pourquoi je souhaite que ce soit une belle expérience pour tous, que vous vous trouviez bien et à l'aise durant votre séjour parmi nous.

2. Dans ma lettre de convocation, j'ai écrit que le Chapitre Général est « un événement spirituel de la plus grande importance pour notre Ordre au cours duquel, dans un esprit de communion et de collégialité nous sommes appelés à évaluer avec responsabilité la réalité de notre Institut et à projeter le futur de notre charisme et mission en fidélité à ce que l'Esprit du Seigneur attend de nous aujourd'hui et pour l'avenir »¹.

Nous voulons que ce soit une expérience de *discernement* qui nous permette d'écouter l'Esprit du Seigneur de manière à ce que nous puissions connaître les chemins que l'Ordre et toute la Famille de Saint-Jean-de-Dieu sont appelés à suivre à l'avenir, en répondant aux défis qui se présentent à eux actuellement. C'est pourquoi le thème de ce Chapitre est « *Construire le futur de l'Hospitalité* ».

Écouter l'Esprit, c'est notre plus grande exigence durant ces journées. Je vous cite un texte du Pape François que j'ai mentionné l'autre jour dans mon discours d'Ouverture de ce Chapitre :

« Le chapitre est un temps d'écoute du Seigneur qui nous parle à travers les *signes des temps*, un temps d'écoute réciproque et, donc, d'ouverture à ce que nous communique le Seigneur à travers nos frères, un temps de confrontation sereine et sans préjugés entre ses projets et ceux des autres. Tout cela requiert une ouverture d'esprit et de cœur. En ce sens, le chapitre est un temps propice pour exercer l'esprit de l'*exode* et de l'*hospitalité* : sortir de soi pour accueillir avec joie la part de vérité que l'autre me communique et marcher ensemble vers la pleine vérité, la seule qui nous rende libre (cf. Jn 8, 32)... (Le Chapitre est un temps pour) écouter les frères et *partager* avec eux... Ne vous laissez pas de vous exercer continuellement

¹ Frère Jesús Etayo. Lettre de convocation du LXIX^{ème} Chapitre Général. Rome, 2018.

dans l'art de l'écoute et du partage »². Je désire appliquer ici le terme « frères » dans un sens plus général qui inclut aussi les collaborateurs.

3. Le discernement qui nous est demandé est un exercice qui implique de partir de la réalité que nous vivons, des forces et des faiblesses qui sont les nôtres et des défis qui se présentent à nous aujourd'hui. Ce n'est pas un simple exercice intellectuel ou de spiritualité. Il exige une réflexion et une *confrontation sereine et sans préjugés*, ainsi que la générosité pour écouter les autres et ne pas se laisser aveugler par ses propres idées. Il requiert aussi la prière à la lumière de la Parole de Dieu et de nos sources charismatiques, pour découvrir les critères évangéliques et les chemins que l'Esprit du Seigneur nous indique. Enfin, cela nécessite de prendre les décisions les plus adaptées à chaque moment, en fonction de tout ce qui précède. Un exercice qui n'est pas simple, car il faut créer une atmosphère appropriée. De fait, ce type de discernement est un don que nous devons demander au Seigneur, spécialement durant ces journées.

Je vous invite tous, comme je l'ai demandé également aux Frères, de vivre ces journées comme une véritable expérience de discernement spirituel : Discerner avec l'audace évangélique, qui est à la fois courageuse et prudente, qui ne se paralyse pas devant les difficultés, qui est capable de déplacer des montagnes, de marcher sur les eaux, de porter la croix y compris jusqu'à la mort pour Jésus et son Royaume.

4. Les jours précédents, le Chapitre s'est essentiellement penché sur le bilan du sexennat qui vient de s'achever et nous avons étudié la partie du Document capitulaire qui fait référence à la vie des Frères. Au cours des prochains jours du Chapitre, nos efforts porteront sur le thème de la mission de l'Ordre sous ses différents aspects, à partir du Document capitulaire (*Instrumentum laboris*), que vous connaissez tous, que vous avez lu et soigneusement étudié.

Nous définissons notre mission à partir de l'hospitalité que nous a léguée saint Jean de Dieu, notre Fondateur. Actuellement, l'activité apostolique de l'Ordre a atteint son apogée, du point de vue quantitatif, en presque cinq cents ans d'existence. Je rappelle simplement quelques chiffres. Plus de 400 Œuvres et Services médicaux, socio-sanitaires et sociaux, qui répondent à un éventail très vaste et très varié de personnes nécessiteuses dans tous les domaines, répartis dans 53 pays des cinq continents. Plus de 1000 Frères, 62 000 Collaborateurs, 25 000 Volontaires et plusieurs milliers de Bienfaiteurs et amis qui apportent leur soutien sous diverses formes à notre mission et forment la Famille Hospitalière de Saint-Jean-de-Dieu aujourd'hui. Environ quarante mille lits, un million de personnes hospitalisées chaque année et environ vingt-deux millions de prestations, y compris à domicile, en dispensaires et consultations externes.

Mais, au-delà des chiffres, ce qui fait notre force, c'est le charisme de l'hospitalité, d'où naît notre mission apostolique. C'est la source à laquelle nous devons boire pour soutenir notre vie, notre Ordre et notre Famille. Elle part de Dieu, qui nous fait sentir et vivre son amour miséricordieux

² Cf. Pape François au Chapitre Général des Disciples du Divin Maître, Rome, 22 mai 2017.

pour chacun de nous et nous envoie en témoigner et le rendre visible aux autres, en particulier aux malades et aux plus nécessiteux. C'est l'expérience que vécut notre Fondateur, saint Jean de Dieu, et que nous sommes appelés à vivre et à manifester, nous tous qui avons reçu le charisme de l'hospitalité.

L'hospitalité est notre trésor, elle est notre histoire. Un trésor vivant et très actuel dans le monde et dans l'Église. Une histoire dont nous sommes appelés à poursuivre le récit par notre vie et par nos Œuvres. Sur la base de ce trésor et de cette histoire, nous devons construire l'Ordre du futur. Il s'agit de le rendre vivant, de l'adapter à la réalité qu'il nous revient de vivre, de continuer à servir ce trésor en offrant à notre monde l'alternative de l'hospitalité avec les moyens modernes, mais en conservant son contenu essentiel qui fut celui de saint Jean de Dieu à ses débuts.

5. C'est vrai, nous possédons un charisme et une mission qui constituent un véritable *trésor* : l'hospitalité. Mais nous portons ce charisme *dans des vases d'argile*³ et nous devons être très conscients de nos limites et des défis qui se présentent. D'un côté, le nombre de Frères va en diminuant, de même que les vocations à la vie consacrée, ce qui nous place devant le paradoxe d'être moins de Frères avec plus d'Œuvres, donc certaines sont importantes en raison de leur complexité. Cela a une incidence sur les structures de l'Ordre qui, du point de vue des religieux, sont de plus en plus faibles (pensons aux Provinces qui comptent moins de quinze ou vingt religieux) et avec toujours moins de possibilité d'assumer les responsabilités canoniques et civiles que cela implique. Il est urgent d'apporter une réponse à cette disproportion, en cherchant de nouvelles structures et de nouvelles formes juridiques.

D'autres défis pour notre mission aujourd'hui sont la durabilité économique de nos Œuvres, bien évidemment dans certains endroits plus que dans d'autres, ainsi que la nécessité de développer une gestion charismatique conforme à nos principes et à nos valeurs, dans la transparence, le professionnalisme et la qualité. Évidemment et compte tenu de la situation actuelle, un défi fondamental est ce que nous appelons la durabilité charismatique : conserver toujours bien claire l'identité de l'Ordre. Dans cette ligne, le Saint-Siège, à travers plusieurs documents, nous exhorte toujours plus à y veiller. L'attention accordée à la pastorale de la santé et à la pastorale sociale dans nos Œuvres, la bioéthique, le volontariat et la formation institutionnelle de tous les membres de notre Famille sont des aspects fondamentaux qu'il faut continuer à renforcer, car ils expriment notre style et notre identité. Ce ne sont là que quelques éléments et défis de notre réalité, dont nous devons tenir compte. Sans aucun doute, nous en aborderons d'autres qui apparaîtront dans les prochains jours.

6. Le Chapitre Général précédent s'était penché sur le thème de la Famille Hospitalière de Saint-Jean-de-Dieu. Je crois que nous avons grandi ces dernières années. Il est évident que toute l'activité apostolique que nous accomplissons ne serait pas possible sans l'aide et la participation de tous ceux qui forment cette Famille. Mais il est également certain que nous devons faire

³ Cf. 2 Corinthiens, 4, 7.

davantage encore, surtout pour faire grandir la dimension charismatique de la Famille et la structuration de celle-ci. Ce n'est sûrement pas facile, mais l'Église nous demande d'aller dans cette direction, vers laquelle nous avons d'ailleurs commencé à nous diriger depuis longtemps dans l'Ordre. Être créatifs et audacieux est important pour y parvenir, en proposant des projets singuliers avec la participation des Collaborateurs, en encourageant aussi la vocation à l'hospitalité comme personnes laïques, en créant plus d'espaces de partage et de formation charismatique, en invitant les Collaborateurs à pénétrer davantage dans la spiritualité et dans la culture de l'Ordre. C'est un défi que nous devons affronter car, sans aucun doute, l'hospitalité de Saint-Jean-de-Dieu dans le monde est en train d'assumer un nouveau visage qui requiert de nouvelles réponses.

7. Le Chapitre Général est le lieu le plus important pour aider l'Ordre à continuer de raconter l'histoire de l'hospitalité dans tous les endroits du monde où il est présent, en le faisant fidèlement à l'esprit de son charisme et de sa mission. À partir de là, avec espérance, audace et humilité, en dépit des difficultés et des limites, nous pourrons continuer à édifier la vie de notre Ordre et de notre Famille. Dans ce Chapitre Général, nous devons définir les critères et les grandes lignes pour que le trésor de l'hospitalité que l'Esprit nous donne soit vivant, de façon à ce que l'histoire de l'hospitalité selon le style de saint Jean de Dieu puisse être transmise fidèlement aux nouvelles générations de notre Famille, tout en étant bien présent dans l'Église et dans la société.

8. Nous sommes arrivés à la fin du sexennat. Cela a été une période très intense dont je tire un bilan positif et durant laquelle j'ai essayé de tout mettre au service de l'Ordre avec la plus grande responsabilité. Personnellement, cela m'a permis de connaître l'Ordre plus largement et de grandir comme personne et comme Frère de Saint-Jean-de-Dieu. Il y a eu beaucoup plus de bons moments positifs, mais je ne cache pas qu'il y a eu aussi des moments très difficiles et compliqués, que je n'ai pu affronter qu'avec l'aide du Seigneur et des Frères. Ces six années ont vraiment passé rapidement, mais elles ont été pleines de vie, d'expériences, de rencontres, et aussi de problèmes, mais surtout de croissance dans l'hospitalité. Durant ces six années, beaucoup de choses ont changé dans le monde, dans l'Église et dans l'Ordre.

9. Je voudrais conclure en remerciant tous les Collaborateurs, les Volontaires, les Bienfaiteurs et les amis de l'Ordre pour leur engagement quotidien pour rendre possible et visible le projet d'hospitalité de l'Ordre. En particulier, je remercie tous ceux qui ont collaboré directement durant le sexennat qui s'achève à la vie des Provinces, des commissions et des groupes de travail respectifs qui ont été mis en œuvre à partir de la Curie généralice. Encore merci beaucoup à tous ceux qui nous accompagnent durant ces jours. Je souhaite que ce soit une expérience de fraternité et d'hospitalité unique pour tous, Frères et Collaborateurs, et dès à présent nous vous remercions de vos contributions, qui seront d'une grande aide pour le futur de l'Ordre et de notre Famille de Saint-Jean-de-Dieu.

10. Que l'Esprit du Seigneur, Notre-Dame-du-Patronage, saint Jean de Dieu et tous nos saints et bienheureux nous accompagnent durant ce Chapitre pour que nous puissions donner le meilleur

de nous-mêmes durant ces journées, de sorte que notre Institut sorte renforcé et rénové pour le bien de l'Église, de l'Ordre et des personnes malades, pauvres et nécessiteuses.

Merci beaucoup.

**RAPPORT DU SEXENNAT POUR
LE LXIX^{ème} CHAPITRE GÉNÉRAL**

**Frère Jesús Etayo
Supérieur général**

Rome, 15 janvier 2019

I. INTRODUCTION

Chers frères,

Avec ce rapport, je souhaite vous présenter une évaluation du sexennat écoulé ainsi que mon opinion personnelle sur l'ensemble de cette période. Je ne prétends nullement être exhaustif et je me contenterai de mentionner les points les plus significatifs que nous avons vécus pendant ces dernières six années. Je suis disposé à répondre à vos questions et observations relatives à ce rapport ainsi que sur tout autre point qui n'y est pas mentionné et que vous jugez important d'aborder.

Le présent rapport sera, bien entendu, enrichi par ceux des conseillers généraux, du secrétaire et procureur général, du postulateur général, des délégués régionaux ainsi que par ceux des responsables des commissions qui vous présenteront de manière plus détaillée les secteurs dont ils sont responsables.

Ces six années furent riches d'événements et furent vécues très intensément. À mon avis, une bonne partie des objectifs présentés dans les Déclarations du dernier chapitre général ont été atteints. Il est évident que certains de ceux-ci sont *de longue haleine* et qu'on ne parvient jamais à les atteindre. Nous eussions aimé approfondir plus à fond certaines thématiques et offrir plus rapidement des réponses et solutions adéquates compte-tenu des temps difficiles que traversent la vie consacrée en général, et notre Ordre en particulier. Nous devons faire face à de nombreux défis et à des changements importants pour notre futur, tant au niveau de la vie des frères que de la mission. Il nous reste beaucoup à faire et les prochaines années seront critiques pour le devenir de notre Ordre dans toutes les régions où celui-ci est présent.

Comme je l'ai dit dans mon discours d'ouverture, je souhaite rendre grâce au Seigneur pour son soutien et sa continuelle proximité, surtout pendant les périodes de plus grandes difficultés. Je remercie également Notre Dame et Patronne, Saint Jean de Dieu et tous nos saints et bienheureux qui m'ont guidé pendant cette période. Mon merci s'adresse également aux frères et aux collaborateurs qui m'ont accompagné et aidé dans cette mission. Sans eux, je n'aurais rien pu accomplir.

II. DÉCLARATIONS DU LXIX^{ème} CHAPITRE GÉNÉRAL : ÉVALUATION GÉNÉRALE

Il s'agit d'un long document qui compte 34 propositions outre les lignes d'action plus globales¹. Dans les prochains rapports, les confrères présenteront une évaluation des domaines de leur compétence. Je me limiterai pour le moment à une évaluation des points les plus importants de ces Déclarations.

- a) **La vie des frères et des communautés.** On parle fréquemment de la nécessité de renouveler la vie religieuse et spirituelle des frères et des communautés. Voilà un des objectifs *de longue haleine* comme je le mentionnais précédemment. Pendant ces dernières années, nous nous sommes efforcés d'insister sur cette nécessité au cours des chapitres provinciaux, des visites canoniques, des assemblées de tous genres et dans les lettres circulaires. Mon appréciation ou, mieux dit, ma sensation est que nous n'avons guère progressé. *Je l'ai dit à de nombreuses reprises, pour moi, il s'agit là de la clef de tout nouveau et du futur.* Il se peut que nous n'ayons pas réussi à faire une bonne animation mais, quoi qu'il en soit, cela demeure un défi et une priorité pour nous, partout dans l'Ordre. Toutefois, j'ai évidemment constaté et vu des exemples de frères et de communautés remarquables. Il n'en reste pas moins qu'il fut pénible d'assumer, de relever, et d'affronter, non seulement certaines situations de grande faiblesse mais également de carence de critères pour vivre la mission en tant que consacrés. La vie spirituelle et la formation permanente continuent à être des thèmes dont on parle beaucoup mais à propos desquels nous ne faisons pas grand-chose, ors sans un effort concret en ce sens, il sera bien difficile de progresser et de se renouveler.
- b) **La pastorale vocationnelle et formation initiale.** Ceci est un domaine pour lequel de grands efforts ont été déployés tant par la commission générale pour la formation que par les commissions régionales. Je crois qu'on a fait du bon travail. Je souligne l'année 2015 dédiée aux "Vocations hospitalières" avec le slogan *Rejoins l'hospitalité*. Cette année s'est close avec la rencontre des formateurs et responsables de la pastorale de tout l'Ordre. Bien sûr, cela ne suffit pas et la carence de vocations se fait cruellement sentir, en particulier dans certaines régions de l'Ordre. Il est impératif de continuer à travailler dans ce secteur. Il y faut l'engagement de tous, frères et collaborateurs, pour continuer à promouvoir la vocation à l'hospitalité des uns comme des autres.

Pour ce qui est de la formation initiale, on fait du bon travail. Toutes les régions ont mis en place des centres de formation régionaux ou interprovinciaux, bien que certaines doivent encore commencer et d'autres doivent consolider ce qui existe déjà. Je pense que nous sommes sur la bonne voie. Néanmoins il nous faut améliorer notre processus de sélection des candidats et veiller à une bonne formation des formateurs afin qu'ils soient à même d'accompagner les formés de manière adéquate.

¹ Déclarations du LXVIII^{ème} chapitre général. Fatima (Portugal) novembre 2012.

c) **La mission de l'Ordre.** En général le nombre de nos œuvres apostoliques a augmenté au cours de ces dernières années pour répondre aux nouveaux besoins de la société, en particulier celles qui ont un caractère social. Sur le plan de l'enseignement et de la recherche, on a insisté sur des aspects spécifiques de notre identité, comme la pastorale socio-sanitaire, la bioéthique, l'école de l'hospitalité, le volontariat et la coopération internationale. Il est merveilleux de constater le bien que, partout dans le monde, l'Ordre réalise par ses œuvres avec tant de dévouement, en actualisant chaque jour le charisme et la mission de l'hospitalité selon le style de Saint Jean de Dieu. *Il s'agit là de la priorité primordiale que nous ne pouvons jamais perdre de vue.*

Il faut néanmoins reconnaître les difficultés qui ont entraîné la perte de certaines œuvres, parfois pour des problèmes liés à la durabilité de l'œuvre et parfois suite à des erreurs de gestion de notre part. En outre, dans certains lieux, maintenir nos œuvres devient de plus en plus difficile à cause de leur complexité, des relations tendues avec les autorités publiques, des problèmes financiers et de notre incompetence à les gérer. Je pense que voilà un énorme défi que l'Ordre devra relever, surtout en certains endroits, pour pérenniser notre mission en maintenant notre identité conformément aux principes et aux critères de la gestion charismatique.

La mission apostolique est un élément essentiel de la vie des frères, au-delà de toute activité concrète qu'ils sont appelés à remplir à un moment donné de leur vie, quel que soit leur âge ou situation existentielle. Toutefois, la réalité qu'il nous faut vivre aujourd'hui a changé et les frères ne parviennent pas toujours à bien la cerner ni à se situer dans la mission. Notre présence est fondamentale, mais elle ne peut plus être comme elle l'était jadis. Notre rôle doit être *celui du levain dans la pâte : nous devons être des prophètes de l'hospitalité* en donnant un témoignage des valeurs évangéliques par notre identité hospitalière et en étant le plus possible au service direct des malades et des démunis. Il nous faut être un exemple pour les collaborateurs. Je ne pense pas que ce soit toujours le cas. Dans beaucoup d'endroits nous maintenons des modèles démodés et ailleurs nous ne parvenons pas à assumer ce qu'on attend de nous aujourd'hui. Il en découle des moments de découragement et de désenchantement. Ceci constitue un authentique défi qu'il nous faut relever par un travail de réflexion et de formation pour pouvoir progresser dans ce domaine.

Les collaborateurs et bénévoles\volontaires savent bien qu'ils constituent une partie fondamentale de notre œuvre. Des démarches importantes ont été faites en ce sens, en particulier en matière de délégation des responsabilités et de formation de la philosophie institutionnelle, ce que communément nous appelons « Écoles de l'hospitalité » qui ont vu surgir des initiatives très créatives. Ce sont des domaines que nous devons continuer à travailler, en particulier dans certaines provinces qui accusent un retard en matière de structures formatives et de délégation de responsabilités. Dans certains endroits on maintient encore le critère de confier certaines responsabilités à des confrères qui n'ont pas la préparation adéquate pour ce faire. Ceci entraîne de grosses difficultés de gestion et exerce

une influence négative sur la vie et la vocation de nombre d'entre eux. L'Ordre est une famille où chacun, qu'il soit un frère ou un collaborateur, doit chercher la place qui lui revient, ce que l'Église nous demande et dont l'Ordre a besoin.

La proposition 14 des Déclarations parle d'étudier la faisabilité de créer un centre international de formation et de spiritualité pour les frères et les collaborateurs, éventuellement à Grenade. Le définitoire général a étudié cette proposition et a constaté que ce n'était pas possible de le faire à Grenade, du moins au début du sexennat, 3ntre autres parce qu'il était difficile de repérer un groupe de frères disponibles pour s'en charger.

La commission des finances de la curie générale a très bien travaillé et a élaboré un instrument permettant de connaître avec certitude la réalité de chaque œuvre et les risques éventuels qu'elle encourt. Cet instrument sera essentiel pour le prochain mandat. Il faudra le peaufiner et insister auprès des provinces pour qu'elles envoient des informations complètes et authentiques. La Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique est en train de donner des instructions précises que nous sommes tous tenus de respecter pour garantir une gestion adéquate, professionnelle, transparente et efficace des œuvres, en fidélité au charisme et à la mission de l'Église et de l'Ordre.

d) La Famille hospitalière de Saint Jean de Dieu était le thème du dernier chapitre général. Il est mentionné dans un des paragraphes des Déclarations de ce dernier. Nous avons continué de promouvoir cette Famille hospitalière tout au long de ce sexennat. Nous avons saisi toutes les occasions pour le faire et avons consacré une des Assemblées des Supérieurs Majeurs à ce thème. Nous avons pu constater à quel point ce thème de la 'Famille' est devenu d'actualité dans la vie consacrée. Le Pape François en parle ainsi que la CIVCSVA qui, dans son document *"Identité et mission du frère religieux dans l'Église"*² insiste sur ce point à plusieurs reprises. Je pense que nous avons acquis une plus claire conscience de ce qui est en jeu, toutefois nous devons continuer de travailler ce thème, de préciser plus clairement certaines questions et, surtout, nous décider à promouvoir 'La Famille charismatique' en insistant sur le charisme et la spiritualité de l'Ordre et ne pas nous limiter à la mission et aux activités apostoliques.

e) Propositions diverses. Les Déclarations du dernier chapitre général comportaient un paragraphe sur les Petits Frères du Bon Pasteur dont je parlerai plus loin et concluaient le texte avec deux propositions très concrètes. Le numéro 33 demandait que le prochain chapitre général, c'est-à-dire celui-ci, soit organisé en deux étapes dont l'une serait ouverte aux collaborateurs et l'autre réservée aux frères pour toutes les questions afférentes à la vie des frères. Nous en avons tenu compte pour l'organisation du présent chapitre général. La dernière proposition, la 34, parlait de la réorganisation de la curie générale. Il y a eu, en effet, une réorganisation interne de cette curie. Un manuel a été élaboré précisant les fonctions de chacun pour garantir une meilleure coordination des différents services et postes de travail.

² CIVCSVA. Identité et Mission de Frère Religieux dans l'Église. Cité du Vatican, , 2015. N° 38

En réalité, cela n'a occasionné que peu de changements et s'est avéré suffisant. Le prochain gouvernement général pourra le revoir en fonction des contenus de sa mission et de ses responsabilités qui ne cessent de croître, tant pour assumer ses responsabilités d'animation charismatique que celles de nature économique, financière et patrimoniale en obéissance aux exigences du Saint-Siège.

III. CHAPITRES ROVINCIAUX

Au cours du dernier sexennat, nous avons célébré les chapitres provinciaux à deux reprises. La première fois en 2014 avec le thème *“Vivre l'hospitalité avec espérance et audace”* et la deuxième fois en 2018 avec le thème *“Le futur de l'hospitalité dans la province”*. Le chapitre provincial est le moment où la participation des frères et, en général, de toute la Famille hospitalière est le plus important dans la vie de la province. C'est également un temps fort pour le gouvernement général d'assumer sa responsabilité d'animation de la vie de l'Ordre.

À ces deux occasions nous avons invité les provinces à réfléchir et à discerner sur le futur de la présence de l'Ordre dans chacune d'entre elles, en tenant compte de leur réalité concrète. C'est une question que le gouvernement général a considéré comme étant prioritaire surtout au cours de la deuxième partie du sexennat. Certaines provinces ont réagi de manière positive et ont commencé un processus de discernement sur leur futur, d'autres en ont compris la nécessité et ont entrepris ce même cheminement, **toutefois il en est d'autres qui n'ont encore rien fait et qui estiment même que cela n'est pas nécessaire, comme je l'ai dit à plusieurs reprises déjà.**

Algunas Provincias han reaccionado positivamente y han emprendido procesos de discernimiento sobre su futuro, otras han visto la necesidad y están iniciándolo, **otras todavía no han dado ese paso, que sin embargo considero necesario, como he dicho tantas veces.**

Au cours de ces chapitres, nous avons encouragé les provinces à travailler sur les Déclarations du dernier chapitre général, en particulier sur le thème de la Famille Hospitalière de Saint Jean de Dieu, la mission apostolique, la vie spirituelle et fraternelle ainsi que sur la pastorale vocationnelle, la formation initiale et permanente des frères. En 2018 nous avons insisté particulièrement sur le discernement comme processus fondamental que l'Église nous demande de suivre pour mieux faire face aux défis qui existent dans toutes les provinces ainsi que pour donner les réponses que l'Esprit du Seigneur attend de nous dans le futur.

En 2014 j'ai eu la chance de pouvoir présider tous les chapitres provinciaux. En 2018 nous avons réparti cette responsabilité entre divers membres du définitoire général. Cette expérience a été très positive car elle permet de partager de près la réalité concrète de chaque province, de réfléchir avec elle, de faire une évaluation de son vécu, d'en voir les points forts et les carences ainsi que les problèmes plus importants. Nous avons encouragé les provinces au cours de la célébration de ces deux chapitres provinciaux de *vivre avec espérance et audace*, malgré les

difficultés, en faisant nôtres les paroles du Pape François “ *Les défis existent pour être relevés. Soyons réalistes, mais sans perdre la joie, l’audace et le dévouement plein d’espérance ! Ne nous laissons pas voler la force missionnaire !*”³.

IV. ANIMATION ET GOUVERNEMENT DE L’ORDRE

Voilà la principale mission du supérieur général, de son conseil et de toute l’équipe de la curie générale. Tout ce que nous avons accompli, nous l’avons fait dans ce but et en conformité aux Déclarations du dernier chapitre général et des circonstances et situations concrètes de ces dernières six années. Nous avons voulu le faire conformément aux orientations de l’Église et de l’Ordre, comme *un service, à l’enseigne de l’écoute, du dialogue, de la collégialité et de la responsabilité* dans un style fraternel et hospitalier et en suivant le modèle de notre fondateur Saint Jean de Dieu. C’était du moins notre intention, nous n’avons peut-être pas toujours été à la hauteur de cet objectif et pour cela je vous en demande pardon.

En fin de compte tout a été axé sur l’animation et le gouvernement de l’Ordre, y compris les chapitres provinciaux dont j’ai voulu souligner l’importance spécifique. Je mentionnerai maintenant certaines instances qui se sont avérées indispensables pour accomplir cette mission :

- a) **Le définitoire général** est constitué par le supérieur général et son conseil avec la présence du secrétaire général. Nous avons eu environ une dizaine de rencontres par an au cours desquelles nous avons réfléchi et pris des décisions sur des questions canoniques et autres thèmes et informations à propos desquels il nous fallait prendre position. Je crois qu’outre ces rencontres, le définitoire général a bien travaillé. La communication et les relations entre les membres ont été bonnes.
- b) **Le définitoire général élargi** est constitué par le définitoire général, les délégués généraux pour l’Amérique Latine et pour l’Asie-Pacifique, les responsables régionaux ainsi que les responsables des commissions générales. Ces derniers, dans certains cas sont également des conseillers généraux. Dix frères au total. Nous avons eu deux rencontres par an d’une durée de 3 à 4 jours. C’était un temps consacré à l’échange d’informations, la réflexion, la coordination et à l’évaluation de l’ensemble du programme de gouvernement et d’animation de la vie de l’Ordre. Il s’agit d’une plateforme dont le climat est détendu et propice pour examiner des questions qui intéressent l’ensemble de l’Ordre. J’estime que ces rencontres ont été très positives. On aurait peut-être pu bénéficier de la présence de l’un ou l’autre collaborateur soit de manière permanente ou pour traiter des questions spécifiques de la vie de l’Ordre.
- c) **Les assemblées des supérieurs majeurs.** Dès le départ, et en tenant compte du critère de la collégialité, nous avons décidé de convoquer chaque année une assemblée des supérieurs

³ Pape François. Exhortation apostolique *Evangelii Gaudium*. Cité du Vatican, 2013. N° 109

majeurs dans le but de réfléchir et d'échanger sur les réalités de notre Institut. Certains thèmes, jugés particulièrement importants pour l'ensemble de l'Ordre y ont été approfondi comme par exemple : la Famille Hospitalière de Saint Jean de Dieu, le futur de l'Ordre, le document de la CIVCSVA "*Identité et mission du frère religieux dans l'Église*". Nous avons consacré l'assemblée de 2018 à la formation des supérieurs majeurs (gouvernement général, supérieurs provinciaux, délégués généraux). Ce thème avait été choisi en particulier pour les frères nouvellement élus. Des intervenants externes nous ont aidés à réfléchir sur divers thèmes. Au cours de chaque assemblée, nous avons consacré une journée au travail par région et à donner des informations sur la vie de l'Ordre. J'estime que ces assemblées ont été positives et nécessaires pour que tous les responsables puissent échanger les informations opportunes et orienter la vie de notre Institut.

d) Les visites canoniques générales constituent un long temps de contact avec les provinces au cours duquel on a la possibilité d'avoir des échanges et de mieux connaître leur réalité. Toutes ont pour ainsi dire eu lieu conformément au calendrier établi. Elles ont été présidées par un membre du définitoire général, habituellement accompagné par le délégué régional d'Amérique Latine ou de l'Asie Pacifique lorsque c'était le tour des provinces de ces régions. Lorsque je n'étais pas directement chargé de présider la visite canonique, je me rendais dans cette province pendant la dernière semaine pour participer à la clôture de celle-ci ; cela m'a permis d'être présent une fois de plus dans toutes les provinces et de mieux connaître leur réalité.

Le thème de ces visites était "*Vivre l'hospitalité avec espérance et audace*"; nous avons maintenu ce même thème pour la majorité des événements que nous avons organisés pendant ce sexennat. C'est dans cette optique que nous avons voulu encourager les provinces à grandir et à renouveler la vie consacrée des frères ainsi que la mission apostolique en tenant compte de la situation concrète et des défis que chacune avait à vivre. Il est clair que des doutes surgissent par moments, quant à la manière de réaliser ces visites. Toutefois, chaque fois que nous avons demandé des propositions alternatives, nous n'avons obtenu aucune réponse. Je juge ces visites de manière positive tant pour l'expérience personnelle que pour la manière dont les provinces l'ont expérimentée, comme un moment d'évaluation de leur vécu et de projection vers l'avenir. Nous eussions peut-être dû assurer un meilleur suivi des recommandations issues de ces visites pour mieux profiter de la richesse de cet outil et accompagner de plus près certaines provinces qui en avaient besoin dans plusieurs domaines.

e) Les rencontres régionales. Depuis le sexennat précédent, **Desde sexenios anteriores** la décision a été prise de travailler par région. Le gouvernement général a par conséquent veillé à développer l'animation de notre Institut par région. Je pense que cette décision était la bonne, car elle a permis une plus grande proximité des réalités et cultures de chaque région. Petit à petit on a mis en place les structures appropriées pour ce faire bien qu'il faille les consolider dans certaines régions. En général les régions ont bien travaillé et mis l'accent sur les problèmes les plus urgents, dont la *formation initiale* ; cette année plusieurs centres régionaux

ont été inaugurés pour la formation initiale. Beaucoup d'autres initiatives intéressantes ont été lancées dont vous parleront les responsables de chaque région. J'estime que nous devons continuer à travailler en ce sens en maintenant toujours une bonne coordination avec le gouvernement général et un juste équilibre entre l'universalité et la diversité culturelle réelle qui existe dans l'Ordre. En 2016 j'ai participé avec d'autres confrères du conseil général aux rencontres régionales programmées. Cela a été une occasion pour développer et consolider le travail de chaque région conformément à sa réalité concrète et en fidélité à un même charisme et une même mission d'hospitalité. En définitive, j'estime qu'il s'agit là d'un excellent outil d'animation et de gouvernement de l'Ordre.

f) Les commissions générales. Celles-ci existaient déjà précédemment mais, au cours de ce sexennat nous y avons ajouté la commission pour la formation initiale et permanente. En outre nous avons voulu que certaines existent également dans chaque région pour que leurs responsables deviennent, de facto, membres des commissions générales. Je pense que dans l'ensemble cela a bien fonctionné. Il y a toujours moyen de faire mieux surtout pour ce qui est de la coordination avec la curie générale. Chaque responsable présentera un rapport détaillé du travail accompli par chaque commission. Je voulais simplement dire ici qu'à mon avis, le travail de toutes ces commissions a été positif : Formation, Pastorale socio-sanitaire, Bioéthique, Missions et Coopération Internationale et Finances. J'ignore si l'information relative à leur travail a été bien transmise dans les provinces et les communautés mais, quoi qu'il en soit, il s'agit là d'une ressource qu'il faut exploiter pour mieux gouverner et animer de commun accord l'Ordre, les régions, les provinces, les communautés et les œuvres.

g) Les lettres circulaires constituent également un moyen que j'ai utilisé dans mon service d'animation de la vie de l'Ordre. Chaque année j'en ai écrite cinq à l'occasion de la Journée de la Vie Consacrée, la fête de Saint Jean de Dieu, la fête de Pâques, la fête de la Vierge Marie, Patronne de l'Ordre, et finalement pour la fête de Noël. J'en ai écrit quelques autres lors d'un événement particulier comme la béatification des 24 frères martyrs de l'hospitalité d'Espagne en 2013, le centenaire de la mort de Saint Benoît Menni, conjointement avec la supérieure générale des Sœurs Hospitalières du sacré Cœur de Jésus, ainsi que 4 communications lors de l'épidémie Ébola qui a lourdement frappé nos œuvres au Liberia et en Sierra Leone en 2014.

Dès le début du sexennat j'ai décidé que ces lettres circulaires, envoyées à l'occasion de fêtes ou autre événement important de la vie de l'Ordre, devaient être brèves. Elles voulaient présenter une courte réflexion en insistant sur l'un ou l'autre thème pour dynamiser la vie de notre famille. J'estime que nous disposons de suffisamment de documents écrits qui sont encore d'actualité et j'ai par conséquent jugé bon ne pas rédiger des lettres trop longues. En outre, le Pape François et la CIVCSVA ont également publié des documents importants pour nourrir notre vie consacrée dans toutes ses dimensions. Ceci m'a permis de maintenir un contact épistolaire direct, de lecture aisée, avec l'Ordre grâce auquel j'ai pu encourager les frères, ainsi que ceux qui ont bien voulu les lire, sur des thèmes qui nous intéressent.

V. LES PETITS FRÈRES DU BON PASTEUR

Cette proposition fut approuvée par le dernier chapitre général. Le processus a démarré des années plus tôt et a pris fin avec l'approbation du Saint Siège par le décret du 1^{er} novembre 2014 et la cérémonie de fusion à Albuquerque (États-Unis) le 19 janvier 2015, anniversaire de la mort du Frère Mathias Barrett, fondateur des Petits Frères du Bon Pasteur. Tous les petits Frères du Bon Pasteur ont assisté à cette cérémonie au cours de laquelle ils ont prononcé le vœu d'hospitalité en tant que Frères de Saint Jean de Dieu. En outre était présent un groupe nourri de Frères de Saint Jean de Dieu en provenance de beaucoup de provinces de l'Ordre. Le définitoire général a approuvé la constitution de la nouvelle Province du Bon Pasteur en Amérique du Nord. Celle-ci comprend toutes les communautés et œuvres qui précédemment constituaient la Congrégation des Petits Frères du Bon Pasteur, les communautés de l'Ordre au Canada, et celle de New Jersey qui appartenait à la Province Occidentale d'Europe. Le définitoire général a nommé le supérieur provincial, les conseillers provinciaux, les supérieurs locaux et les formateurs jusqu'au chapitre provincial de 2018. Pour ce dernier, la nouvelle province a adopté des procédures identiques à celles des autres provinces. Au cours de ce chapitre provincial, comme on l'avait prévu, la Communauté de Wolverhampton (Angleterre) est devenue membre de la Province Occidentale d'Europe.

Tout ce processus a été bien mené, selon moi, grâce au travail préalable accompli par les deux Instituts dont les membres ont répondu à l'appel de l'Esprit et de l'Église avec générosité. Je crois que tout évolue dans le bon sens et dès le début, cette province a collaboré avec la Province des États-Unis de Californie, en organisant des rencontres périodiques pour les deux définitoires provinciaux. Ces deux provinces ont même célébré une partie du dernier chapitre provincial ensemble.

VI. QUELQUES FAITS SAILLANTS DE CE SEXENNAT

Le présent sexennat a été très dense. Il y a eu de nombreux événements significatifs pour la vie de l'Ordre et des provinces. J'ai pu être présent à un grand nombre d'entre eux mais pas à tous. Quoiqu'il en soit, tous ces événements ont manifesté la vitalité du charisme et de la mission de l'Ordre. J'en signale ci-dessous quelques-uns parmi les plus importants et je vous prie de me pardonner si j'ai omis d'en mentionner l'un ou l'autre.

a) La béatification des 24 martyrs de la foi et de l'hospitalité a eu lieu le 13 octobre 2013 à Tarragone (Espagne). Ces célébrations furent très émouvantes. Tout d'abord à Tarragone où l'on commémorait d'autres martyrs de la guerre civile d'Espagne (connus comme martyrs du XX^{ème} siècle en Espagne) et également à Sant Boi (Barcelone), où nous avons pu nous unir à la Famille Hospitalière pour cet événement. Des frères et des collaborateurs de tout l'Ordre étaient présents. Par la suite, la Congrégation pour la Cause des Saints a approuvé d'unir ce

groupe de martyrs au groupe des martyrs béatifiés en 1992 pour en célébrer la mémoire liturgique le 25 octobre.

- b) Le centenaire de la mort de Saint Benoît Menni.** De nombreuses célébrations, dont certaines conjointement avec les Sœurs Hospitalières du Sacré Cœur, eurent lieu au cours de cette année, inaugurée à Dinan (France) le 24 avril 2014 et close à Ciempozuelos (Espagne) le 24 avril 2015. Le thème en était : *Saint Benoît Menni, un cœur sans frontières*. De nombreux confrères, consœurs ainsi que des collaborateurs des deux Instituts participèrent à ces deux journées. Ce fut l'occasion de faire mémoire du témoignage prophétique de l'hospitalité de notre saint confrère qui, à une époque de grandes difficultés, répondit avec un grand dévouement et audace à l'appel du Seigneur conformément à l'exemple et à l'esprit de Saint Jean de Dieu.
- c) L'épidémie Ébola.** Des rumeurs commençaient à circuler sur l'apparition d'une épidémie d'Ébola en Afrique de l'Ouest et se précisèrent à la mi-juin 2014 quand elles devinrent plus préoccupantes et concernaient également nos œuvres au Liberia et Sierra Leone. Nous savons tous ce qui s'est passé au cours des mois suivants : dix-huit des nôtres, quatre confrères (Frères Patrick Nshamdze, Miguel Pajares, George Combey de la communauté de Monrovia et Manuel García Viejo de la communauté de Lunsar), Sœur Chantal Pascaline, missionnaire de l'Immaculée Conception de notre hôpital de Monrovia ainsi que 13 collaborateurs, hommes et femmes, cinq à Monrovia et huit à Lunsar perdirent la vie.

Cette épidémie fut dévastatrice pour les pays sinistrés : des milliers de morts, d'orphelins et de familles brisées etc. Ces pays qui de pauvres qu'ils étaient déjà, ont vu leur situation empirer. L'aide internationale tardait à venir ce qui occasionna le décès d'un grand nombre de personnes par manque de soins. Nous avons dû, pour notre part, fermer les hôpitaux pour éviter la contamination, mais cela a créé d'autres difficultés. Ce n'est qu'au cours de l'année 2015 qu'on est parvenu à maîtriser l'épidémie. Je tiens à souligner ici la réponse généreuse de tout l'Ordre aux appels que nous avons lancés pour venir en aide aux frères et aux œuvres ainsi que celle d'organismes externes, de l'Église et de la société civile. Une fois de plus je réitère mes remerciements pour leur aide et solidarité, expressions de l'hospitalité de Saint Jean de Dieu.

Je voudrais souligner ici et rendre hommage au témoignage des frères qui étaient sur place et dont certains ont risqué et même donné leur vie pour rester auprès des malades malgré une situation si difficile. Comme je l'ai dit à l'époque, ils furent pour l'Ordre, pour l'Église et pour le monde d'authentiques *prophètes et Samaritains de l'hospitalité*, Leur exemple nous parle de la grandeur de la vocation à la vie consacrée qu'ils ont su vivre jusqu'au bout. À eux tous, un énorme merci, ainsi qu'à toute la Famille de Saint Jean de Dieu qui, à cette occasion, a écrit une nouvelle page « glorieuse » de l'histoire de l'Ordre. Les fruits de leur sacrifice ne se sont pas fait attendre, comme nous le verrons par la suite. **Sus frutos no se hicieron esperar como veremos y seguro que seguirán dando más.**

d) Le Prix du Citoyen européen 2014 a été octroyé À L'Ordre par le Parlement européen et d'autres Institutions sur la proposition du député européen espagnol D. Gabriel Mato. Je le cite : "Certaines des valeurs qui représentent le mieux l'Union Européenne, comme le respect de la dignité humaine, la liberté, l'égalité ou le respect des droits humains, entre autres, sont fidèlement reflétés dans le travail de l'Ordre Hospitalier de Saint Jean de Dieu qui se fonde sur l'humanisme, la solidarité et l'aide aux plus démunis, raison pour laquelle j'ai présenté cette proposition et je suis très satisfait qu'elle ait été accueillie favorablement dans l'octroi du Prix Citoyen d'Europe"⁴. Le 25 février 2015 nous nous sommes rendus au siège du Parlement européen où a eu lieu la cérémonie officielle de la remise de ce prix. Nous nous étions rendus précédemment à Madrid pour un autre événement auquel ont participé les supérieurs des provinces d'Espagne.

e) Le Prix Princesse des Asturies de la Concorde 2015. Il s'agit d'un des prix les plus prestigieux octroyés par l'Espagne et qui comporte un énorme retentissement national et international. Ceci entraîne une très large couverture par les médias et les réseaux sociaux. En effet, il est octroyé à des personnalités ou institutions d'envergure internationale. Le document dit : "... décide d'octroyer le Prix Princesse des Asturies de la Concorde 2015 à l'Ordre Hospitalier de Saint Jean de Dieu en reconnaissance d'un travail d'assistance exemplaire accompli au cours des cinq derniers siècles. Présent dans plus de 50 pays, l'Ordre, malgré les temps difficiles que le monde vit aujourd'hui tente de répondre aux appels urgents comme l'épidémie de Ébola, les crises migratoires et, en général, de protéger les démunis et ceux qui sont en danger d'exclusion"⁵. Voilà, à mon avis, une belle définition de notre mission. Comme je l'ai déjà dit précédemment, outre à nous remplir d'un humble orgueil, ce prix doit nous rendre davantage conscient de notre responsabilité et de notre engagement « à faire ce que nous devons faire » et c'est là, en fin de compte, notre seul mérite.

La cérémonie de la remise du prix par Philippe VI, roi d'Espagne, eut lieu à Oviedo (Asturies) le 23 octobre 2015. Nous avons eu l'occasion, au cours de ces journées, d'avoir des échanges avec les frères, les collaborateurs et la Famille de Saint Jean de Dieu du Centre de Gijón (Asturies). Cela fut une occasion pour diffuser le charisme et la mission de l'Ordre. Ce qu'avait vécu l'Ordre pendant l'épidémie Ébola et ses répercussions quelques mois plus tôt, restait très présent.

f) Autres. Il y a eu un grand nombre d'autres événements au cours de ce sexennat que je me contenterai de citer. Tout d'abord l'Année de la Vocation Hospitalière en 2015, inaugurée le 20 janvier par un message vidéo adressé à l'Ordre tout entier. L'Année de la Vie Consacrée en

⁴ <http://www.elperiodicodecanarias.es/Saint> Jean de Dieu obtient le Prix Citoyen européen 2014 du Parlement européen.

⁵ Lettre du Président de la Fondation Princesse des Asturies au Supérieur général de l' OHSJD, annexe au document officiel, 2 septembre 2015. Archives de la curie générale, Rome.

2015 ; célébration du 25^{ème} anniversaire de la canonisation de Saint Richard Pampuri en 2015 ; Jubilé extraordinaire de la Miséricorde en 2016 ; Congrès mondial de bioéthique de l'Ordre en 2017 ; 150^{ème} anniversaire de l'arrivée de Saint Benoît Menni en Espagne ; plusieurs anniversaires de provinces et de centres auxquels il m'est arrivé d'être présent. Je mentionne également ma participation aux Assemblées des Supérieurs Généraux qui ont lieu à Rome deux fois par an. J'ai pratiquement assisté à la totalité de ces assemblées qui abordent des thèmes d'actualité et d'intérêt commun pour la vie consacrée.

VII. HÔPITAL SAINT JEAN CALIBITA DE L'ÎLE TIBÉRINE

Vous recevrez un rapport plus détaillé sur la situation de cet hôpital, toutefois j'aimerais mentionner brièvement certains aspects. Nonobstant le fait que le document du dernier chapitre général ne mentionne rien à ce propos, il est clair qu'on en a parlé et que le message sous-jacent était que la curie générale devrait examiner comment elle pouvait s'en défaire en confiant cet hôpital à une autre province. C'était notre idée, que personnellement je maintiens, pour toutes les raisons mentionnées au cours du dernier chapitre général. En outre, aujourd'hui, qu'un seul hôpital dépende directement de la curie générale n'a plus de raison d'être.

Toutefois, la réalité de cet hôpital ne nous a pas permis de le faire pour le moment. Sa situation économique au début du sexennat était critique et pour le sauver nous avons dû accepter un processus redressement judiciaire qui fut approuvé par le tribunal de Rome en 2014 et homologué par ce même tribunal en 2016. Ce processus dure cinq années et en avril de cette année nous en sommes à la troisième. Aussi longtemps qu'un tel processus est en cours, la curie générale ne peut se défaire juridiquement de cette œuvre, même si cela eut pu être possible au niveau de la gestion. Jusqu' ce jour nous avons payé ce qui était prévu. Nous espérons pouvoir continuer pendant les prochaines années.

Respecter les échéances prévues du point de vue économique s'est avéré difficile pour diverses raisons liées aux réductions budgétaires de la part des autorités publiques et des difficultés de gestion interne. En effet nous avons dû changer de directeur général à deux reprises. Espérons que la situation s'améliore. **De hecho hemos cambiado dos veces de Director General, esperando mejorar la situación.**

Je remercie la Province romaine pour sa disponibilité et pour avoir signé un accord et un prêt de 39,1 millions d'euros, indispensables pour l'approbation du processus judiciaire et pour payer une partie importante des sommes dues au titre de ce même redressement judiciaire. Sans cette aide, cela n'eut pas été possible. Je remercie également les Frères Giampietro Luzzato et Pascal Ahodegnon pour les efforts accomplis et leur engagement en tant que représentants juridiques et vice-présidents opérationnels du Conseil d'Administration. Le Frère Giampietro pendant la première partie du sexennat et le Frère Pascal pendant la seconde. Cette question n'est pas résolue et au moment où je rédige ce rapport, en juin 2018, il existe encore des graves défis et des

risques qu'il faudra étudier pour trouver une solution de futur. **existen desafíos y riesgos importantes que habrá que ver cómo se afrontan y se solucionan próximamente y en el futuro**

VIII. REGARDER LE FUTUR AVEC ESPÉRANCE ET AUDACE : LES DÉFIS

J'ai déjà fait allusion au futur à plusieurs reprises, dans ce rapport ainsi que dans mon discours d'ouverture. Je voudrais y faire référence une fois de plus en le présentant comme un des grands défis que l'Ordre doit relever et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons voulu que ce soit le thème central du prochain chapitre général. Cela n'est plus une simple invitation que nous avons lancée tout au long de ce sexennat, mais c'est devenu un impératif. Il y a urgence. Il nous faut envisager le futur de l'Ordre avec détermination en instaurant des processus de discernement adéquats. C'est bien pour cela que le prochain chapitre général ne doit pas être, comme je le disais dans ma lettre de convocation, "*un chapitre parmi d'autres*". J'espère et souhaite qu'on y prenne des décisions à même de guider l'Ordre pendant les prochaines six années. Seront surtout nécessaires des critères et directives à même d'orienter la vie de notre Institut et de servir de base pour aider le prochain gouvernement général à mettre en œuvre les décisions capitulaires⁶. Parler du futur est une autre manière de parler de renouvellement et de changement, mais d'une manière intégrale qui affecte tous les secteurs de notre Institut.

Nous avons développé notre activité apostolique et sommes une grande famille, avec un charisme et une mission de grande actualité : l'hospitalité. Toutefois, dans les situations que vivent notre monde, l'Église et l'Ordre, il nous faut relever des défis importants. Un de ceux-ci, qui est fondamental à mes yeux, continue d'être le renouvellement de la vie consacrée des frères afin qu'ils vivent avec joie, conviction et enthousiasme leur vocation en sachant resituer leur présence dans la mission. **la vivencia de nuestra vocación con alegría y entusiasmo, con convencimiento, sabiendo resituar nuestra misión y nuestra presencia** Nous sommes chaque jour moins nombreux, surtout là où nos activités apostoliques ne cessent d'augmenter. Ceci exige de notre part de revoir la vie spirituelle, fraternelle et apostolique des frères et des communautés. Il ne s'agit pas seulement d'une question de statistiques, que le secrétaire général nous présentera plus tard, bien qu'il faille en tenir compte. En effet chaque année nous constatons une diminution du nombre des frères et l'âge moyen ne cesse d'augmenter. Je pense que nous devons considérer l'Ordre comme une famille, un grand mouvement d'hospitalité selon l'esprit de Saint Jean de Dieu et dans lequel les frères occupent numériquement la plus petite place. Il nous faut découvrir quelle est vraiment cette place. Nous ne pouvons pas prétendre occuper toute la place. Nous devons faire preuve de créativité pour trouver de nouvelles réponses et accorder plus d'espace aux autres membres de notre Famille. Où l'Esprit veut-il conduire les frères aujourd'hui ? Avec quel style de vie ? Quelle est notre vraie mission aujourd'hui ? Ce chapitre général est une chance que nous donne le Seigneur pour discerner et prendre les décisions appropriées qui nous permettront de mieux répondre à ce que l'Esprit attend de nous.

⁶Frère Jesús Etayo. Lettre de convocation pour le LXIX^{ème} Chapitre général, Rome, 2018

La complexité des œuvres, les difficultés de gestion, les problèmes de durabilité et la carence de formation font que, souvent, nous vivons “écrasés et submergés” par la responsabilité qu’ils impliquent. Cela nous empêche de vivre avec sérénité notre vocation et notre vie fraternelle dans des communautés en grande partie constituées par un petit nombre de frères. En outre, et compte tenu de toutes les responsabilités que nous assumons, il y a chaque fois moins de frères proches des malades, des pauvres et des démunis. Je pense que c’est là un signe de grande faiblesse que nous devons examiner de près si nous ne voulons pas qu’il soit trop tard car cette situation finit par créer un sentiment de fatigue, de déception et de flou par rapport aux exigences de la vie consacrée.

Les structures canoniques de l’Ordre, des provinces, des communautés et des œuvres doivent également faire l’objet d’un profond discernement comme conséquence de ce que j’ai dit précédemment. Je pense que nos structures ne répondent souvent pas aux exigences et besoins actuels. Beaucoup d’entre elles ne font que survivre et ne sont pas soutenues par un projet de province. Si souvent nous consacrons trop d’efforts aux œuvres et nous nous voilons les yeux pour ne pas voir à quel point notre vie religieuse languit. Nous ne pouvons pas nous permettre d’aller de l’avant ainsi comme nous ne pouvons permettre à chacun d’entre nous de se comporter à sa guise. **No podemos permitirnos seguir así y ya no podemos dejarlo a lo que a cada uno se le ocurra** Que se passera-t-il lorsque dans l’une ou l’autre province il n’y aura plus de frères à même d’assumer la responsabilité des œuvres, principalement par manque de frères. Cette éventualité n’est pas si lointaine, pour certaines provinces au moins. C’est également pour cette raison que nous devons envisager de nouvelles formes juridiques capables de trouver une solution et assurer la viabilité des œuvres et des provinces dans un proche avenir. Il serait souhaitable que le chapitre général donne des orientations claires que le prochain gouvernement général pourra mettre en œuvre. Je suis convaincu que si nous laissons s’écouler six ans encore sans entreprendre ces réformes, nous mettrons l’Ordre dans une situation particulièrement difficile, dans certains lieux plus qu’ailleurs.

Nous avons beaucoup d’œuvres et un grand potentiel, mais le moment est venu *de les revoir et de les renouveler*, de prendre des outres neuves pour que le vin nouveau ne se perde pas, pour qu’il puisse continuer à donner vie à notre mission et pour que l’Ordre puisse continuer à répondre avec fidélité à ce que l’Église attend de lui conformément à l’esprit de notre fondateur. Ce n’est que si nous sommes disposés à faire preuve d’humilité et de générosité que nous pourrions transformer et convertir notre vie. Ce chapitre est une occasion que nous offre le Seigneur pour en jeter les fondements. Certes, les défis mentionnés plus haut sont immenses mais si nous faisons preuve d’humilité nous pourrions les relever avec *l’audace* que nous inspire le Seigneur qui est capable de transporter les montagnes, de marcher sur les eaux, de surmonter la croix, y compris la mort, comme le firent nos confrères pendant l’épidémie Ébola. Nous devons le faire remplis *d’espérance* parce que le Seigneur nous accompagne et que le projet entrepris par Saint Jean de Dieu est le sien. Il nous demande seulement de nous réveiller, de rompre cette cuirasse qui nous empêche de voir loin, de lui faire confiance et d’aller de l’avant comme l’ont fait tant de frères avant nous tout au long de notre histoire. Je suis convaincu que nous en sommes capables et que c’est maintenant, le moment de le faire.

IX. REMERCIEMENTS

Je désire brièvement exprimer ma gratitude, tout d'abord à l'Ordre et à toute la Famille Hospitalière de Saint Jean de Dieu pour leurs prières et leur confiance, l'estime et l'hospitalité dont ils ont toujours fait preuve à mon endroit où que je sois allé et qui m'ont aidé à mettre le meilleur de moi-même au service de notre Ordre bien-aimé.

Je tiens à remercier particulièrement mes confrères, les conseillers généraux : Rudolf Knopp, Giampietro Luzzato, Benigno Ramos et Pascal Ahodegnon ainsi que les Délégués généraux d'Amérique Latine et de l'Asie-Pacifique, les Frères Jairo E. Urueta et Joseph Smith. J'ai partagé avec eux la mission d'animation et de gouvernement. J'ai toujours rencontré chez eux la plus grande collaboration et un grand soutien. Nous avons travaillé de concert dans un climat de dialogue, de fraternité et de grande loyauté.

Un merci particulier au Frère André Sène, secrétaire et procureur général, au Frère Élie Tripaldi, postulateur général, au frère Moisés Martín, directeur du Bureau des Missions et de la Coopération Internationale, au Frère José María Bermejo, responsable de la commission générale de bioéthique, à Monsieur Xavier Pomés, délégué général pour les œuvres de la région d'Amérique Latine et à tout le personnel de la curie générale. De toutes parts j'ai reçu soutien et aide et c'est avec plaisir que j'ai travaillé et partagé avec tous la mission du gouvernement général ainsi que celui de la curie générale.

Mes remerciements s'adressent également aux supérieurs des communautés de la Nocetta, le Frère Innocenzo Fornaciari, de l'Île du Tibre, le Frère Ángel López ainsi que celle de la pharmacie du Vatican, le Frère Rafael Cenizo pour les premières années, succédé par le Frère Binish Mulackal, et à tous les frères des trois communautés de Rome pour leur générosité et dévouement.

Merci à tous les frères provinciaux et à toutes les provinces pour leur disponibilité et proximité au moment d'échanger et de partager des informations sur certaines situations des provinces ou de l'Ordre en général. Merci pour leur générosité à l'endroit de la curie générale et de l'Ordre lors des campagnes annuelles pour différents projets ou chaque fois que j'ai fait appel à leur collaboration.

Un énorme merci à toutes les personnes, frères ou collaborateurs qui ont participé à des commissions ou groupes de travail demandés par la curie générale. Merci à vous tous et je vous prie de me pardonner si j'ai omis de mentionner quelqu'un.

X. CONCLUSION

Je souhaite terminer ce rapport comme je l'ai commencé, c'est-à-dire en rendant grâce au Seigneur et à vous tous, d'avoir eu la chance de servir l'Ordre comme Frère et Supérieur général. Cela a été un grand honneur et j'ai mis tout mon être, mon âme, mon cœur et esprit dans l'accomplissement de cette mission dans un esprit de service, conscient de l'énorme responsabilité que cela suppose. Je me suis rendu compte du poids de cette responsabilité à de nombreuses reprises. Maintenant finalement je me sens en paix et serein par rapport à tout ce qui

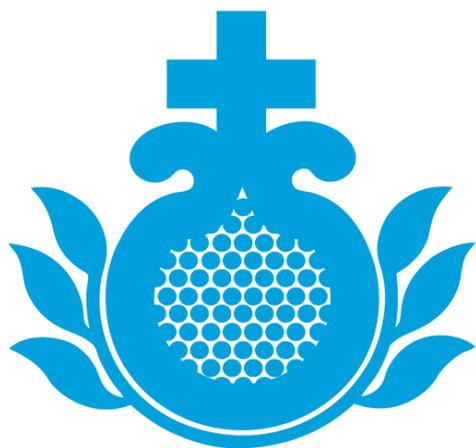
a été accompli, certes grâce au soutien du définitoire général et de beaucoup d'autres personnes dont certaines ont déjà été mentionnées.

Pour moi, ce furent six années très intenses, mais je me sens satisfait. Pendant les moments difficiles, car il y en a eu, j'ai perçu la proximité du Seigneur, de la Vierge Marie, de Saint Jean de Dieu et la vôtre à tous. J'ai eu la chance de connaître l'Ordre plus en profondeur, les frères, de nombreux collaborateurs et bénévoles et j'ai eu la chance d'être le témoin d'un si grand nombre d'exemples d'hospitalité, de fraternité et d'engagement missionnaire. J'ai également souffert, en particulier lorsque les problèmes concernaient des personnes ou l'un ou l'autre confrère.

Je suis bien conscient de mes limites, que je n'ai pu faire tout ce que j'espérais et que je me suis souvent trompé. Pour cela je demande pardon aux personnes, frères ou collaborateurs qui ont souffert par suite de mes erreurs. Comme excuse, je ne peux que vous assurer qu'en tout, je me suis toujours efforcé de faire pour le mieux.

Je ne peux conclure ce rapport sans rappeler les confrères qui nous ont quittés pour la maison du Père au cours de ce sexennat. Il y en a eu un bon nombre, et parmi eux il y avait plusieurs jeunes. Je me souviens également des collaborateurs et bénévoles qui sont décédés pendant cette même période. Je crois qu'au ciel, aux côtés de Saint Jean de Dieu, de nos saints et bienheureux, ils seront nos meilleurs intercesseurs devant le Seigneur pour la bonne réussite de ce chapitre général.

Que l'Esprit du Seigneur et Saint Jean de Dieu nous accompagnent durant ce Chapitre général pour que nos délibérations et notre discernement nous permettent de continuer à être fidèles dans le futur à notre charisme et mission, comme l'Église nous le demande.



ROMA 2019

Capitolo Generale

Costruendo il **futuro** dell'Ospitalità
Shaping the **future** of Hospitality
Construyendo el **futuro** de la Hospitalidad
Die **Zukunft** der Hospitalität gestalten
Construire le **futur** de l'Hospitalité
Kształując **przyszłość** Szpitalnictwa

Document de travail du 69°Chapitre général

Table des matières

La Commission préparatoire	p. 3
1. Les confrères dans la communauté	p. 4
2. Les confrères comme membres de la Famille de Saint Jean de Dieu	p. 9
3. La Famille de Saint Jean de Dieu	p. 13
4. Le témoignage de l'hospitalité	p. 17
5. Les structures pour le futur	p. 21
6. La coopération internationale	p. 25

La Commission préparatoire

Le Définitoire général a adopté le slogan du prochain Chapitre général en janvier 2016 : **“Construire le futur de l’hospitalité”**.

Pendant les conférences régionales qui ont eu lieu au cours du printemps 2016, les thèmes et suggestions pour le prochain Chapitre général ont été recueillis.

La Commission préparatoire pour le Chapitre général a été nommée au cours du mois de juin 2016 et est constituée comme suit :

Frère Rudolf Knopp	1° Conseiller général, président
Frère Pascal Ahodegnon	4° Conseiller général
Frère Massimo Villa	Supérieur provincial de la Lombardie-Vénétie
Frère José Antonio Soria	Supérieur provincial d’Andalousie.
Frère Dairon Meneses	Colombie
Frère Léopold Gnami	Kenya
Frère Binish Mulackal	Inde (Communauté de la pharmacie du Vatican)
Monsieur Antoine Soubrier	France
Madame Silvia Farina	Curie générale, secrétaire

Au printemps 2017, les cinq régions de l'ordre ont eu l'occasion d'intégrer les différents chapitres du document avec des aspects spécifiquement liés à leur réalité. Le résultat est un tableau riche et complexe, caractérisé également par des vitesses et des dimensions de développement différentes. Les évaluations faites par les régions ne reflètent pas nécessairement celles faites par la Commission Préparatoire et par le Définitoire Général. Les propositions des régions ont été numérotées sans que, toutefois, ceci indique un ordre de priorité.

Le Définitoire Général a approuvé le document lors de sa session du 30 avril 2018.

1. Les confrères dans la communauté



La qualité de la vie communautaire semble être de nos jours, le problème le plus grave des communautés religieuses. Les motivations qui ont porté des personnes sans aucun lien du sang à vivre ensemble sont oubliées ou allant de soi.¹ Très souvent la vie communautaire ressemble à la vie dans une entreprise, avec des lieux pour des rencontres hâtives et insignifiantes dictées par des nécessités concrètes.

La crise se situe également sur le plan relationnel...on ne perçoit même plus dans la communauté, les attentions que l'on réserve aux collaborateurs et aux personnes que l'on ne connaît même pas. On juge les frères avec facilité, on leur affiche une étiquette et on élimine les problèmes par des sentences moralistes.

On n'examine pas les vrais problèmes, on ne les imagine même pas, on ne veut pas les connaître car cela demanderait du temps et un renversement des critères. Il est plus rapide "de mettre un sparadrap sur la blessure".

Il faut donc redécouvrir dans l'Ordre une communauté religieuse de frères qui promeut le dialogue et où chacun est reconnu pour ce qu'il est, où chacun assume ses responsabilités et développe ses propres talents.²

La formation est sans aucun doute le moyen nécessaire pour construire la communauté du futur.

Il faut davantage insister sur une formation spirituelle et une formation à la fraternité que sur une formation professionnelle en étant attentif à ce que le monde attend de chaque frère et de chaque communauté.

Il est indispensable que chaque province religieuse dispose d'une communauté formative adéquate pour atteindre cet objectif.

Il faut disposer dès la formation initiale d'instruments qui aident le frère à grandir dans la vision et la réalisation d'une vie communautaire solide et vécue avec joie, qui se fonde sur la fraternité d'où est éliminée toute haine entre les frères. Une communauté qui devient un authentique lieu de communion fraternelle.

... Nous mettre avec Jésus au milieu de son peuple, car « nous ressentons la nécessité de découvrir et de transmettre la "mystique" de vivre ensemble, de se mélanger, de se rencontrer, de se prendre dans les bras, de se soutenir, de participer à cette marée un peu chaotique qui [avec le Seigneur] peut se

¹ "Appelés par Jésus pour vivre avec Lui en amis, nous nous stimulons mutuellement à pratiquer le commandement du Seigneur de nous aimer les uns les autres comme Il nous a aimés et nous nous efforçons de maintenir entre nous l'unité que crée l'Esprit « dans le lien de la paix ».

Le don de l'hospitalité que nous avons reçu nous engage à vivre notre vie fraternelle avec simplicité ; aussi nous nous aidons mutuellement et nous nous pardonnons nos faiblesses ; nous rivalisons d'estime réciproque, nous avons les uns pour les autres des sentiments de reconnaissance et nous nous sentons solidaires de nos confrères dans leurs nécessités, dans leurs afflictions et dans leurs joies."(Cost.36)

² Le document "Identité et mission du frère religieux dans l'Église et dans le monde" nous rappelle que la qualité de la vie fraternelle des religieux frères constitue "un stimulus pour toute l'Église car, face à la tentation de la domination, de la recherche de la première place, de l'exercice de l'autorité comme pouvoir, elle manifeste la valeur évangélique des relations fraternelles horizontales".

transformer en une véritable expérience de fraternité, en une caravane solidaire, en un saint pèlerinage... (Pape François, 2 février 2017)

La communauté est constituée par un groupe suffisamment nombreux de frères qui ont une vision prophétique et font preuve d'ouverture pour construire une communauté provinciale sans frontières ni barrières.

Le problème de la communauté est aujourd'hui prioritaire car nous en sommes arrivés au : "sauve qui peut"

Les jeunes aujourd'hui sont en quête d'autres lieux de paix, de dialogue, de fraternité. Des lieux où ils peuvent expérimenter la charité, la liberté, le sens d'appartenance, la disponibilité au pardon...des lieux habités par une présence, celle du Christ qui, toujours, promet et donne la vie.

"Je m'attends à ce que chaque forme de vie consacrée s'interroge sur ce que Dieu et l'humanité attendent d'eux"... (Pape François 28 novembre 2014)

Former les frères, les préparer pour le futur en analysant la situation actuelle de l'Ordre pour le projeter vers l'avenir, constitue un objectif prioritaire.

Il faut renforcer notre témoignage par une fidélité aux vœux que nous avons professé. Ce faisant, le témoignage des frères dans la mission sera plus incisif.

Former les frères en analysant la situation actuelle de l'Ordre pour le projeter vers l'avenir signifie réaliser une formation de vaste envergure qui tienne compte des signes des temps : psychologie, sexualité etc. afin de pouvoir faire face aux réalités complexes d'aujourd'hui.

La formation permanente doit être présentée comme un instrument qui soutient l'épanouissement personnel.

1. Que devons-nous revoir dans la composition de nos communautés pour réagir devant cette crise de nature relationnelle ?
2. Quels sont les instruments nécessaires pour encourager le dialogue au sein de la communauté ?
3. Quels itinéraires de formation adopter pour former les confrères à mieux faire face à la réalité actuelle et pour acquérir une vision d'avenir ?



Pour surmonter la crise communautaire de nature relationnelle, nous nous proposons de :

1. Internationaliser nos communautés qui soient dirigées par de bons leaders.
2. Cultiver l'amour fraternel, la communication et le sens d'appartenance communautaire.
3. Organiser au niveau communautaire et provincial les sessions de formation permanente.



1. Veiller à ce que les communautés soient composées d'un nombre suffisant de Frères pour permettre une expérience authentique de fraternité. Une communauté avec un nombre minimum de religieux met en danger la vocation de l'individu. Un nombre adéquat de Frères dans les communautés favorise une expérience communautaire forte et tient compte du fait que la vie communautaire est l'un des piliers sur lequel repose notre vie de religieux hospitaliers (Const. 27a).
2. Créer une école de formation pour les formateurs où les critères de formation des différents niveaux de formation doivent être unifiés (discernement des vocations, postulatat, noviciat et scolasticat). Le contenu de la formation devrait avoir comme but de développer des compétences dans le domaine des relations humaines, de la vie fraternelle, de la psychologie du développement humain et de l'accompagnement, afin de fournir aux Confrères formateurs les outils nécessaires pour accompagner les nouvelles vocations hospitalières.
3. Les contenus formatifs devraient viser le développement des compétences dans le domaine des relations humaines, de la vie fraternelle, de la psychologie du développement humain et de l'accompagnement, afin de fournir aux formateurs des Frères les outils nécessaires pour accompagner les nouvelles vocations hospitalières.



1. Comme résultat du Chapitre général de 2019, toutes les instances de gouvernement de l'Ordre à tous les niveaux adopteront un modèle de leadership collégial, non-hiérarchique.
2. Comme résultat du Chapitre général de 2019, l'Ordre doit rechercher une expression plus radicale, non institutionnalisée et pertinente de ce que signifie être et vivre intentionnellement 'in communitio' : sœurs et frères, laïcs et consacrés.



1. Soigner les éléments constitutifs et structuraux qui favorisent la vie communautaire :
 - 1.1 Prière communautaire partagée avec les membres de la communauté
 - 1.2 Fraternité:
 - Promouvoir l'échange et la participation aux activités communes au niveau provincial.
 - Favoriser, à travers la formation, le développement des Confrères par rapport à la pluralité, au dialogue, à la communication ouverte et sincère, aux relations interpersonnelles ...
 - 1.3 Structure communautaire:
 - Nombre minimum de membres (3-4) et compatibilité entre les membres ; garantir un temps continu de présence physique au siège de la communauté : quotidienne et/ou hebdomadaire, continue (diminuer le nombre des communautés si cela s'avère nécessaire).
 - Favoriser une « mentalité provinciale » en tant qu'instrument de communion et de réalisation du projet de Saint Jean de Dieu.
2. Formation:
 - 2.1 Veiller à la figure du supérieur comme animateur, artisan de conciliation, leader...

- 2.2 Promouvoir l'analyse et le discernement de ce que signifie être un consacré au titre de l'Hospitalité.
- 2.3 Stimuler une nouvelle vitalité vocationnelle dans la Province en créant une communauté d'accueil des vocations.
- 2.4 Adapter les structures de formation initiale en fonction du nombre des vocations, de l'âge, de la nationalité, des étapes de formation...
- 2.5 Unifier les structures des centres de formation initiale des Frères : interprovinciaux, régionaux, inter-congrégations..
- 2.6 Revoir et mettre à jour le livre de la formation de l'Ordre.



1. Mesures pour résoudre les difficultés de relations et de communication.
 - 1.1. Identifier et reconnaître la présence d'un comportement dysfonctionnel lorsqu'il existe.
 - 1.2. Rechercher de l'aide auprès d'un socio-psychologue ou d'un accompagnateur compétent en dynamiques de groupe.
 - 1.3. Assurer un suivi avec un programme de guérison en vue de réconcilier les différences.
2. Les confrères sont encouragés à trouver les ressources et moyens nécessaires sur le plan spirituel, psychologique ou éducatif pour se sentir bien dans leur peau et nourrir leur vie spirituelle. Par exemple assister à des célébrations et des retraites spirituelles avec d'autres communautés, etc.

2. Les confrères comme membres de la Famille de Saint Jean de Dieu



Notre Ordre, comme c'est d'ailleurs le cas pour la vie consacrée en général, traverse une période marquée par la diminution des vocations. En outre, les mutations en cours dans la société actuelle avec toutes leurs conséquences pèsent sur la gestion de nos structures, nous obligeant à nous préparer de manière adéquate pour faire face à ces changements et assurer la pérennisation de la mission.

Dans un passé récent, nos œuvres étaient encore principalement gérées par nos confrères, mais face à la réalité actuelle, nous sommes : *“conscients de nos limites, nous recherchons et acceptons la collaboration d'autres personnes diplômées ou non, de bénévoles ou d'employés, auxquels nous nous efforçons de communiquer notre esprit dans la réalisation de notre mission”* (Constitutions.n°46). Tous ensemble nous formons la **Famille de Saint Jean de Dieu** appelée aujourd'hui plus que jamais à une plus grande collaboration dans la mission pour affronter l'avenir.

La vocation du religieux ne consiste pas uniquement à être le destinataire de l'amour de Dieu, mais également à en être le témoin. Il est appelé à être le médiateur de ce don pour l'humanité ainsi que du projet de communion que Dieu a pour le genre humain et qui s'enracine dans la communion trinitaire.³

La reconnaissance de la tâche de chacun pour le bien de tous par les confrères, est le meilleur moyen pour pouvoir travailler ensemble dans la mission et pour faire face aux changements que l'avenir nous impose. *“C'est en ce sens que Dieu en Jésus-Christ appelle chacun de nous par son nom propre, qui ne peut prêter à confusion. Chacun intervient activement et son influence sur les autres est décisive. Il est absolument nécessaire que chaque fidèle laïc ait toujours vive conscience d'être un «membre de l'Église», à qui est confiée une tâche originale, irremplaçable et qu'il ne peut déléguer, une tâche à remplir pour le bien de tous.”*⁴

Il est donc fondamental de donner une formation commune aux frères et aux collaborateurs. En effet, les frères ne seront plus appelés à gérer directement les œuvres mais bien de les animer.

Dès la formation initiale, (noviciat, scolasticat) nous devons préparer les frères à travailler de concert avec nos collaborateurs pour affronter l'avenir et faire face aux changements qu'il nous imposera, en ayant toujours en vue le bien de la mission. Nous devons également prévoir des moments de formation commune avec les collaborateurs pendant la formation permanente. Ceci permettra aux frères de leur transmettre dans un dialogue attentif et continu, le charisme, l'héritage du fondateur et les valeurs de l'Ordre pour se les approprier et les approfondir. C'est sur de tels fondements que les confrères et les collaborateurs sont appelés à projeter ensemble le futur du charisme.

Dans nos œuvres apostoliques, nous ne collaborons pas seulement avec des laïcs, mais également avec d'autres congrégations. Nos communautés ont déjà fait l'expérience d'un certain type d'accueil qu'il

³ CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE *Identité et Mission du religieux frère dans l'Église* «Et tous vous êtes frères», n.13.

⁴ *Christifideles Laici* nn. 10, 28.

nous faut renforcer. Par exemple en nous ouvrant à de nouveaux types de vie communautaire, ensemble à d'autres congrégations, en reconnaissant que nous sommes tous membres du peuple de Dieu, réunis pour une même mission. Organiser des rencontres de formation spirituelle ouvertes aux collaborateurs ou d'autres personnes peut nous aider en ce sens.

“Les relations dans l'Église – Communion s'établissent à partir de ce qui unit et non de ce qui sépare. Aujourd'hui nous sommes en train de récupérer la conscience du patrimoine commun, ce grand trésor qui nous rend tous égaux dans la commune dignité et dans les devoirs et droits communs.”⁵

1. Quelles idées ou suggestions proposez-vous pour une formation commune adéquate pour les confrères et les collaborateurs ?
2. Quelles sont vos propositions pour partager notre mission d'évangélisation avec les collaborateurs ?
3. Comment collaborer avec d'autres congrégations ?



Compte tenu des diversités de croyance religieuse des collaborateurs, il faudra que la formation commune à prévoir suscite un intérêt commun autour des destinataires de notre mission. A cet effet nous suggérons ce qui suit :

1. Organiser avec les collaborateurs des sessions de formations sur la doctrine sociale de l'Église, les valeurs de l'Ordre, la charte de l'Ordre, la bioéthique, la pastorale de la santé, etc.
2. Instaurer une journée mondiale des collaborateurs.
3. Créer une plateforme pour partager des informations et projets avec d'autres congrégations et là où cela s'avère nécessaire participer avec d'autres à des programmes de formation.

⁵ CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE *Identité et Mission du religieux frère dans l'Église* «Et tous vous êtes frères», n. 8



1. Renforcer l'Ecole d'Hospitalité comme outil efficace pour faire connaître le charisme aux Collaborateurs et comme moyen d'aider les Frères dans leur formation permanente, favorisant ainsi la vie fraternelle et le travail en commun avec les Collaborateurs.



1. Comme résultat du Chapitre général de 2019, l'Ordre recherche des occasions de formation qui mettent l'accent sur des modèles contemporains de leadership religieux à tous les niveaux de gouvernance dans toutes les régions et provinces.



1. Ouverture des communautés aux Collaborateurs :
 - 1.1 Faciliter des moments d'échange avec les Collaborateurs aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la communauté (pèlerinages, retraites, excursions, etc..).

- 1.2 Faciliter la participation des Collaborateurs à des moments de prière communautaire ou aux temps de formations permanente des Frères.
2. Créer un mouvement de partage de la spiritualité de Saint Jean de Dieu entre Confrères et Collaborateurs.



1. L'expérience de l'Amérique du Nord est fortement réglementée par l'État qui fixe une grande quantité de normes en matière d'éducation permanente pour l'intégration de la mission et la formation des confrères, des collaborateurs ainsi que des bénévoles.
2. Construire sur les fondements qui existent déjà en matière de formation formelle et informelle ; reconnaître et honorer les collaborateurs et les bénévoles qui manifestent les valeurs de l'hospitalité dans leur travail et dans l'exercice de leurs responsabilités.
3. L'évangélisation se réalise mieux dans un environnement où il y a une nette séparation entre l'Église et l'État. En étant attentifs aux besoins de ceux que nous servons, nous pouvons mieux explorer et identifier comment collaborer avec des organisations catholiques et chrétiennes qui partagent notre approche et point de vue.

3. La Famille de Saint Jean de Dieu



Construire le futur de l'hospitalité exige de comprendre la réalité que nous vivons aujourd'hui. La société évolue à un rythme accéléré dans tous les domaines et sous toutes ses facettes. Qu'il s'agisse d'aspects culturels, technologiques, changements environnementaux modes de penser et manières de vivre la spiritualité. Tous ces changements lancent des défis que l'Ordre Hospitalier doit relever en pensant sa mission d'une nouvelle manière et en tenant compte du fait que le nombre de ses œuvres ne cesse de grandir ainsi que le nombre des collaborateurs qui participent à notre mission.

Les Statuts généraux de 2009 promeuvent la vision de l'Ordre en tant que "Famille Hospitalière de Saint Jean de Dieu".⁶ Les frères ont donc la responsabilité de partager le charisme avec les collaborateurs. Ceci exige d'eux de faire preuve d'ouverture et de comprendre que les collaborateurs également peuvent avoir reçu le don de l'hospitalité. En outre, la situation actuelle exige de travailler en équipe, de se former pour devenir des membres de cette Famille

Un des grands problèmes de la société contemporaine est celui des familles éclatées, cellules dysfonctionnelles qui ne réservent pas un espace adéquat pour le bon épanouissement de leurs membres. La Famille de Saint Jean de Dieu doit créer un environnement adéquat pour permettre tant aux frères qu'aux collaborateurs d'assumer le rôle qui est le leur pour le bon fonctionnement des œuvres et pour la réalisation de la mission. Un tel environnement est créé lorsque les frères s'engagent à vivre et à transmettre le don qu'ils ont reçu de Dieu, **l'Hospitalité**. En outre, il faut veiller à choisir des collaborateurs qui se caractérisent par leur professionnalisme et par la manière dont ils vivent les valeurs et partagent avec les frères le charisme de l'hospitalité. De bonnes connaissances techniques, une sensibilité aux valeurs ne suffisent pas, si on ne possède pas ce qui nous unit comme Famille dans la mission, c'est-à-dire si on ne s'identifie pas au charisme vécu par saint Jean de Dieu et qu'il a su transmettre à ses successeurs.

⁶ (Du Glossaire des Statuts généraux) :

FAMILLE HOSPITALIÈRE DE SAINT JEAN DE DIEU

Depuis longtemps, une profonde communion s'est instaurée entre l'Ordre, qui est un institut religieux reconnu juridiquement par l'Église, et ses collaborateurs. Cette dimension est particulièrement mise en évidence dans le deuxième chapitre des Statuts généraux. Les personnes et groupes qui s'inspirent de l'idéal de saint Jean de Dieu, constituent la Famille de saint Jean de Dieu. (SG 20-22)

COLLABORATEURS

Le terme de "collaborateurs" dans l'Ordre, fait référence à une attitude de fond. Les personnes qui collaborent avec l'Ordre ne sont pas considérées simplement comme des employés mais comme des partenaires et, comme tels, coresponsables de la réalisation de la mission de l'Ordre. Le degré de cette coresponsabilité varie selon la fonction que chacun remplit dans l'œuvre.

Le terme de "collaborateurs" est utilisé également dans un sens plus large. Il n'indique pas seulement les employés ou les professionnels qui travaillent dans une œuvre, mais également les bénévoles et les bienfaiteurs. (SG 21)

Pour construire le futur de l'hospitalité il est impératif que les frères vivent pleinement leur charisme, qu'ils l'irradient et le transmettent aux collaborateurs de manière adéquate, ainsi que l'héritage du fondateur et les valeurs de l'Ordre. Ils doivent ensuite instaurer un dialogue attentif et constant avec eux pour leur permettre, en particulier les dirigeants et les cadres, d'approfondir le charisme et acquérir une authentique identité hospitalière.⁷ Notre objectif est de se sentir et de se montrer comme une famille dont l'horizon commun est : **Évangéliser le monde de la souffrance.**

1. Que peut-on faire pour qu'il y ait une authentique ouverture dans l'Ordre pour reconnaître que le don de l'hospitalité n'est pas l'apanage exclusif des frères mais qu'il est un don de Dieu destiné également aux collaborateurs, aux bénévoles et volontaires, ainsi qu'aux bienfaiteurs ?
2. Les Statuts généraux (art. 20-22) nous présentent une vision de l'Ordre comme Famille de Saint Jean de Dieu. Comment vivons-nous ce lien dans notre mission et, que nous manque-t-il pour nous sentir une authentique famille hospitalière avec des liens solides, et non pas une famille éclatée comme nous en voyons tant de nos jours dans la société ?
3. La responsabilité de garder une famille unie incombe à tous ses membres qui doivent s'y engager. Comment doivent agir les frères et les collaborateurs (travailleurs, bénévoles et volontaires ainsi que bienfaiteurs) pour construire le futur de la Famille de Saint Jean de Dieu et le futur de l'hospitalité ?



Pour que la famille hospitalière de Saint Jean de Dieu puisse vivre en harmonie le charisme de l'hospitalité et atteindre son but premier d'évangéliser le monde de la souffrance, nous nous proposons de :

1. Identifier parmi les collaborateurs, les bénévoles, les volontaires et les bienfaiteurs, des personnes qui partagent notre charisme pour une totale appartenance à la famille Hospitalière.
2. Être conscient et valoriser le précieux et incommensurable apport des collaborateurs dans le développement de la mission.
3. Manifester ouvertement notre identité et partager notre objectif commun, en cultivant l'esprit de solidarité entre frères et collaborateurs, entre communautés de la même province et surtout entre provinces.

⁷ Constitutions, art. 23: "... nous vivons tellement pénétrés de notre mission que nos collaborateurs se sentent poussés à agir de la même façon".



1. Pour que les collaborateurs, bénévoles et bienfaiteurs sentent qu'ils appartiennent à notre institution et vivent son identité, un processus de formation au charisme et aux valeurs de l'hospitalité est nécessaire. Dans la mesure du possible, il faudrait créer une entité dotée de statuts propres, en mesure d'accomplir cette mission avec sa propre structure, organisation, plans de travail et projets communs et avec un mécanisme d'évaluation.
2. Les communautés doivent être ouvertes à la possibilité que les laïcs puissent faire une expérience dans nos communautés en apportant leurs compétences à notre mission, même si le fait que nos communautés soient intégrées par des laïcs engagés qui souhaitent consacrer une période de leur vie à l'évangélisation doit nécessiter des changements à nos Statuts généraux.



1. Comme résultat du Chapitre général de 2019, l'Ordre adopte et met en œuvre un modèle de formation initiale et permanente personnalisé, basé sur l'expérience et qui promeut les relations entre les confrères et les collaborateurs.



1. Mettre en œuvre des politiques à l'intention des Collaborateurs visant à transmettre et à vivre la philosophie et les valeurs de l'Ordre:

- 1.1 Créer dans chaque centre/hôpital un département ou un service « Identité et Mission » dont la finalité est de présenter, vivre et préserver les valeurs de l'Ordre Hospitalier de Saint Jean de Dieu (hospitalité, respect, responsabilité, qualité et spiritualité) en veillant à ce que celles-ci soient axées sur la personne prise en charge et sur ses besoins.
2. Créer des « Ecoles d'Hospitalité » avec un programme structuré et officiel dans les Provinces et/ou promouvoir des plateformes de formation commune ou de discussion sur la vie des œuvres : projets, programmes...
3. Veiller particulièrement dans les œuvres apostoliques à la sélection du personnel, en particulier les cadres supérieurs et moyens.



1. La notion de collaborateur et de bénévole transcende le cadre juridique et les normes fixées par The U.S. Equal Employment Opportunity Commission and Canadian Human Rights legislation. La mission d'hospitalité est mieux réalisée lorsqu'il y a une équipe ou un groupe de personnes qui partagent une même idée et vision. Cela nous donne la liberté de parler du lieu de travail comme d'une communauté d'hospitalité et de service qui intègre les collaborateurs et les bénévoles qui souhaitent participer et développer un sens d'appartenance au charisme de l'Ordre. Il nous faut toutefois être attentifs et revoir régulièrement le type de langage que nous utilisons dans une culture très litigieuse.⁸
2. L'hospitalité est une position morale qui reconnaît la dignité des personnes à des moments de leur existence où elles sont le plus vulnérables à cause de la maladie, l'âge, l'abandon ou parce qu'elles se retrouvent sans logement. Les aider à récupérer le respect de soi et un certain bien-être attirera toujours des disciples qui partagent ce point de vue moral pour construire une environnement d'hospitalité et d'appartenance.

⁸ Pour mieux faire comprendre le problème, nous citons Laurie Morrow, PhD : « Ne commettez pas d'erreur : consciemment ou inconsciemment parler de "famille" en se référant à des employés est en fait une tactique, un type de manipulation. C'est une ruse grossière transparente pour développer un sentiment de loyauté et de soumission chez des subordonnés. En utilisant consciemment cette métaphore, un employeur/administrateur révèle son peu de respect envers ceux qu'il administre. Et ceux qui travaillent pour ce type de manipulateurs sont en général conscients qu'ils n'en reçoivent pas une protection paternelle, ou qui sait, des perles de sagesse, mais endurent l'une ou l'autre technique pour permettre à ces administrateurs manipulateurs de se sentir plus importants. »

4. Le témoignage de l'hospitalité



Le chapitre 5 du présent document aborde la nécessité de créer des structures solides et fonctionnelles pour l'avenir. Cet objectif n'est toutefois pas une fin en soi qui se contente exclusivement d'optimiser notre profil organisationnel. Sa finalité est plutôt de garantir que nos oeuvres ne perdent pas leur inspiration chrétienne⁹. Ceci doit se faire par la mise en place de procédures formelles (règlement, contrats de travail,...) mais qui ne suffisent pas. Ce qui est plus important encore est que la Famille de Saint Jean de Dieu vive et témoigne les valeurs chrétiennes.

Une base spirituelle est indispensable si nous voulons que les valeurs chrétiennes et de l'hospitalité soient palpables. En effet, il ne faut pas oublier que l'évangélisation¹⁰ constitue un élément essentiel de notre mission. C'est dans un tel but que l'Ordre doit concevoir de nouvelles pistes et qu'il ne peut se contenter de réponses et d'intentions visant simplement à sauvegarder une image.

Pour construire le futur de l'hospitalité nous ne pouvons nous contenter de vivre et de témoigner les valeurs chrétiennes individuellement, même si cela est d'une importance fondamentale, mais il nous faut garantir qu'un tel témoignage soit donné sur le plan institutionnel. Autrement, on laisse au hasard qu'un membre de la Famille de Saint Jean de Dieu s'engage ou non pour vivre et témoigner les valeurs chrétiennes et les valeurs de l'Ordre. Par conséquent, les dirigeants de nos oeuvres doivent s'inspirer d'une éthique sanitaire et gestionnelle transparente au moment de prendre des décisions stratégiques et programmatiques. Même dans les oeuvres où il n'y a aucun confrère, il faut pouvoir percevoir l'authentique esprit du charisme de l'Ordre. Pour atteindre ce but il est indispensable de bien sélectionner et former avec soin les collaborateurs, et, assurer un accompagnement des collaborateurs dirigeants fondé sur les valeurs de l'Ordre.

⁹ **Constitutions, n. 45**

... Notre fidélité à l'Église, à l'homme qui souffre et à l'esprit de l'Ordre nous engage à une opportune révision de nos œuvres afin que nous répondions toujours à notre charisme et à notre mission. Pour que notre apostolat hospitalier reste en harmonie avec les valeurs et les exigences du Royaume, nous restons attentifs aux signes des temps et les interprétons à la lumière de l'Évangile. ...

Statuts généraux, n. 19

L'Église en vertu de ce commandement du Seigneur, se doit d'être présente auprès des malades et des nécessiteux. En effet, les nouvelles formes de pauvreté et de marginalisation, de même que l'évolution constante de la médecine et des sciences sociales demandent chaque jour de nouvelles formes d'assistance que nous voulons évangéliser dans l'esprit de l'hospitalité.

Statuts généraux, n. 49

Nos œuvres apostoliques sont et se définissent comme centres confessionnels catholiques. Cette caractéristique nous impose d'une façon particulière, au regard de l'Église et de la société, d'observer et de défendre les principes évangéliques, la doctrine sociale de l'Église et les normes qui concernent les droits de l'homme. ...

¹⁰ **Constitutions, n. 47**

... nous nous insérons, soit individuellement soit en communauté, dans les centres ou dans les organismes de l'Église ou de l'État pour y exercer une mission d'évangélisation et de service dans le domaine de la santé ...

L'élément essentiel qui rend le témoignage des valeurs chrétiennes si important n'est pas tant la survie de nos institutions, mais, en tout premier lieu, le bien-être des personnes prises en charge. Il est de notre devoir de défendre et de veiller au respect de leurs droits¹¹. Aujourd'hui, dans nos sociétés pluralistes, ceci peut entraîner des conflits de valeurs : les intérêts et/ou les valeurs personnelles de la personne accueillie d'une part et les valeurs chrétiennes de l'autre.

Construire le futur de l'hospitalité dans une situation à ce point complexe¹² représente un grand défi qui exige de notre part l'audace de mettre en œuvre des changements et des actions concrètes. Des déclarations de pure forme ne nous projettent pas dans l'avenir.

1. Quelles décisions devons-nous prendre aujourd'hui ?
2. Sur quoi faut-il mettre l'accent et que devons-nous faire sur le plan institutionnel pour rendre les valeurs de l'hospitalité incisives ?
3. Nous ne pouvons pas continuer à parler seulement de bioéthique, nous devons nous forger une éthique institutionnelle. Comment envisageons-nous de procéder en ce sens ?



Pour que la Famille de Saint Jean de Dieu vive et témoigne les valeurs chrétiennes, nous nous engageons à :

1. Toujours prendre des décisions qui insistent sur les valeurs de l'Ordre (hospitalité, qualité, respect, spiritualité, responsabilité)
2. Créer et formaliser impérativement une école de l'hospitalité dans chaque œuvre de l'Ordre (Œuvres-Ecole-Communauté de frères)
3. Faire le marketing de nos valeurs à travers les nouvelles technologies d'information et de communication.
4. Veiller à ce qu'au plan institutionnel la dignité des personnes soit respectée.

¹¹ **Constitutions, n. 23**

L'hospitalité dont nous avons fait vœu nous engage à défendre les droits de la personne à naître, à vivre décemment, à être assistée dans ses infirmités et à mourir avec dignité. ...

¹² "Nous vivons dans des sociétés où les règles économiques remplacent les règles morales". Discours du Pape François aux participants de la plénière de la Congrégation pour les Instituts de la Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique. Rome, 28 janvier 2017



1. Des structures moins complexes, mieux organisées et plus accessibles pour aider les malades et les nécessiteux qui n'ont pas accès aux soins et aux services médicaux. Par notre témoignage, nous devons tous inspirer des attitudes d'hospitalité et d'esprit charismatique. Notre mission doit être une gestion humanisée, au plus près l'homme, afin d'encourager, de motiver et d'animer une façon de travailler centrée sur ces quatre aspects : planification, communication, travail d'équipe et formation permanente.



1. Comme résultat du Chapitre général de 2019, l'Ordre lance un processus de discernement relatif aux nouvelles formes d'hospitalité, nouvelles périphéries et nouveaux pauvres (par exemple, les réfugiés, les victimes de maltraitance et la planète qui souffre).
2. Comme résultat du Chapitre général de 2019, l'Ordre promeut des processus de formation pour les confrères, les collaborateurs et les bénévoles en insistant sur les bonnes pratiques. Il met en place des protocoles et politiques de développement dans toutes les provinces pour garantir la création de postes et d'espaces sécurisés pour tous ceux qui sont engagés dans nos œuvres et services.



1. Renforcer le « visage social » de l'Institution : offrir des réponses aux pauvretés et aux besoins qui surgissent autour de nous.

2. Maintenir des communautés dans les œuvres à condition qu'elles soient à même de donner un témoignage significatif.
3. Transmettre activement les principes et les valeurs hospitalières aux Collaborateurs en veillant en particulier à accompagner les dirigeants et responsables des œuvres en mettant l'accent sur leur fonction de transmetteur de ces signes clairs de l'identité de l'Ordre.
4. Evaluation périodique de la gestion charismatique dans les œuvres de la Province.
5. Rendre visible l'identité catholique de toutes nos œuvres et collaborer avec d'autres organismes de l'Eglise ou d'autres Congrégations qui partagent le charisme de l'Hospitalité.



1. L'Ordre doit réévaluer et mettre à jour le paradigme développé par le Frère Pierluigi Marchesi en lui donnant une nouvelle vitalité et des accents pertinents pour le monde d'aujourd'hui.
2. Un Frère de Saint Jean de Dieu est un guide moral solide qui doit faire ce qui est juste quelles qu'en soient les conséquences. Un guide moral est motivé par sa confiance en un Dieu-Providence.
3. Un Frère de Saint Jean de Dieu est une présence prophétique riche d'espérance. L'amour, le pardon et l'étreinte de Dieu est la clef pour permettre au Frère d'affirmer qui il est et de partager cette conscience de Dieu avec ceux qu'il sert et qui croisent sa route.
4. L'hospitalité va bien au-delà de la culture actuelle d'avoir droit à et est motivée par une conscience critique. Nous embrassons une hospitalité qui est inclusive, promeut l'égalité dans le respect de la justice et de l'honnêteté et fournit un environnement significatif et porteur de guérison. Ceci donne une raison d'être, un objectif à nos confrères, nos collaborateurs, bénévoles et bienfaiteurs dans la réalisation d'un ministère qui restaure la vie et lui donne une nouvelle énergie.
5. Que chaque Province/Région de l'Ordre mette en place un forum éthique avec des normes claires pour fournir des orientations et des directives dans le domaine social, clinique, environnemental, et de l'emploi ainsi qu'un code éthique individuel et fixe les limites en matière de ministère.

5. Les structures pour le futur



Depuis plusieurs années déjà, afin de garantir leurs pérennisation selon le style de saint Jean de Dieu, les œuvres de l'Ordre sont structurées conformément aux instruments législatifs, juridiques et économiques de chaque pays. Petit à petit, des réseaux se sont formés dans divers domaines ce qui a renforcé toujours davantage l'esprit de la Famille de Saint Jean de Dieu. Nous devons encourager cette démarche dans les provinces qui n'ont pas encore suivi cette voie.

Mais comment pourvons-nous aller plus loin encore ? Il ne faut pas que nous nous contentions de garder sur pied nos œuvres, il nous faut réfléchir sur ce que nous pouvons faire pour que ces dernières soient toujours davantage fidèles au charisme. Nous devons faire un discernement qui nous aide à déceler de nouvelles réponses et de nouvelles formes efficaces, responsables et généreuses de travailler ensemble. Notre objectif ne doit pas seulement être de maintenir la productivité d'une oeuvre grâce à une gestion saine mais, comme nous le répète le Pape François, qu'elles soient cohérentes avec notre charisme et *"continuent à être des instruments efficaces pour que la tendresse de Dieu atteigne un grand nombre."*¹³.

Les Statuts généraux nous invitent à créer des structures juridiques utiles pour la mission.¹⁴ La discussion sur les structures juridiques de nos oeuvres est, depuis des années, dans une impasse. Certaines provinces ont adopté des solutions qui ont réduit le pouvoir d'influence de l'Ordre (Curie Générale) ou même conduit à la perte de propriétés. Si nous voulons envisager l'avenir avec responsabilité, nous devons nous poser trois questions par rapport à la gestion et à la responsabilité juridique de nos œuvres.

- Voulons-nous céder nos œuvres à d'autres organismes ?¹⁵
- Voulons-nous conserver nos œuvres comme propriété de l'Église ?¹⁶
- Voulons-nous conserver nos œuvres, même avec des structures juridiques distinctes, sous la gouvernance de l'Ordre ?¹⁷

Quel que soit notre choix, nous devons être conscients qu'il n'existe aucune solution parfaite. Toutes les propositions ont des avantages et des inconvénients. Toutefois, la grande erreur serait de laisser les choses en l'état actuel car alors ce serait la responsabilité juridique des confrères qui serait mise en jeu.

¹³ Message du Saint Père aux participants du Second Symposium International sur l'Économie organisé par la Congrégation des Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique, 25.11.2016.

¹⁴ En outre, les provinces et entités équivalentes qui l'estiment opportun, peuvent acquérir la personnalité juridique la plus adaptée au pays où elles se trouvent, sur l'avis du supérieur provincial avec le consentement de son conseil et après avoir entendu l'avis du définitoire général.

Dans tous les cas, le respect et la promotion des valeurs de l'Ordre doivent être assurés. Il est opportun d'établir un lien avec la personnalité juridique publique de la curie générale. N. 90

¹⁵ C'est la piste qu'ont choisie, par exemple, les congrégations féminines.

¹⁶ Dans ce cas on peut opter pour la création d'une PJP. Nos œuvres continuent à être des centres ecclésiaux, mais sous l'orientation de la Congrégation pour les Instituts religieux. Ce ne sont plus des centres de l'Ordre.

¹⁷ Dans ce cas on peut, par exemple, créer des sociétés à responsabilité limitée (SARL) ce qui comporte également des inconvénients. Ou encore, nous pouvons créer des fondations, mais en général ces dernières sont mises sous le contrôle de l'État.

Si nous voulons affronter l'avenir avec audace, nous devons également nous demander quel type de structure juridique est nécessaire pour la Curie générale, afin que cette dernière puisse coordonner et accompagner avec compétence les diverses entités juridiques qui sont en train d'émerger.

Indépendamment des questions juridico-structurelles internes à nos oeuvres, il faut prévoir à l'avenir un travail en réseau plus intense. C'est pour cette raison que nous voulons encourager les oeuvres à promouvoir localement la réflexion pour actualiser le charisme de l'hospitalité en collaborant avec d'autres organismes (religieux et sociaux), experts dans leur domaine respectif, pour faire reconnaître l'expérience et la compétence de l'Ordre. Toutes nos oeuvres doivent être attentives aux nouvelles pauvretés et être encouragées à créer de nouvelles structures de petites dimensions, qui répondent à des problèmes spécifiques. Ces dernières peuvent être gérées de commun accord par l'oeuvre et par la communauté locale. Elles promouvront la participation des collaborateurs et des confrères à un projet novateur. Proposer aux collaborateurs de participer à ce type de projet en tant que bénévoles, au niveau local, et comme volontaires au niveau international leur permettra d'être, avec les frères, des témoins de notre charisme et des moteurs de solidarité, de fraternité et de communion au service des nécessiteux. .

Repenser nos oeuvres *“veut être un discernement qui considère la direction, les objectifs, le sens et les implications sociales et ecclésiales des options économiques. Un discernement qui se base sur une évaluation des possibilités économiques découlant des ressources financières et personnelles ; qui a recours à des experts pour utiliser les instruments qui permettent une gestion avisée et un contrôle de celle-ci qui ne soit pas improvisée ; qui fonctionne dans le respect des lois et se met au service de l'écologie intégrale. Un discernement qui, avant tout, va à contre courant car il utilise l'argent mais ne se met pas au service de l'argent pour aucune raison que ce soit, ni même la plus juste et sainte”¹⁸*

1. Comment voulons-nous intégrer nos structures dans la construction du futur de l'Ordre ?
2. Quelles sont nos propositions pour nous refocaliser sur l'essentiel de notre vocation, en nous libérant “du poids” de la gestion sans pour autant donner l'impression que nous abandonnons le navire ?
3. Comment passer d'une visibilité locale de l'Ordre à une visibilité globale ?



Pour intégrer harmonieusement nos structures dans la construction du futur de l'Hospitalité, nous devons :

1. Entreprendre une phase de discernement sur le type de structures plus adaptées aux réalités actuelles (communautés religieuses, oeuvres apostoliques) en tenant compte des politiques sanitaires des pays où nous sommes présents.

¹⁸ Message du Saint Père aux participants du Second Symposium International sur l'Économie organisé par la Congrégation des Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique, 25.11.2016.



1. Favoriser la présence dans les centres de Confrères avec des aptitudes et des compétences dans certains secteurs de travail et de service, afin qu'il y ait une présence active d'hospitalité et que les Collaborateurs se sentent accompagnés dans leur mission.
2. Uniformiser les critères et/ou modèles d'attention au niveau régional pour renforcer l'image de l'Ordre dans le monde, en créant un travail d'équipe interprovincial et régional à travers lequel développer les différentes lignes de travail tant au niveau de la vie des Confrères qu'au niveau de la gestion des centres.



1. Comme résultat du Chapitre général de 2019, l'Ordre entreprend la restructuration des structures provinciales existant actuellement en veillant à ce que toutes les personnes concernées, confrères, collaborateurs, patients résidents et bienfaiteurs, soient inclus dans un processus de discernement collégial et respectueux.



1. Créer de nouvelles structures juridiques et canoniques pour garantir que le charisme de l'Hospitalité conformément au style de Saint Jean de Dieu se pérennise dans les centres de l'Ordre actuels, indépendamment des fusions ou unifications de Provinces. Il est impératif que de telles structures se trouvent sous la gouvernance de l'Ordre.

2. Encourager les fusions et les unifications de Provinces.
3. Renforcer ou créer des structures ou plateformes pour le travail en réseau qui favorise la connaissance globale de l'Ordre.
4. Elaborer des critères et des modalités pour garantir une présence institutionnelle dans les œuvres où il n'y a pas de communauté de Confrères.



1. L'hospitalité exige que nous réalisons nos ministères inspirés par la mission avec perspicacité et le sens des affaires. De nos jours, l'économie de marché a établi un modèle très réglementé pour administrer nos ministères. Étant donné que nous sommes appelés à offrir une hospitalité qui réponde aux besoins du peuple de Dieu, il nous incombe d'élaborer un plan cohérent et de lancer un processus qui examine les nouveaux défis ainsi que les nouvelles possibilités qui s'offrent à nous.
2. Notre charisme d'hospitalité nous oblige à sauvegarder la dignité de la vie humaine pour que nous puissions continuer à entendre le cri de ceux qui souffrent. Pour maintenir notre héritage vivant, mondialement et localement, nous devons continuer à être la voix qui réclame justice pour ceux qui souffrent et sont dans la misère. Les changements sur le plan des besoins, des structures sociales et institutionnelles exigent des réponses audacieuses. Avoir confiance dans la Providence divine nous aide à lâcher prise et à permettre à Dieu de nous indiquer la voie pour répondre aux nouveaux défis et besoins du peuple de Dieu. Ceci exige que nous sortions de nos zones de confort et que nous allions vers ceux qui sont en difficulté et dont les besoins ne sont pas reconnus.
2. La nécessité d'avoir des partenaires devient une réalité de plus en plus évidente, il nous faut identifier ce qui est préférable et faisable en la matière. Par exemple des fusions, coentreprises, affiliations, bail de longue durée, achat, accords de gestion des services, changement des propriétaires de sociétés, ou encore vente d'avoirs.

6. La Coopération internationale



Dans son livre « *The next Global Stage, Challenges and Opportunities in our Borderless World*, Wharton School Publishing». (2004) le professeur japonais Kenichi Ohmae, un des plus grands consultants mondiaux en matière de gestion compare le monde, en ce qui concerne la coopération, à une scène de théâtre. Cette image peut s'appliquer à notre famille hospitalière. Il utilise l'exemple d'un groupe de danseurs arrivés en Chine, de lieux aussi éloignés et divers les uns des autres que ne le sont l'Australie, l'Amérique et l'Afrique, pour exécuter dans la ville de Dalian, une danse traditionnelle d'origine irlandaise (**Riverdance**). L'exécution a

beaucoup plu au public chinois, et personne ne s'attendait ni ne prévoyait un tel succès.

Kenichi Ohmae utilise la même analogie pour affirmer que les organisations et institutions (comme la Famille hospitalière) doivent surmonter la dimension du local pour commercialiser leurs produits sur le marché mondial. Chaque organisation doit être ouverte à de nouvelles idées et de nouvelles connaissances. Chaque organisation doit prendre conscience des multiples et diverses réalités qui existent en tout lieu et y être sensibles.

Du point de vue étymologique, la coopération est une forme d'organisation sociale qui permet à des personnes ayant des intérêts communs de travailler ensemble dans le cadre d'un même objectif général. Cela requiert un certain niveau de confiance et de compréhension.

Pour notre famille hospitalière, l'appel à la coopération¹⁹:

- est une invitation à aller loin en cheminant ensemble. Un proverbe africain affirme : "Si tu veux aller vite, marche tout seul, mais si tu veux aller loin, marche avec les autres", ce qui signifie que les personnes évoluent quand elles reçoivent le soutien et sont interpellées à collaborer avec les autres membres de leur groupe ;
- c'est une invitation à s'adapter, à changer notre manière de penser l'hospitalité de manière globale et non locale/provinciale, ("hospitalité sans frontières") et à nous engager totalement en faveur de l'évolution sociale de la personne humaine qui est stimulée par les innovations ;
- c'est une invitation à faire preuve d'audace « de se défaire de la conduite d'autrefois ...et de se revêtir de l'homme nouveau » (cfr. Ef 4, 22-24);
- la collaboration et la coopération stimulent la créativité – ouverture pour s'initier à une autre culture²⁰ ce qui encourage les personnes à se mettre en discussion ; cette innovation est récompensée par la réalisation de nouveaux projets;
- cela implique un changement de paradigme qui affirme et illustre que les entreprises doivent bénéficier des progrès technologiques pour se situer dans ce siècle comme des entités capables d'évoluer au-delà de leurs propres frontières.

¹⁹ Statuts généraux, art. 51 a): I Le caractère universel de l'Église nous invite à intensifier nos efforts pour améliorer les conditions de vie des malades et des nécessiteux partout dans le monde. C'est pourquoi, sans négliger les lieux où l'Ordre est présent depuis de nombreuses années, nous sommes ouverts aux nouveaux défis. Dans un esprit missionnaire nous souhaitons y répondre en transmettant avec dévouement et enthousiasme le charisme de l'hospitalité en accord avec les Églises particulières et dans le respect des cultures et traditions locales.

²⁰ Statuts généraux, art.51 b) : Tous ceux qui sont directement ou indirectement engagés dans l'œuvre missionnaire de l'Ordre devront se soucier de leur formation personnelle et communautaire dans sa dimension humaine, spirituelle, technique et sociale ; ils seront encouragés et animés par leurs supérieurs respectifs.

Ce type de coopération solidaire, veut être évolutive et intégrée pour pouvoir mieux faire face à la croissance des inégalités et agir de manière efficace pour consolider les systèmes plus fragiles dans le respect des droits humains. Cette manière d’agir nous conduira sans aucun doute vers une hospitalité sans frontières.

Aujourd’hui, la Famille hospitalière est présente sur les cinq continents, même si une partie de la population – celle du soi-disant Tiers Monde et Quart Monde – en sont exclus. Ce dernier est peuplé de millions de personnes pauvres, sans logement et souvent analphabètes qui sont en quête d’un travail et qui souvent tombent dans les filets d’un réseau économique criminel. Même dans le monde de la richesse et du pouvoir, il existe une partie importante de la population qui se voit exclue des réseaux mondiaux et qui est considérée comme économiquement inutile.

Conscients des avantages que comporte une coopération adéquate, des groupes interdisciplinaires qui veulent faire le possible pour améliorer la qualité d’une authentique collaboration inter-professionnelle, accepteront d’investir le temps et l’énergie nécessaires pour surmonter les difficultés et pour modifier leur manière de travailler ensemble.

La qualité des services que nous offrons aux usagers, le développement d’une structure ou d’une nation passent nécessairement par ce changement de mentalité.

1. Pour vivre la nouvelle hospitalité nous devons repenser notre présence dans le monde de la santé qui ne cesse de changer. Ces mutations vertigineuses risquent de nous détruire si nous ne définissons pas clairement nos projets et nos stratégies. De quelle manière la coopération à l’intérieur de l’Ordre peut-elle nous aider à garder vivante l’hospitalité de saint Jean de Dieu ?
2. Renouveler l’hospitalité signifie offrir des services de qualité, évaluer correctement les ressources économiques, prendre en considération les exigences de la justice sociale, veiller à la formation des confrères et à celle des collaborateurs, adapter les structures administratives .²¹ Quelle est la place de la coopération internationale dans un tel processus?
3. Quels sont les critères que doit suivre notre Ordre au moment de collaborer avec les autres institutions présentes dans le monde de la santé et de l’hospitalité afin que nos structures demeurent un instrument d’évangélisation dans l’Église et dans le monde ?

²¹ Charte de l’Ordre Hospitalier de Saint Jean de Dieu, 4.4 L’efficacité et la bonne gestion
Statuts généraux, art. 162. Concernant l’administration des biens de l’œuvre apostolique, on observera les règles suivantes :

a) le définitoire provincial approuvera le règlement administratif de l’œuvre après avoir vérifié qu’il s’inspire de l’esprit de la gestion charismatique, qu’il ait été approuvé par le définitoire provincial et qu’il respecte les lois civiles. Il en informera ensuite la curie générale ;

b) tous les frères de la communauté n’ont pas à intervenir indistinctement dans les affaires administratives de l’œuvre apostolique, mais seulement ceux que cela concerne, conformément au règlement susmentionné.

La gestion charismatique de l’Ordre Hospitalier de Saint Jean de Dieu, Introduction : *Le concept de gestion charismatique a fait ainsi son chemin et nous permet d’assumer la gestion de l’entreprise dans le sens moderne du terme en sauvegardant toutefois les principes et les caractéristiques qui nous identifient. Parce que tout compte fait, les principes, les valeurs et les caractéristiques qui nous identifient constituent l’essence de ce que nous appelons charisme.*



Pour vivre la nouvelle hospitalité, nous devons repenser la manière de vivre la coopération au sein de la Famille de Saint Jean de Dieu. Pour ce faire nous nous proposons à :

1. Coopérer avec les organismes qui sont dans le domaine de la santé qui peuvent nous soutenir sur le plan technique et financier sans nous éloigner des valeurs de l'Eglise et de notre charisme.
2. Renforcer le jumelage entre les Provinces et entre œuvres de même nature.
3. La coopération peut nous aider en nous soutenant dans nos projets et la formation et le transfert des compétences.
4. Tenir compte des politiques sanitaires locales.
5. Etre fidèle à notre charisme.



1. Renforcer l'instrument des jumelages déjà existants dans l'Ordre pour assurer la transmission des connaissances et des expériences de succès, dans tous les pays où l'Ordre est présent, pour les faire connaître, les transmettre et les diffuser dans d'autres centres, consolidant ainsi notre mission hospitalière.
2. Créer une structure semblable à celle de Juan Ciudad comme articulation et observatoire des opportunités et des possibilités pour l'Ordre, consacrée à l'exploration des possibilités offertes par les différentes régions où nous sommes présents.



1. Comme résultat du Chapitre général de 2019, l'Ordre développe et met en œuvre un programme de coopération pour la mission dans toutes les provinces pour répondre aux besoins ignorés dans les régions et sur le plan mondial.



1. Renforcer chez les collaborateurs de nos œuvres une sensibilisation en matière de coopération internationale ; promouvoir le bénévolat international envers les pays en voie de développement où l'Ordre est présent.
2. Renforcer les jumelages entre les œuvres ou trouver d'autres formes de coopération pour favoriser l'échange de collaborateurs, la formation (professionnelle et en matière de gestion), le financement de projets...
3. Collaborer avec d'autres instances qui s'occupent de coopération au développement.
4. Renforcer les structures de collecte de fonds en faveur des pays en voie de développement (ou défavorisés).



1. En un temps de leadership populiste quel nouveau scénario devons-nous mettre en place pour soutenir au lieu de freiner la collaboration mondiale dans l'Ordre?
 - 1.1. Par exemple la difficulté des transferts internationaux d'argent suite au renforcement des mesures de sécurité et de surveillance ainsi que la difficulté d'échanger du personnel d'un pays à l'autre. Ceci peut freiner les programmes pour la formation professionnelle des scolastiques.
 - 1.2. La nécessité de disposer de ressources pour financer le développement humain et apostolique des confrères âgés.
 - 1.3. La coopération internationale serait plus compétente et efficace si elle disposait de plus de ressources pour ce faire.
 - 1.4. La nécessité de collaborer avec d'autres organisations qui partagent notre point de vue et reconnaissent notre identité catholique.

2. La capacité de partager les bonnes pratiques est un bon début. La coopération internationale ne devrait pas viser exclusivement à l'échange de ressources financières, mais elle devrait renforcer la qualité et la pérennisation des soins en fonction d'un protocole qui intègre les systèmes de soins sanitaires et d'attention sociale.
 - 2.1. La mission de l'Ordre continue à proclamer la Bonne Nouvelle en réalisant le ministère de guérison de Jésus de Nazareth. Il est par conséquent souhaitable que les ministères des provinces disposent de ressources suffisantes et aient une vision prophétique pour atteindre l'objectif escompté.
 - 2.2. Identifier les ressources nécessaires pour les confrères actifs et âgés devra tenir compte de leurs exigences apostoliques, professionnelles et humaines.

Déclaration des collaborateurs au LXIXe Chapitre général - Rome, janvier 2019

Chers Frères Capitulants de l'Ordre hospitalier de Saint Jean de Dieu,

Les collaborateurs ici présents souhaitent vous exprimer leur gratitude pour la participation à ce Chapitre. Nous sommes honorés et fiers d'avoir été choisis pour contribuer avec enthousiasme, engagement et co-responsabilité à la construction du futur de l'hospitalité.

Nous remercions également la commission chargée de l'organisation du chapitre pour l'accueil et l'accompagnement qui nous ont été réservés.

Conscients des incertitudes, des peurs et des difficultés actuelles, nous souhaitons pouvoir mettre nos savoir-faire et nos compétences au service de la mission de l'Ordre et démontrer concrètement que nous partageons de tout cœur le charisme de l'hospitalité. Nous voulons continuer à grandir dans le charisme pour être des témoins vivants des valeurs de l'Ordre.

En vue du renouvellement des structures, il est essentiel d'assurer la pérennité du style et de la spiritualité de saint Jean de Dieu dans les œuvres apostoliques.

Nous espérons pouvoir continuer à jouir de votre confiance pour travailler main dans la main, en respectant les différents rôles dans la gestion des œuvres et dans d'autres initiatives visant à répondre aux nouvelles pauvretés et aux nouveaux défis et à renforcer ainsi le visage social de l'Ordre.

C'est pourquoi il est impératif de valoriser et de faire connaître le récit de l'hospitalité comme source vivante et témoignage de l'identité de la Famille hospitalière.

Nous demandons à la Curie générale d'étudier des critères permettant une plus grande et fructueuse participation des collaborateurs aux prochains Chapitres généraux.

De notre côté, nous vous invitons à trouver des formules permettant de surmonter les barrières institutionnelles internes pour pouvoir relever ensemble les défis que le futur nous lance.

Dans ce contexte nous souhaitons partager avec vous le message suivant: "Dieu donne les batailles les plus difficiles à ses meilleurs soldats". N'ayons pas peur.

Nous sommes sûrs que « saint Jean de Dieu serait heureux de voir du haut du ciel que ses enfants consacrés et leurs collaborateurs travaillent côte à côte et partagent son désir d'accueillir dans leur âme, avant que dans leurs maisons, la souffrance de ceux qui doivent supporter un poids qui est parfois au-dessus de leurs forces » (cf. La pastorale selon le style de saint Jean de Dieu, Rome 2012).

Travaillons ensemble pour le futur de l'hospitalité!

Recevez notre accolade forte et fraternelle.

Merci!

DISCOURS DE FRÈRE JESÚS ETAYO, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL, DEVANT LE SAINT-PÈRE FRANÇOIS

Très Saint-Père,

L'Ordre hospitalier et la Famille hospitalière de Saint Jean de Dieu, à l'approche de la clôture du LXIX Chapitre général, vous sont reconnaissants d'avoir bien voulu les recevoir aujourd'hui. « Construire le futur de l'hospitalité », telle est la devise de notre chapitre général qui a commencé le 14 janvier dernier et prendra fin le 5 février prochain.

Au nom de mes Frères et de tous les membres de notre Famille, je vous remercie pour votre témoignage de foi et de service qui nous encourage et nous incite à nous renouveler sans cesse et à persévérer dans notre vie de frères hospitaliers au service des malades, des pauvres et des nécessiteux, au service des plus fragiles de la terre, comme vous l'affirmez dans votre Exhortation apostolique *Evangelii Gaudium*. Votre préoccupation pour les personnes les plus vulnérables, marginalisées et oubliées par notre société, qui sont les fils de Dieu et nos frères, est pour nous un rappel prophétique de la mission que le Seigneur et l'Église ont confiée aux Frères de Saint Jean de Dieu et que nous sommes appelés à partager.

Les personnes ici réunies sont les membres de notre Chapitre général : Frères de Saint Jean de Dieu, des Frères de nos communautés de Rome, ainsi que quelques collaborateurs qui nous aident pendant les travaux capitulaires. Pendant le Chapitre, dans un esprit de discernement, nous avons demandé au Seigneur de nous éclairer pour pouvoir relever les défis auxquels nous sommes confrontés, notre seule finalité étant de rester fidèles à l'Évangile, à l'Église et à notre Fondateur dans les différents pays où notre Institut est présent.

Ces visages souriants que vous voyez ici sont ceux de personnes qui proviennent de pays et de cultures différents et qui montrent la diversité de notre Ordre et de l'Église. Nous représentons un très grand nombre de personnes : religieux et laïcs, professionnels et volontaires, bienfaiteurs et amis qui forment la Famille hospitalière de Saint Jean de Dieu. Nous sommes tous au service de l'hospitalité, inspirés par l'icône évangélique du Bon Samaritain incarnée par Saint Jean de Dieu, Saint Jean Grande, Saint Benoît Menni, Saint Richard Pampuri, les 95 bienheureux Martyrs hospitaliers d'Espagne et de Colombie, les bienheureux José Olallo Valdés de Cuba et Eustache Kugler d'Allemagne. Ils sont pour nous des témoins et des exemples de fidélité charismatique, de dévouement et de service à Dieu et à ceux qui souffrent.

Vivre et pratiquer l'hospitalité est notre raison d'être dans l'Église, pour l'Église et pour le monde. À l'époque de la globalisation et des migrations, la meilleure réponse sociale, humaine, éthique et religieuse est l'*hospitalité*, que notre Ordre symbolise par la *grenade*. C'est pour cette raison que nous avons voulu vous offrir un arbre, un *grenadier*, dont nous souhaitons qu'il soit planté dans les jardins du Vatican.

Nous rencontrons beaucoup de personnes seules, pauvres, malades, sans travail, marginalisées, désespérées, exploitées... D'une certaine manière, toutes proportions gardées, ce sont les mêmes personnes que Saint Jean de Dieu rencontrait à Grenade il y a presque 500 ans. Bouleversé par l'amour de Dieu, il ne ménagea pas sa peine et mit sa vie au service des pauvres pour leur montrer l'amour miséricordieux et hospitalier de Dieu à l'endroit des plus fragiles. Aujourd'hui nous entendons ce même appel de l'Esprit saint et c'est là notre manière de vivre et de proclamer la joie de l'Évangile.

Très Saint-Père, au nom de nous tous et de notre Famille hospitalière, je vous réitère nos remerciements. Comptez sur notre soutien, notre fidélité et nos prières pour vous et pour l'Église. Nous vous remercions également pour la mission que vous réalisez dans l'Église et pour le témoignage que vous offrez à tous les fidèles et au monde entier.

Au terme de notre visite et à la veille de la Journée mondiale de la Vie Consacrée qui sera célébrée demain dans le cadre de la fête de la Présentation du Seigneur au temple, avec ma profonde gratitude, je vous prie humblement d'accorder votre bénédiction aux malades, aux pauvres et aux nécessiteux qui nous ont été confiés partout dans le monde, aux religieux et aux collaborateurs de notre Ordre et à tous ceux qui sont ici présents.

Discours du Saint Père le Pape François

aux participants du Chapitre Général de l'Ordre Hospitalier de Saint Jean de Dieu.

Sala Clementina

Vendredi 1^{er} février 2019

Chers Frères,

C'est un grand plaisir de vous recevoir à l'occasion du 69^{ème} Chapitre Général de l'Ordre Hospitalier de Saint Jean de Dieu. Merci pour ce que vous êtes et ce que vous faites au travers des différentes expressions de votre charisme. Je remercie le Supérieur Général pour ses paroles d'introduction. Je voudrais vous inviter à nous concentrer aujourd'hui sur trois points : le discernement, l'hospitalité de proximité et la mission partagée.

Discernement. Il s'agit d'une attitude fondamentale dans la vie de l'Eglise et dans la vie consacrée. Faire mémoire avec reconnaissance du passé (comme nous invite à le faire la Parole de Dieu dans la liturgie de ce jour), vivre le présent avec passion et embrasser l'avenir dans l'espérance (les trois objectifs énoncés pour l'Année de la Vie Consacrée). Tout cela serait impossible sans un discernement adapté. En regardant le passé, le discernement nous pousse à purifier notre histoire et notre charisme, à séparer le bon grain de l'ivraie, à fixer notre attention sur ce qui est vraiment important. En regardant le passé, nous parvenons aussi à cette rencontre avec celui qui nous a aimé le premier. En regardant le présent, le discernement nous invite à vivre le moment présent avec l'enthousiasme qui doit caractériser la vie consacrée, à fuir la routine et la médiocrité, et à transformer la passion pour le Christ en compassion pour répondre aux souffrances et pauvretés de l'humanité. En regardant le futur, le discernement permettra de continuer à rendre fécond le charisme de l'hospitalité et du soin, à affronter les nouveaux défis qui se présenteront. Le discernement s'inscrit dans une dimension historique.

Je souhaite que ce Chapitre reste dans le cœur et dans la mémoire de votre Congrégation comme une expérience de dialogue et de discernement, à l'écoute de l'Esprit Saint, des frères et des collaborateurs, sans céder à la tentation de l'autoréférentialité qui conduit à un renfermement sur soi. S'il vous plait, ne faites pas de l'Ordre hospitalier une armée fermée, une réserve fermée. Dialoguez, débattiez, construisez ensemble, à partir de vos racines, sur le présent et le futur de vos vies et de vos missions en écoutant sans cesse la voix de tant de malades et nécessiteux comme le fit saint Jean de Dieu : un homme passionné de Dieu et rempli de compassion pour les pauvres et les malades.

Deuxième point, l'hospitalité de proximité. L'amour et la compassion sont les fruits de l'Esprit Saint qui donnera du sens à votre mission hospitalière, qui vivifiera votre spiritualité et garantira la qualité de votre vie fraternelle et communautaire. Chez un consacré, et dans chacun des baptisés, il ne peut y avoir de véritable compassion pour nos prochains s'il n'y a pas d'amour pour Jésus. Notre amour pour le Christ nous pousse à être des prophètes de la compassion. Que résonne dans votre cœur l'appel des hommes comme un appel de Dieu. Ainsi, avec cet esprit de famille, vous pourrez à chaque instant être au service du monde blessé et malade.

Au milieu de tant de signes de mort, pensez à la figure évangélique du Bon Samaritain (cf Lc 10,15-37). Il paraît sans ressource, il n'est soutenu par aucun pouvoir, il n'a que sa besace, cependant il a un regard attentif et présent, au plus profond de son être, son cœur a vibré au rythme de celui d'un autre. L'urgence de tendre la main à celui qui en a besoin l'oblige à reporter ses projets et à interrompre son chemin. L'inquiétude qu'il ressent face à la vie blessée de l'autre fait émerger en lui le meilleur de son humanité, répandant avec tendresse l'huile et le vin sur les blessures de cet homme à moitié mort.

Dans ce geste de pur altruisme et de grande humanité se cache le secret de votre identité d'hospitaliers. En vous laissant toucher par l'autre, et par le geste du Bon Samaritain de verser de l'huile et du vin sur les plaies du malheureux tombé entre les mains des bandits, vous découvrirez la marque de votre propre identité. Une marque qui vous poussera à maintenir vivante à travers le temps la présence miséricordieuse de Jésus qui s'identifie aux pauvres, aux malades et aux nécessiteux et se consacre à leur service. De cette manière, vous pourrez accomplir votre mission de proclamer et réaliser le Royaume auprès des pauvres et des malades. Par votre témoignage et vos œuvres apostoliques, vous assurez l'assistance aux malades et aux nécessiteux, avec une préférence pour les plus pauvres (cf. Constitutions générales, art. 5), et vous promouvez la pastorale de la santé.

Le Bon Samaritain a pris soin du blessé. Le verbe "prendre soin" a une dimension humaine et spirituelle. Jésus veut que nous touchions la misère humaine, que nous touchions sa chair par la chair de ceux qui souffrent dans leur corps ou dans leur esprit. Toucher, pour nous laisser toucher. Cela nous ferait tant de bien ! Et alors vos vies se transformeront en icône des entrailles de la miséricorde de Dieu, et seront configurées au Christ compatissant et miséricordieux, qui a traversé le monde en faisant du bien à tous (cf. Ac 10, 38) et en guérissant toutes sortes de maladies et d'infirmités (cf. Mt 4, 23).

Dans ce contexte, je vous demande un discernement serein des structures. Vos structures doivent être des "auberges" (comme celle de la parabole du Bon Samaritain) au service de la vie, des espaces où les malades et les pauvres en particulier se sentent les bienvenus. Et cela vous fera du bien de vous réfléchir encore et encore à la manière d'entretenir la mémoire de ces structures, nées comme expression de votre charisme, afin qu'elles demeurent toujours au service de la tendresse et du soin que nous devons aux victimes du rejet de la société. Je vous demande de créer des réseaux "samaritains" en faveur des plus faibles, avec une attention particulière aux pauvres malades, et que vos maisons soient toujours des communautés ouvertes et accueillantes pour globaliser une solidarité compatissante.

Troisième point : la mission partagée. Ceci est une urgence réelle, non seulement parce que nous traversons des temps de pénurie de vocations, mais aussi parce que nos charismes sont des dons pour toute l'Église et pour le monde. Indépendamment du nombre et de l'âge, l'Esprit suscite toujours une fécondité renouvelée qui passe par un discernement adapté et favorise la formation conjointe, afin que les religieux et les laïcs aient un cœur missionnaire réjoui dans l'expérience du salut du Christ, et qu'ils la partagent comme consolation et compassion, courant le risque de se salir avec la boue de la route (cf. *Evangelii gaudium*, 45).

Je vous encourage à prendre soin de votre propre formation et à ne pas oublier de former les laïcs au charisme, à la spiritualité et à la mission de l'hospitalité chrétienne, afin qu'eux aussi possèdent un ferme sentiment d'appartenance et que dans vos œuvres ne manque jamais le témoignage de la spiritualité qui a nourri la vie de saint Jean de Dieu.

Chers frères, apportez la compassion et la miséricorde de Jésus aux malades et aux plus nécessiteux. Sortez de vous-mêmes, de vos limites, de vos problèmes et difficultés, pour vous unir aux autres en une caravane de solidarité. Que vos jeunes soient des prophètes et vos anciens ne cessent de rêver (cf. Joël 3, 1). Je vous accompagne de ma bénédiction et n'oubliez pas de prier pour moi. Merci.

LXIX^{ème} CHAPITRE GÉNÉRAL DE L'ORDRE HOSPITALIER DE SAINT-JEAN-DE DIEU

DISCOURS DE CLÔTURE

Frère Jesús Etayo
Supérieur Général
5 février 2019

1. Introduction

Chers Frères et Collaborateurs de la Famille Hospitalière de Saint-Jean-de-Dieu,

nous voici parvenus à la fin de notre LXIX^{ème} Chapitre Général qui avait pour titre “ *Construire le futur de l’Hospitalité* ” et qui nous a réunis plus de trois semaines à Rome, dans cette *Villa Aurelia* près de la Maison généralice des Pères Dehoniens. Ceux-ci ont gracieusement mis à notre disposition leur église, où chaque jour nous avons célébré l’Eucharistie durant laquelle le Seigneur a nourri notre vie spirituelle et a guidé nos journées de travail.

Construire l’hospitalité en regardant vers le futur implique pour nous tous de rénover chaque jour notre vocation, en accueillant l’appel du Seigneur qui nous envoie pour la mission de l’hospitalité, en servant les pauvres, les malades et les nécessiteux. Notre charisme et notre mission nous fournissent de bonnes bases, mais il nous faut construire, encore et encore, à tout moment, les formes et les façons de répondre aux défis et aux nécessités qui se présentent à nous, pour que la Maison, c’est-à-dire notre Ordre et notre Famille, soit toujours prête et bien disposée. Les formes et les façons du passé ou qui ne sont pas correctement adaptées à notre époque ne servent à rien et affaiblissent la réponse qui nous est demandée aujourd’hui.

Ce fut un Chapitre intense au vu du travail réalisé, durant lequel, guidés par l’Esprit du Seigneur, nous avons cherché à discerner la volonté de Dieu. J’espère que les résultats de notre Assemblée capitulaire portera de nombreux et bons fruits pour le futur et ouvriront un espace de lumière et d’espérance pour l’Église et pour tous les membres de notre Ordre et de notre Famille de Saint-Jean-de-Dieu.

Une fois encore, je veux tous vous remercier pour la confiance que vous m’avez faite en me réalisant comme Supérieur Général. J’accueille cela et je le vis comme étant la volonté du Seigneur qui m’appelle à poursuivre ce service pour l’Église et pour l’Ordre. Cela me confère une grande responsabilité que j’assume avec foi et espérance. Je reconnais ma pauvreté et mes limites et c’est pourquoi je place ma confiance dans le Seigneur, en sachant qu’il m’a appelé à ce service et qu’il m’accompagnera et me soutiendra, comme il l’a fait jusqu’à présent. De même, je place ma confiance et ce sexennat sous la protection de Notre Mère, la Vierge du Patronage, Patronne de l’Ordre et, dès maintenant, je demande la protection de saint Jean de Dieu, notre Fondateur et de tous nos Frères saints et bienheureux.

Évidemment, je ne pourrai rien faire seul. Vous m'avez donné un Conseil Général et, ensemble, nous travaillerons le plus possible pour répondre à ce qui nous est demandé et, bien sûr, nous aurons besoin de l'aide, du soutien et de la prière de tous les Frères et Collaborateurs, de toute la Famille de l'Ordre, car ce n'est qu'ainsi, dans la communion et la coresponsabilité, qu'il sera possible d'accomplir cette mission d'animation et de gouvernement de l'Ordre.

2. Fidèles à Jésus-Christ selon le style de saint Jean de Dieu

Jésus-Christ et l'Évangile sont les fondements de notre édifice. C'est Lui que nous suivons et c'est à Lui que nous voulons répondre en consacrant notre vie dans l'hospitalité comme le fit saint Jean de Dieu, qui est notre inspiration à tous.

Chaque jour, le Seigneur renouvelle son appel à le suivre, à être lumière et sel du monde, à être des prophètes de l'hospitalité évangélique. C'est pourquoi nous avons besoin tous les jours d'aller à la rencontre du Seigneur par la prière et dans l'Eucharistie, qui alimente notre vie spirituelle et qui renforce notre fraternité. Sans cette expérience quotidienne, nous courons le risque de voir notre maison et notre vie s'effondrer et de prendre de mauvais chemins. La rencontre avec les frères, avec les collaborateurs et, en particulier, avec les malades et les nécessiteux sont également des lieux privilégiés pour rencontrer Jésus-Christ, si nous sommes attentifs et que nous vivons notre vie dans un esprit de foi et de discernement.

Saint Jean de Dieu est un exemple pour nous. Nous trouvons en lui un excellent modèle de référence grâce à ce qu'a signifié l'expérience de Dieu dans sa vie et dans la nôtre. C'est lui qui reçut le charisme et la mission de l'hospitalité. *« Ne placez votre confiance qu'en Jésus-Christ... Dieu avant tout et au-dessus de toutes les choses du monde »* (2 Duchesse de Sessa 7). *« Aimez notre Seigneur Jésus-Christ par dessus toutes les choses du monde, car pour autant que vous l'aimez, il nous aime plus encore »* (Luis Bautista 15). Il expérimenta tellement l'amour miséricordieux de Dieu dans sa vie que cela le conduisit à aimer et à éprouver de la miséricorde pour les pauvres, les malades et les personnes vulnérables qu'il rencontra sur son chemin, en s'identifiant au Christ pauvre et fragile, se faisait pauvre et vivant pauvrement comme eux, en revivant ainsi une des plus belles pages de l'Évangile, la parabole du bon Samaritain. *« Pratiquez toujours la charité, car là où il n'y a pas de charité, Dieu n'est pas présent, même si Dieu est partout »* (Luis Bautista 15).

Chers Frères, comme saint Jean de Dieu, nous participons nous aussi à cette expérience et notre vie trouve son sens et sa signification en rendant grâce chaque jour à Dieu de nous avoir appelés à la vocation et à la consécration selon le charisme de l'hospitalité. L'expérience de l'amour miséricordieux de Dieu pour chacun de nous est la source de la vie pour nous et nous devons également faire de notre vie un chemin de croissance et de conversion personnelle qui nous conduise à nous identifier davantage au Christ pauvre et fragile. Les signes qui nous aideront à discerner cette croissance sont, entre autres, la vie de pauvreté et d'austérité et le don total de ce que nous sommes et de ce que nous avons en faveur des pauvres, des malades et des nécessiteux,

à qui le Seigneur nous envoie leur porter son amour et sa miséricorde, sa vie et son annonce de salut.

À toute la Famille Hospitalière, Frères, Collaborateurs et Volontaires, je lance un appel à vivre profondément la vocation à l'hospitalité de l'Évangile selon le style de saint Jean de Dieu. Les besoins sont nombreux, les personnes sont nombreuses, nos frères et nos sœurs qui souffrent pour de multiples causes. Nous ne pourrions certes pas atteindre tout le monde, mais la mission est ardue. Ancrés dans le Seigneur et remplis de joie pour l'amour que nous avons, sortons de nous-mêmes pour pratiquer l'hospitalité chaque jour, en donnant le meilleur de ce que nous sommes et de ce que nous avons. Faisons-le en ouvrant nos Communautés, nos Maisons et notre Ordre à tous eux qui désirent faire du bien aux pauvres et aux malades, à d'autres institutions de l'Église et de la société, en suivant les paroles de notre Fondateur : « *Et puisque nous tendons tous à la même fin, même si chacun va par son chemin, selon l'approbation de Dieu pour la vocation reçue, il sera bon que nous nous aidions les uns les autres* ». (2 Gutierre Lasso, 11)

3. Le Message du Pape François à l'Ordre Hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu

Le 1^{er} février dernier, nous avons tous vécu une expérience inoubliable, lorsque nous avons été reçus en audience privée par le Pape François. Ce fut une matinée émouvante parce que nous avons eu la chance d'être avec lui, de l'écouter et de le saluer personnellement. Nous lui sommes reconnaissants d'avoir daigné nous accueillir, de nous accorder l'hospitalité au Vatican, malgré les nombreuses occupations et préoccupations qui sont les siennes.

Le plus important fut le message qu'il nous délivra. Un texte préparé exclusivement pour nous. C'est un message profond et plein de lumière, dont nous devons tous tenir compte pour la vie de notre Ordre et de notre Famille Hospitalière. En plus des lignes d'action que nous avons approuvées lors du Chapitre, je tiens à vous dire que, pour notre Gouvernement Général, le message du Pape fera partie de notre programme pour les prochaines années.

Je ne souhaite pas le répéter, car tous le connaissent, mais juste rappeler quelques brèves paroles. Il nous a parlé de trois points : le discernement, la proximité-hospitalité et la mission partagée.

À propos du discernement, nous avons souhaité que ce soit une attitude présente durant notre Chapitre. Le Pape nous demande que ce soit une attitude permanente dans la vie de notre Ordre et en chacun de ses membres : *Je souhaite que ce Chapitre reste dans le cœur et dans la mémoire de votre Congrégation comme une expérience de dialogue et de discernement, à l'écoute de l'Esprit Saint, des frères et des collaborateurs, sans céder à la tentation de l'autoréférentialité qui conduit à un renfermement sur soi. S'il vous plait, ne faites pas de l'Ordre hospitalier une armée fermée, une réserve fermée. Dialoguez, débattiez, construisez ensemble, à partir de vos racines, sur le présent et le futur de vos vies et de vos missions en écoutant sans cesse la voix de tant de malades et nécessiteux comme le fit saint Jean de Dieu : un homme passionné de Dieu et rempli de compassion pour les pauvres et les malades.*

À propos de l'hospitalité, il nous a invité à penser à la figure du bon Samaritain (cf. Lc 10, 25-37). *L'urgence de tendre la main à celui qui en a besoin l'oblige à reporter ses projets et à interrompre son chemin, comme marque de notre identité. Une marque qui vous poussera à maintenir vivante à travers le temps la présence miséricordieuse de Jésus qui s'identifie aux pauvres, aux malades et aux nécessiteux et se consacre à leur service. De cette manière, vous pourrez accomplir votre mission de proclamer et réaliser le Royaume auprès des pauvres et des malades. Par votre témoignage et vos œuvres apostoliques, vous assurez l'assistance aux malades et aux nécessiteux, avec une préférence pour les plus pauvres (cf. Constitutions générales, art. 5), et vous promouvez la pastorale de la santé.*

Il nous a également invité à effectuer un discernement serein de nos structures : *Dans ce contexte, je vous demande un discernement serein des structures. Vos structures doivent être des "auberges" (comme celle de la parabole du Bon Samaritain) au service de la vie, des espaces où les malades et les pauvres en particulier se sentent les bienvenus. Je vous demande de créer des réseaux "samaritains" en faveur des plus faibles, avec une attention particulière aux pauvres malades, et que vos maisons soient toujours des communautés ouvertes et accueillantes pour globaliser une solidarité compatissante.*

Il nous a présenté le thème de la mission partagée comme une urgence : *Indépendamment du nombre et de l'âge, l'Esprit suscite toujours une fécondité renouvelée qui passe par un discernement adapté et favorise la formation conjointe, afin que les religieux et les laïcs aient un cœur missionnaire réjoui dans l'expérience du salut du Christ, et qu'ils la partagent comme consolation et compassion, courant le risque de se salir avec la boue de la route (cf. [Evangelii gaudium](#), 45). Je vous encourage à prendre soin de votre propre formation et à ne pas oublier de former les laïcs au charisme, à la spiritualité et à la mission de l'hospitalité chrétienne, afin qu'eux aussi possèdent un ferme sentiment d'appartenance et que dans vos œuvres ne manque jamais le témoignage de la spiritualité qui a nourri la vie de saint Jean de Dieu. Chers frères, apportez la compassion et la miséricorde de Jésus aux malades et aux plus nécessiteux. Sortez de vous-mêmes, de vos limites, de vos problèmes et difficultés, pour vous unir aux autres en une caravane de solidarité. Que vos jeunes soient des prophètes et vos anciens ne cessent de rêver (cf. Joël 3, 1).*

Tous ces thèmes clé ont été traités dans notre Chapitre et ils ont été éclairés par le Pape François. Il est désormais de notre responsabilité de marcher dans cette direction pour que notre charisme et notre mission soient renouvelés, rajeunis et apportent davantage de lumière à l'Église et au monde.

4. Axes fondamentaux pour le Gouvernement Général pour les prochaines années

Comme je viens de le dire, les lignes d'action approuvées par le Chapitre et le Message du Pape François constituent le cœur de ce qui guidera le Gouvernement Général ces prochaines années. Je crois que les deux sont complémentaires et sans aucun doute le Pape François nous aide à discerner, à clarifier et à être audacieux sur certaines questions que notre Chapitre n'a sûrement pas eu la possibilité de traiter. Compte-tenu de cela, je souhaite signaler ici quelques axes que je considère comme fondamentaux et sur lesquels le Gouvernement Général mettra un accent particulier au cours des six prochaines années :

a) *Animer la vie des Frères et les Communautés*

Je considère cet axe comme fondamental et le chapitre l'a d'ailleurs fortement mis en exergue. Vivre avec la joie évangélique et avec passion en prenant soin de notre vie spirituelle et fraternelle constitue un défi permanent et, en ce moment, je dirais même que c'est essentiel. Notre consécration exige que nous mettions tout au service du Royaume, en étant des témoins et en apportant la lumière à ceux qui nous voient, en particulier à nos Collaborateurs et Volontaires, aux malades et aux nécessiteux. En plus de la question de l'autoréférentialité, nous devons dépasser d'autres attitudes comme le découragement et l'individualisme. Au niveau communautaire, nous devons redécouvrir le grand don de la fraternité qui, en même temps, forme une partie essentielle de notre vie et de notre mission. Tout est nécessaire pour le conjuguer, mais il existe des minima que nous ne pouvons pas accepter. D'autre part, je vous encourage à être créatifs, à chercher de nouvelles façons de vivre la fraternité. Au niveau apostolique, tous les Frères, nous sommes appelés, jeunes et plus âgés, à vivre l'expérience du bon Samaritain, conformément à nos possibilités et à nos responsabilités, chacun à la place qui lui revient, sans oublier que la présence près des malades est quelque chose que nous devons valoriser et essayer de faire.

En ce sens, la pastorale des vocations et la formation initiale seront deux aspects prioritaires dont nous devons continuer à prendre soin, sans oublier que la pastorale des vocations doit constituer un axe transversal touchant toutes les sphères de la vie de l'Ordre. Cela ne servira pas à grand chose de nommer un responsable et même une équipe, si nos communautés et le témoignage de chacun de nous, y compris l'identité de nos Œuvres apostoliques, ne reflètent pas ce que l'on attend de nous. Et même dans la pastorale des vocations, nous devons tenir compte de nos Collaborateurs, non seulement pour qu'ils nous aident dans nos équipes de pastorale vocationnelle, mais pour promouvoir également la vocation à l'hospitalité parmi les Collaborateurs.

Sans aucun doute, la formation permanente est un élément essentiel pour renforcer tout ce qui se réfère à notre vie consacrée. Cela a aussi été souligné durant le Chapitre. Formation continue dans le sens d'encourager tout ce qui nous aide à rénover et à vivre chaque jour notre identité de consacrés sous tous ses aspects. Pour cela, il sera bon que toutes les Provinces, durant ce sexennat, si possible durant la première partie, mettent au point un plan de renouveau spirituel de la vie des Frères, qui nous aide à grandir dans notre vie spirituelle, dans la vie communautaire et dans la mission de l'hospitalité au service des malades et des nécessiteux.

b) *La Famille Hospitalière de saint Jean de Dieu*

Je crois que nous avons progressé ces dernières années et que nous devons continuer à grandir. Le Pape nous le demande aussi dans son Message, comme dans d'autres documents de l'Église, en particulier dans celui qui émane de la CVCISVA *Identité et Mission du Religieux Frère dans l'Église (38)*. Nous devons continuer à donner une impulsion aux Écoles d'Hospitalité dans toutes les Provinces pour insuffler à nos Collaborateurs la philosophie et l'identité de notre Ordre. Mais nous devons aller encore plus loin, en partageant avec eux, non seulement la mission et les activités

apostoliques, mais aussi le charisme et la spiritualité. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions garantir l'identité charismatique de nos Œuvres et leur gestion charismatique.

En plus de cela, nous devons continuer à partager davantage avec les Collaborateurs les responsabilités du gouvernement et la gestion de nos Œuvres et, dans la mesure du possible, de nos Provinces, de nos Régions et de notre Ordre, y compris en les faisant participer aux décisions et aux différentes Assemblées et Chapitres.

c) Le leadership dans les différents domaines de l'Ordre

Il s'agit d'un autre thème essentiel sur lequel nous voudrions insister dans les prochaines années. Nous avons traité de cela dans les résolutions concernant les Supérieurs locaux, mais je crois que nous devons en tenir compte dans tous les domaines. Je sais par expérience qu'il n'est pas facile d'assumer une responsabilité, dans aucun des milieux de notre vie actuelle. Mais il est tout aussi évident que les Supérieurs et ceux qui exercent une fonction de responsabilité doivent être bien formés et veiller personnellement et spirituellement, car ils sont appelés à guider une Communauté à quelque niveau que ce soit, en étant des témoins et des exemples par leur vie, en incarnant l'autorité morale, en encourageant la fraternité et en guidant la vie des autres Frères sous tous ses aspects, comme nous l'indiquent nos Constitutions, en particulier le numéro 38 ; celui-ci définit le Supérieur comme le Frère qui exerce le service du gouvernement. En partant de l'hospitalité, du discernement et du dialogue, le Supérieur doit se soucier de ce que les Frères vivent leur vocation avec enthousiasme et passion ; il doit aider à maintenir la fraternité communautaire vivante et il doit tous les aider à vivre sereinement la mission apostolique, en veillant aux Frères les plus fragiles, en particulier les malades et les anciens. Il doit être présent et attentif à ne pas trop s'absenter de la Communauté et à vivre l'austérité, comme cela convient à un religieux et encore plus à un Supérieur.

À l'époque où nous vivons, sans Supérieurs ayant des capacités de leadership et capables d'aller de l'avant et de toujours accompagner les autres, il sera difficile de grandir dans notre Ordre. C'est pourquoi il est nécessaire qu'ils soient aidés, formés et accompagnés par les Gouvernements provinciaux.

Cette nécessité de leadership est valable aussi bien au niveau des Œuvres qu'avec les Frères et les Collaborateurs qui assument la responsabilité de la gestion de celles-ci.

Je sais que nous avons tous notre responsabilité propre, chaque Frère et chaque Collaborateur ayant la sienne. Mais je suis convaincu que sans dirigeants/guides qui aident à conduire la vie et la mission de l'Ordre et de notre Famille Hospitalière, il sera très difficile d'affronter les défis qui nous attendent.

d) Revoir et discerner les structures de l'Ordre

Nous avons parlé de cela au cours de ce Chapitre et le Pape François est également intervenu sur ce point. Par conséquent, ce sera l'un des axes que le Gouvernement Général devra intensifier dans ces prochaines années. Chaque Province qui ne l'a pas encore fait est appelée à effectuer un discernement sur son futur en tenant compte de sa propre réalité. À partir de maintenant, il ne s'agit plus d'une invitation, mais d'une exigence que nous sommes tous appelés à réaliser.

Nous devons le faire au niveau des Centres, en pensant à l'avenir de bon nombre d'entre eux et en tâchant d'entrevoir de nouvelles structures, de nouvelles formes juridiques et, éventuellement, la possibilité d'unir certaines d'entre elles. Nous devons aussi être ouverts à la réalisation de projets communs avec d'autres Instituts de vie consacrée et avec d'autres entités de l'Église.

Bien entendu, nous devons aussi le faire au niveau des Provinces. Certaines ont déjà accompli les premiers pas vers l'union de diverses Provinces dont la réalisation sera confirmée dans les temps prévus, malgré les difficultés. Cependant, nous devons aller encore plus loin dans le processus de discernement que chaque Province doit effectuer et pour lequel l'aide de personnes externes et expertes en la matière est conseillée. C'est la voie que le Gouvernement insufflera, à partir du processus que nous espérons que chaque Province entreprendra et pour lequel nous serons disponibles pour apporter notre aide à ce qui sera demandé et si c'est possible. Avant les prochains Chapitres provinciaux, chaque Province devra avoir achevé ce processus de discernement et devra le présenter à la Curie généralice.

5. Le style de Gouvernement

Nous commençons tout juste ce nouveau sexennat et le nouveau Définitoire Général a besoin d'un peu de temps pour pouvoir s'organiser et concrétiser de nombreuses questions, mais je peux dire que durant les prochaines années nous voulons que notre style de gouvernement soit empreint de communion entre les membres du Gouvernement Général et avec les Supérieurs provinciaux et l'Ordre tout entier, grâce à l'exercice du dialogue, de la coresponsabilité, de la collégialité et de la synodalité.

En effet, chacun a sa mission, mais nous devons tous avoir un vaste horizon en regardant l'Ordre avec son caractère universel, en tenant compte de la diversité, d'une saine autonomie et de la réalité culturelle et régionale des Provinces et des entités de l'Ordre. Nous sommes coresponsables pour faire en sorte que notre Ordre et notre Famille répondent avec fidélité à l'appel de l'Esprit du Seigneur au moment présent et à l'avenir.

Nous voulons également établir la collégialité avec les Supérieurs provinciaux, avec lesquels nous tiendrons des Assemblées pour examiner certains points présentant un intérêt pour l'Ordre et à partir desquelles nous pourrions évaluer le travail qui sera accompli.

La synodalité permettra à l'Ordre de pouvoir cheminer uni et en communion ; pour cela nous donneront une plus forte impulsion au travail par Régions, comme espaces intermédiaires pour gérer et mener à bien la vie de l'Ordre dans chacune d'elles, conformément à leurs réalités

culturelles et à leurs nécessités. Évidemment, tout cela sera fait dans une coordination adéquate avec le Gouvernement Général de l'Ordre. Les Commissions régionales revêtiront ainsi une importante responsabilité pour la vie et le futur de l'Ordre.

6. Remerciements

Je veux en premier lieu remercier le Seigneur pour sa présence et son accompagnement durant le Chapitre, où nous avons discerné les lignes et les orientations qu'Il nous demande pour le futur de notre Ordre et de notre Famille Hospitalière.

Merci à tout l'Ordre et à toute notre Famille qui, avant et durant le Chapitre, ont constamment prié pour le bon succès de celui-ci.

Merci à tous les Frères capitulaires et à tous les Collaborateurs qui ont participé au Chapitre pendant une semaine. Leurs contributions ont été très significatives et, une fois de plus, leur message final nous a manifesté leur disponibilité et leur soutien inconditionnel, en nous demandant *d'assurer la permanence du style et de la spiritualité de saint Jean de Dieu dans les Œuvres apostoliques...* Ils nous ont fait part de leur espérance en disant : *Nous comptons sur votre confiance et nous souhaitons travailler ensemble, en respectant les différents rôles dans la gestion des Œuvres et dans d'autres initiatives.* Un grand merci, en espérant que cela a été pour eux aussi une expérience inoubliable de fraternité et d'hospitalité.

Un grand merci aux Frères qui faisaient partie du Conseil Général précédent et de la Curie généralice pour leur service très estimable. Spécialement aux Frères Rudolf Knopp, Giampietro Luzzato et Benigno Ramos, pour le grand service qu'ils ont rendu à l'Ordre, comme membres du Conseil Général. Je souhaite le meilleur pour eux dans la nouvelle étape qui s'ouvre pour leur vie, qu'ils puissent servir le Seigneur dans l'Ordre, où qu'ils soient. Pour moi, vous avez été avant tout des Frères, chez qui j'ai trouvé soutien, compréhension et hospitalité.

Merci à tous les Frères qui forment le nouveau Conseil Général d'avoir accepté ce service et cette responsabilité. Notre premier défi sera de vivre en communion et de servir l'Ordre avec audace, en mettant tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons au service de l'animation et du gouvernement de l'Ordre.

Je tiens à remercier les membres de la Commission précapitulaire et toute l'Équipe de la Curie généralice qui ont préparé le Chapitre, sous la coordination du Frère Andrés Sène. Vous avez accompli un grand travail que nous savons tous reconnaître.

Merci aux Frères qui ont participé aux différentes commissions capitulaires : la commission centrale, la commission de rédaction, la commission du bien-être, la commission de la liturgie, aux prêtres qui ont présidé l'Eucharistie et à l'Équipe médicale qui a veillé et pris soin de notre santé.

Merci aux modérateurs et aux secrétaires des groupes. Vous avez tous fait beaucoup d'efforts pour que tout fonctionne bien.

Un grand merci au Frère Gian Carlo Lopic pour le service qu'il a accompli comme Secrétaire du Chapitre et à Mme Silvia Farina qui l'a aidé à rédiger les procès-verbaux chaque jour et merci à la Commission qui a supervisé les Actes du Chapitre Général. Mes remerciements aux Frères scrutateurs, Brian O'Donnell et Parfait Tchaou.

Un merci spécial au P. David Glenday qui nous a aidé comme Modérateur du Chapitre et aux Frères qui l'ont aidé, en apportant sa sérénité, sa sagesse et sa bonne humeur écossaise, pour la bonne marche du Chapitre. Merci aussi au P. John Dardis qui a dirigé notre retraite spirituelle du premier jour et au P. Juan Carlos Martos qui a dirigé le discernement en vue de la phase électorale de notre Chapitre.

Un grand merci à l'Équipe de la Curie généralice qui a constamment été avec nous et à notre disposition pour que tout aille bien : Mme Silvia Farina, M. Klaus Mutschlechner et M. Augusto Fabbroni et, parfois aussi, M. Pietro Cacciarelli. Mes remerciements encore à M. Antoine Soubrier qui a accompli un magnifique travail, aussi bien au sein de la commission de rédaction que pour la communication et l'information du Chapitre. Merci vraiment à tous, car il y a eu beaucoup de travail et vous avez toujours été très disponibles.

Merci à toute l'équipe des interprètes, à Mme Kathlenn Elslander, à Sœur Maria Ahn et à Mme Wheran Kee pour la langue coréenne et à M. Jerome Nguyen Duc Manh pour la langue vietnamienne. Votre collaboration a été essentielle pour que le Chapitre puisse se réaliser. Merci pour votre travail parfois compliqué et exigeant. Je remercie également M. Maximiliano Pocek et toute l'équipe technique pour votre bon travail. Tout a très bien fonctionné. Merci beaucoup.

Un grand merci, enfin, à la Maison Villa Aurelia où nous avons tenu notre Chapitre. Je crois que nous nous sommes sentis très bien que tout a été très bien. Merci pour votre hospitalité, et merci aussi aux Pères Dehoniens qui nous ont permis de célébrer chaque jour l'Eucharistie dans leur église.

7. Conclusion

Le Chapitre qui se termine maintenant a été une riche expérience d'universalité, de fraternité et d'hospitalité. Dans ce Chapitre et toujours avec une attitude de discernement, nous avons tâché d'écouter l'Esprit du Seigneur pour qu'il nous illumine quant aux chemins à parcourir pour poursuivre en demeurant fidèles à notre charisme et à notre mission. Je crois que nous pouvons être satisfaits car le Seigneur a été avec nous et nous avons trouvé des lumières essentielles pour guider notre Institut au présent et au futur.

Il est vrai que les défis sont nombreux, mais il est tout aussi vrai que la grâce et le don que le Seigneur renouvelle en nous chaque jour nous donneront la force de les affronter. La clef sera de ne pas nous refermer sur nous-mêmes, ni dans nos limites, mais de vivre avec enthousiasme et de mettre notre vocation au service de l'Église de Jésus-Christ à partir de notre charisme et de notre mission.

Notre cœur doit toujours être ouvert et disposé à donner et à servir les pauvres et les malades pour faire de nos Communautés et de nos Maisons des *auberges au service de la vie*, comme nous l'a dit le Pape François. Ayons l'audace nécessaire pour cela.

Nous allons maintenant retourner chacun d'où nous sommes venus. C'est le moment de mettre en pratique ce que nous avons vécu et réalisé. Pour cela, il sera nécessaire de conserver toujours vive notre attitude de discernement, afin que l'Esprit du Seigneur continue d'éclairer notre chemin pour prendre les meilleures décisions, toujours en accord avec l'Évangile.

Je vous demande de nous garder présents dans vos prières, nous tous les Frères qui formons le Définitoire Général, pour que le seigneur nous soutienne et nous illumine, nous accorde le don du discernement et de l'audace pour guider l'Ordre et la Famille Hospitalière là où il le veut.

Portez à tous les Frères et à toute la Famille de Saint-Jean-de-Dieu nos salutations et transmettez-leur l'expérience que nous avons vécue durant ce Chapitre. Invitez-les tous à vivre avec espérance et avec courage cette nouvelle étape de la vie de notre Institut et guidez-les avec un amour fraternel et avec hospitalité sur les nouveaux chemins où nous envoie le Seigneur.

Je vous souhaite à tous un bon voyage de retour et que le Seigneur, Notre Mère la Vierge du Patronage, saint Jean de Dieu, saint Raphaël notre Frère aîné et tous nos saints et bienheureux vous accompagnent et vous bénissent, vous et tous les Frères et membres de notre chère Famille Hospitalière, durant les six années qui débutent maintenant. Merci.

LETTRE DE PRÉSENTATION DE LA PROGRAMMATION DU SEXENNAT

A tous les membres de la Famille Hospitalière de Saint-Jean-de-Dieu

1. INTRODUCTION

Le 5 février dernier a marqué la fin du LXIX^{ème} Chapitre Général de notre Ordre et, pendant cette période, nous avons travaillé à la préparation du projet du Gouvernement Général pour les six années à venir, à la lumière des conclusions et des lignes d'action approuvées par le Chapitre Général.

Nous avons voulu commencer cette nouvelle étape par une visite à Grenade de tous les membres du Définitoire Général, pour présenter à notre Fondateur, saint Jean de Dieu, cette nouvelle période que nous commençons et pour lui demander sa bénédiction, sa protection et son accompagnement. Ce furent trois journées très intenses, qui nous ont permis de retrouver les sources et l'origine d'où notre Ordre est né et, en même temps, nous avons pu rendre grâce et célébrer notre vocation, pour renouveler notre engagement envers le Seigneur au service de l'Ordre, en fonction de la mission d'animation et de gouvernement de notre Institut à laquelle nous avons été appelés.

De Grenade, nous sommes revenus à Rome, où nous avons consacré les journées du 18 au 22 mars à réunir le Définitoire Général afin de mettre en œuvre la programmation et assigner les diverses responsabilités pour le nouveau sexennat. Nous avons aussi dédié une journée pour une rencontre avec les membres du Gouvernement Général précédent, afin de réfléchir ensemble à certains aspects importants à prendre en considération pour cette nouvelle période.

Le document " Lignes d'action " approuvé lors du Chapitre Général est un document qui doit guider et orienter la vie de la Famille Hospitalière de Saint-Jean-de-Dieu tout au long des prochaines années et doit constituer la base de la programmation du Gouvernement Général, des Provinces et de toutes les structures de l'Institution. C'est un document qui tient compte des principaux défis que l'Ordre doit affronter durant ce nouveau sexennat. Il indique les priorités et plusieurs propositions qui nous aideront à mener à bien notre mission. À partir de là, nous avons élaboré la programmation du sexennat, que nous présentons maintenant. De plus, le Gouvernement Général prépare un développement des lignes d'action, en actions et activités concrètes à travailler durant les prochaines années, en particulier celles qui se réfèrent à la Curie Généralice. Il y en a d'autres, qui impliquent directement les Provinces et, pour celles-ci, le Gouvernement Général devra veiller à ce qu'elles soient mises en pratique dans chacune des Provinces de l'Ordre.

Avec le document " Lignes d'action ", nous garderons bien présent à l'esprit, pour le Gouvernement de l'Ordre et dans la programmation du sexennat, le Message que le Pape

François¹ a adressé aux capitulaires lors de l'audience qu'il nous a accordée le 1^{er} février. C'est un message bref mais très profond, qui s'adresse bien à notre Ordre et dont nous croyons qu'il ne fera beaucoup de bien. J'invite également toutes les Provinces et les Communautés à organiser des rencontres d'étude et de réflexion, avec les Collaborateurs aussi, afin de tirer des conclusions et définir des actions concrètes pour la vie de notre Institut dans tous les endroits où nous sommes présents.

Durant le Chapitre Général, nous avons révisé et approuvé plusieurs articles des Statuts Généraux de l'Ordre. Certains font référence aux nouvelles normes en matière économique et patrimoniale qu'a promulguées le Saint-Siège et dont nous devons tenir le plus grand compte dans la programmation pour leur réalisation durant l'actuel sexennat.

Je désire remercier l'Ordre tout entier pour la confiance qu'il a fait reposer en ma personne comme Supérieur Général. Je sais que les défis sont nombreux, ainsi que les difficultés de l'époque où nous vivons, mais je les assume avec le même enthousiasme, la même espérance et le même esprit de service de l'Église et de l'Ordre qu'au premier jour, comme je l'ai écrit il y a six ans. Je suis conscient que ce n'est qu'avec l'aide de Dieu et de l'ensemble de la Famille Hospitalière de Saint-Jean-de-Dieu que le nouveau Gouvernement Général pourra mener à bien la mission qui nous a été confiée. Je remercie tout spécialement les Frères qui font partie du Gouvernement Général pour leur engagement à partager avec moi la responsabilité de l'animation et du gouvernement de l'Ordre.

2. RECOURIR AU DISCERNEMENT POUR ÉCOUTER L'ESPRIT DU SEIGNEUR

Le discernement spirituel est une attitude fondamentale pour la vie de tout chrétien. Ces derniers temps, l'Église nous invite à lui dédier plus d'espace et de temps dans nos vies. C'est non seulement fondamental pour la vie personnelle des croyants et des personnes consacrées, mais ça l'est aussi pour les communautés et les institutions à tous les niveaux.

Dans son Message au Chapitre Général, le Pape François nous l'a rappelé avec des paroles remplies de sagesse qui constituent un défi pour nous tous. Le discernement est une attitude transversale permanente, qui doit être à la base de tous ce que nous sommes et de tout ce que nous vivons. Cela concerne la vie spirituelle et vocationnelle, ainsi que notre consécration, pour vivre avec passion et vaincre la routine et la médiocrité. Cela concerne la vie fraternelle et communautaire qui s'alimente du dialogue, de l'écoute des frères et de l'écoute en commun de l'Esprit. Cela concerne la mission apostolique, car c'est essentiel pour conserver la mémoire vive de l'hospitalité afin d'affronter les nouveaux défis, en écoutant les frères, les collaborateurs et les malades, les pauvres et les nécessiteux.

Le discernement nous aidera à ne pas tomber dans l'autoréférentialité, à ne pas être une chasse gardée, à ne pas nous fixer toujours sur nos problèmes et nos limites, pour sortir de nous-mêmes et, à l'exemple du bon Samaritain, être des prophètes de la compassion et de l'hospitalité.

¹ Pape François, Discours au Chapitre Général de l'Ordre Hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu, 1^{er} février 2019. Je fais référence à ce discours dans plusieurs passages de cette lettre.

Il sera important que nous tous, qui faisons partie de la Famille de Saint-Jean-de-Dieu, nous grandissions dans *l'habitus du discernement*, pour être toujours à l'écoute du Seigneur et pour que nos projets, nos décisions, aux niveaux personnel, communautaire et institutionnel, soient toujours guidés par des critères et des attitudes évangéliques et charismatiques.

Pour les prochaines années, la formation et la pratique du discernement devront faire partie intégrante de tous nos projets de formation permanente. Les bonnes intentions ne suffisent pas, il est nécessaire de connaître et de se former au sens doctrinal et méthodologique du discernement, ce qui nous conduit à l'intégrer dans la pratique quotidienne de notre vie. De même au niveau des Provinces et des Œuvres apostoliques, là où de nombreuses décisions sont prises continuellement. Il faut tenir compte des aspects techniques et professionnels, mais ce serait insuffisant sans un discernement adéquat fait à la lumière de l'Évangile et du Charisme.

Nous avons tous un chemin à parcourir dans le discernement. Je vous encourage tous à le réaliser ensemble et à l'insuffler, afin que la voix de l'Esprit ne manque pas dans notre Ordre et pour que nous soyons fidèles, en suivant et en pratiquant ce que le Seigneur nous demande à chaque instant.

3. SORTIR AVEC PASSION POUR PROMOUVOIR L'HOSPITALITÉ

C'est la devise que le Définitoire Général a choisie pour le nouveau sexennat, pour les prochains Chapitre provinciaux, pour les Visites canoniques générales et pour les différentes rencontres qui auront lieu ces prochaines années.

En sortie. C'est un appel permanent que le Pape François demande aux Instituts de Vie Consacrée (cf. *Evangelii Gaudium*, 27). C'est aussi ce qu'il nous a indiqué dans son Message aux capitulaires, lors de l'audience qu'il nous a accordée : « *Sortez de vous-mêmes, de vos limites, de vos problèmes et difficultés, pour vous unir aux autres en une caravane de solidarité* ».

Sortir pour favoriser la dynamique de la *rencontre*, avec Dieu, avec les frères, avec les collaborateurs et avec les personnes malades et vulnérables, en dépassant une vie trop centrée sur nous-mêmes, sur nos choses, sur nos maisons, sur ce qui est nôtre et qui fait courir le risque de l'isolement et de la perte de notre identité.

Avec passion, passionnément. Sortir avec enthousiasme, avec la passion de l'amour pour Jésus-Christ qui se transforme en compassion envers les personnes nécessiteuses à la rencontre desquelles nous allons. Passion et compassion sont les énergies de l'Esprit qui donnent un sens à notre mission. Une vie sans passion perd son sens, court le risque de se transformer en une vie ennuyeuse, sans horizons, sans espérance, qui tombe dans la routine et la médiocrité. Sortir de nous-mêmes, avec la force de l'amour que nous transmet le Seigneur, pour donner le meilleur de nous-mêmes au service des autres, des plus nécessiteux. C'est un défi essentiel pour toute notre Famille dans les temps actuels.

Pour promouvoir l'hospitalité. Maintenir vivants et actuels le charisme et la mission de l'hospitalité dont nous avons hérité de saint Jean de Dieu : c'est la priorité essentielle que doit toujours avoir

notre Institution et toutes les personnes qui la forment. La souffrance, la douleur et la pauvreté sont une réalité qui accompagne l'humanité. *Avoir soin des plus fragiles de la terre (cf. Evangelii Gaudium 209)* est la mission de l'Église qui définit clairement notre propre mission.

La fragilité a des visages concrets. Être touché par la douleur de ceux qui souffrent constitue la marque de notre identité, à l'exemple du bon Samaritain. Être avec les personnes malades et dans le besoin nous aidera à être des témoins et des icônes des entrailles de la miséricorde de Dieu, prophètes de la compassion (hospitalité), selon les paroles du Pape François aux capitulaires.

Nombreux sont les besoins que nous rencontrons dans notre monde actuel et nombreux les appels à l'hospitalité. Notre réponse exige aussi un discernement pour que toutes nos Œuvres soient au service de la vie et conservent toujours vive la mémoire du charisme, en étant ouvertes à d'autres personnes et institutions pour créer des réseaux de solidarité.

4. LA FAMILLE HOSPITALIÈRE DE SAINT-JEAN-DE-DIEU

Le Chapitre Général a réaffirmé la vision de l'Ordre comme Famille Hospitalière de Saint-Jean-de-Dieu, dans la ligne de ce que l'Église a insufflé ces dernières années et comme nous l'indique, entre autres, le document intitulé *Identité et Mission du religieux frère dans l'Église* (CIVCSVA 2015, 38). Dans son Message au Chapitre, le Pape François nous a parlé de *Mission partagée*, comme de l'un des axes fondamentaux sur lequel nous devons veiller.

Il nous a indiqué qu'il s'agissait d'une véritable urgence, non seulement parce que les vocations se font rares en ce moment, mais surtout parce que notre charisme est un don pour l'Église et pour le monde. L'Esprit suscite toujours une nouvelle fécondité qui exige également un discernement adéquat et une formation conjointe, de façon à ce que religieux et laïcs aient un cœur missionnaire. (cf. *Evangelii Gaudium*, 45). Il nous a encouragés à prendre soin de la formation des religieux et de former les laïcs au charisme, à la spiritualité et à la mission de l'hospitalité évangélique.

En outre, le Chapitre Général nous a invité à continuer de grandir dans la participation et dans la délégation des responsabilités à nos Collaborateurs, dans les Œuvres apostoliques, dans les Provinces, les Régions et dans l'Ordre en général. De nombreux pas ont été accomplis ces dernières années, mais il est nécessaire de continuer en faisant plus encore, spécialement dans les parties de l'Ordre où l'on a fait moins. C'est pourquoi la confiance dans nos Collaborateurs est essentielle, ainsi qu'un accompagnement approprié et une formation opportune.

L'École d'Hospitalité est un bon instrument pour accueillir, former et offrir le projet d'hospitalité de l'Ordre aux collaborateurs, de sorte qu'ils puissent sentir qu'ils sont des membres actifs de notre Famille et qu'ils soient disponibles pour assumer les engagements et les responsabilités que l'on attend d'eux, dans la ligne avec ce que les Collaborateurs qui ont assisté au Chapitre Général nous ont dit dans leur message final : « *Nous souhaitons continuer à grandir dans le Charisme, pour être des témoins vivants des valeurs de l'Ordre* ». ² J'invite toute l'institution, Frères et

² LXIX^{ème} Chapitre Général de l'Ordre Hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu. Discours final des Collaborateurs au Chapitre.

Collaborateurs, à faire un pas en avant dans cette dimension, à veiller à la formation de tous et à maintenir vivante notre identité, pour que la Famille de Saint-Jean-de-Dieu se renforce dans l'hospitalité au service du monde blessé et malade.

5. AU SUJET DE LA PROGRAMMATION

Dans la programmation que nous présentons ci-après, nous incluons les événements fondamentaux et habituels du nouveau sexennat qui intéressent l'Ordre tout entier. Sans aucun doute, il y en aura d'autres que nous indiquerons en temps opportun.

Nous incluons toutes les dates des diverses rencontres qui auront lieu. En principe, ces dates seront respectées. Il est toutefois possible qu'en certaines occasions, pour des raisons importantes, certaines d'entre elles puissent subir des variations. Dans ce cas-là, nous vous en aviserons en temps utile.

Les Visites canoniques seront effectuées selon la même dynamique que pendant le sexennat précédent. La seule variante sera l'engagement de la part des Visiteurs de suivre périodiquement la mise en œuvre, dans chacune des Provinces, des recommandations établies à la suite de leur Visite. Chaque Visiteur se mettra en contact avec le Supérieur provincial correspondant, de sorte qu'il prépare et coordonne le calendrier et les détails de la Visite.

Nous avons prévu de tenir tous les ans une Assemblée avec les Supérieurs provinciaux, afin de renforcer la coresponsabilité, la collégialité et la synodalité dans l'animation et le gouvernement de l'Ordre.

Pour ce nouveau sexennat, nous avons planifié deux cours de préparation à la profession solennelle. Nous avons prévu la possibilité, au cas où un nombre important de Frères ne puissent pas assister à ces cours, d'organiser des rencontres plus courtes avec eux, d'au moins une semaine ou dix jours à Grenade. Quoi qu'il en soit, je demande aux Supérieurs provinciaux de veiller à ce que, durant les années où les cours de préparation à la profession solennelle sont prévus, les Frères qui doivent la faire disposent de temps et de la préparation adéquate au niveau provincial, interprovincial ou régional.

Le Chapitre Général ayant exprimé son désir d'intensifier l'animation régionale, certains Conseillers Généraux vivront une partie importante de leur temps dans leur région pour être plus présents et pouvoir accompagner de plus près la vie des Provinces qui composent chaque région. Cela signifie qu'ils passeront moins de temps à Rome. Pour faciliter cela, nous avons programmé quatre Définitoires Généraux annuels, auxquels tous les membres assisteront. Il s'agira d'une semaine de travail qui nous permettra de consacrer plus de temps à la réflexion, à l'évaluation et aux autres questions nécessaires. Cela nous a aussi conduit à décider de ne pas nommer le Définitoire élargi qui a fonctionné les six dernières années. Cependant notre idée est de profiter de certains Définitoires Généraux prévus pour inviter quelques frères et collaborateurs pour nous aider à réfléchir, à étudier et à aborder certains thèmes que nous considérons nécessaires. Aussi n'y aura-t-il pas de Définitoire Général élargi fixe, mais nous organiserons des sessions du Définitoire qui rempliront cette fonction.

Au cours du Chapitre Général, plusieurs articles des Statuts Généraux ont été révisés et de nouveaux articles ont été approuvés. Dans cette publication, vous pourrez consulter tous les changements. J'attire votre attention sur les nouveaux articles approuvés (ce seront les numéros 158 et 159). Cette approbation était rendue nécessaire pour intégrer les nouvelles normes en matière économique et patrimoniale récemment promulguées par la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique³.

J'en profite pour dire que la Curie généralice enverra à toutes les Provinces le texte des Constitutions et des Statuts Généraux portant les changements réalisés et la nouvelle numérotation due à ces changements. Je demande à toutes les Provinces de même langue de se mettre d'accord pour réaliser une nouvelle édition des textes, dès que vous les aurez reçus, afin qu'il y ait une édition officielle. De la sorte, nous éviterons d'oublier les nouveaux textes approuvés et d'autres difficultés qui en dériveraient.

6. CONCLUSION

Pour conclure cette lettre de présentation du nouveau sexennat, je voudrais indiquer que je n'ai pas voulu répéter certains des aspects concrets de l'animation et du gouvernement pour cette nouvelle étape, que vous trouverez dans ce même document, dans mon discours de clôture du Chapitre Général, plus concrètement aux points quatre et cinq : *Axes fondamentaux pour le Gouvernement Général pour les prochaines années* et *Style de Gouvernement*. Vous y trouverez une série de thèmes très importants à prendre en compte et qui complètent cette lettre.

Nous commençons un nouveau sexennat, rempli de défis, qui constitue une nouvelle opportunité pour poursuivre en donnant vie au projet d'hospitalité que commença saint Jean de Dieu. J'encourage toute notre Famille Hospitalière à l'affronter en faisant appel au discernement et à l'écoute permanente de l'Esprit, et grâce à la participation active et à l'engagement de tous dans cette nouvelle période de la vie de notre Ordre.

Je remets ce sexennat dans les mains du Seigneur, Dieu notre Père, par l'intercession de la Vierge, Notre-Dame du Patronage, de saint Raphaël, notre Frère aîné, de saint Jean de Dieu, notre Fondateur, et de nos Frères saints et bienheureux qui nous ont précédés dans l'hospitalité. Qu'ils nous aident à vivre en passionnés de Dieu et en étant compatissants à l'égard des malades, des pauvres et des nécessiteux, comme le fit saint Jean de Dieu, notre Fondateur.

En union dans le Seigneur et en saint Jean de Dieu

Rome, le 25 Mars 2019

Solennité de l'Annonciation du Seigneur

Frère Jesús Etayo
Supérieur Général

³ CISVSVA, L'économie au service du charisme et de la mission, Cité du Vatican 2018.



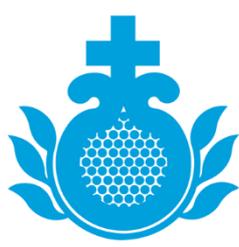
ROMA 2019

Capitolo Generale

Costruendo il **futuro** dell'Ospitalità
Shaping the **future** of Hospitality
Construyendo el **futuro** de la Hospitalidad
Die **Zukunft** der Hospitalität gestalten
Construire le **futur** de l'Hospitalité
Kształtując **przyszłość** Szpitalnictwa

PROPOSITIONS DE LIGNES D'ACTION

69ème Chapitre général



ROMA 2019

Capitolo Generale

Costruendo il **futuro** dell'Ospitalità
Shaping the **future** of Hospitality
Construyendo el **futuro** de la Hospitalidad
Die **Zukunft** der Hospitalität gestalten
Construire le **futur** de l'Hospitalité
Kształtując **przyszłość** Szpitalnictwa

1. VIE COMMUNAUTAIRE : PRESENT ET FUTUR

Notre société, et en particulier les jeunes d'aujourd'hui, aspirent à trouver des espaces de fraternité et de communion pour vivre et exprimer leur foi. Lieux alternatifs de paix, de dialogue, de fraternité... où l'on fait l'expérience de la charité, de la liberté, du sentiment d'appartenance, de la volonté de pardonner. Lieux habités par la présence du Christ, qui donne vie.

Le Chapitre général est unanime pour affirmer que la revitalisation de nos communautés, appelées à être un signe de fraternité dans notre monde, est une question prioritaire. Nous sommes invités à conformer avec passion et fidélité toutes les dimensions de notre vie à la suite de Jésus miséricordieux, au service des personnes qui nous sont confiées.

1.1. Vie spirituelle des frères et des communautés

1.1.1. Le supérieur provincial et son conseil, développant le concept de *communauté provinciale*, s'engagent à :

- a) intensifier et redynamiser le partage et la vie fraternelle et spirituelle des religieux entre eux.
- b) inciter les frères à réviser leur vie de prière personnelle, en proposant un accompagnement et un soutien spirituel de qualité lors de ces rencontres.

1.1.2. Conscient du rôle de leader que comporte aujourd'hui la fonction de supérieur de communauté, le supérieur provincial mettra l'accent sur la nécessité d'accompagner et de mettre en place un plan de formation pour les supérieurs de communauté, afin que ceux-ci puissent répondre à leur rôle d'accompagnateur spirituel.

1.2. Composition des communautés

1.2.1. Le Chapitre général retient opportun la question de la composition des communautés sur la base du nombre de confrères, de l'inter-culturalité et de la possibilité de formes alternatives de vie communautaire :

- a) Là où cela est possible, la communauté sera constituée ou maintenue avec un minimum de trois frères. On sera ouvert à d'autres formes alternatives de vie communautaire, conformément aux articles 26 et 28 des *Statuts généraux*.
- b) Le travail des provinces en région devrait pouvoir favoriser ces échanges communautaires culturels et linguistiques pour répondre aux exigences du futur de l'hospitalité dans l'Ordre.

1.3. Mission de la communauté

1.3.1. Promouvoir la présence et l'implication des frères avec et parmi les personnes que nous servons contribue à la construction du futur de l'hospitalité. Pour cela les supérieurs locaux, en lien avec le définitoire provincial:

- a) s'assureront que chaque frère puisse exercer l'hospitalité selon ses talents et les besoins, au sein d'un centre ou à l'extérieur.
- b) feront en sorte que chaque communauté soit un lieu d'épanouissement où se vit la passion pour la mission et où chacun puisse porter le témoignage de sa vocation de religieux hospitalier.
- c) favoriseront une ouverture de leur communauté vers les collaborateurs ainsi que vers l'extérieur, notamment vers les Eglises locales.
- d) veilleront à ce que les communautés suivront des formations adéquates pour être prêtes à accueillir des candidats éventuels.

2. PASTORALE DES VOCATIONS, FORMATION INITIALE ET PERMANENTE

Le Chapitre général considère que la pastorale des vocations, la formation initiale et permanente sont des thèmes parmi les plus importants pour notre Ordre aujourd'hui. Son renouvellement, comme celui de toute institution religieuse, dépend principalement de la formation de ses membres, comme nous l'a rappelé le décret *Perfectae Caritatis*, 18.

Pour chacun de ces thèmes un ensemble de propositions a été élaboré qui permet leur *aggiornamento* et leur redonne une place prépondérante et stratégique dans la vie de l'Ordre et des confrères.

2.1. Promotion des vocations

2.1.1. Convaincu que la vocation de frère hospitalier est plus que jamais essentielle à l'Eglise et au monde par le témoignage d'hospitalité aux plus fragiles, le gouvernement général incitera les régions et les provinces à :

- a) mettre en place un plan de promotion des vocations au niveau des régions et des provinces et en faire une priorité du prochain sexennat ;
- b) promouvoir toutes les possibilités d'engagement au charisme de l'hospitalité au sein de l'Ordre (pas seulement la vie consacrée) ;
- c) mettre en place des outils de communication modernes autour de la vocation des frères hospitaliers et de toute la Famille de Saint Jean de Dieu, ainsi qu'une collaboration avec l'Eglise locale, autres Instituts de Vie Consacrée, les mouvements de jeunes, les écoles...

2.2. Formation initiale et permanente

2.2.1. Le définitoire provincial doit considérer la formation des frères comme une priorité urgente et nommer des frères capables pour devenir formateurs en les formant de manière adéquate et continue. Pour cela, il est nécessaire de :

- a) Mettre à jour le livre « *Projet de formation des frères de saint Jean de Dieu* » paru en 2000 (Curie générale) en fonction des signes des temps actuels et décliner un plan de formation pour les formateurs au niveau des régions.
- b) Créer des réseaux régionaux de formateurs et prévoir des échanges entre centres de formation.
- c) Encourager la Province et les formateurs à prendre un nouveau chemin par une formation adaptée aux nouvelles réalités du monde et de la nouvelle configuration de l'Ordre.
- d) Stimuler chaque frère à être co-responsable de la formation des plus jeunes et des nouveaux candidats.

2.2.2. La formation permanente doit inclure un engagement renouvelé tant personnel que communautaire. Elle doit par ailleurs promouvoir le discernement spirituel et le bien-être physique et psychologique des frères. Dans cette optique, on sera attentif à :

- a) Mettre en place un programme provincial de formation permanente adapté aux besoins actuels de notre vie consacrée.
- b) Chaque frère, en lien avec son supérieur, est responsable de sa formation permanente, spirituelle et professionnelle. Une disponibilité intérieure à apprendre quotidiennement est fondamentale pour notre vie consacrée.
- c) Le définitoire provincial s'assure que les programmes de formation initiale et de formation permanente sont planifiés et mis en place, en s'adjoignant d'experts dans le domaine.
- d) La question de la prévention des abus doit faire l'objet d'une formation spécifique et doit être régulièrement abordée dans les discussions entre frères afin de susciter la réflexion personnelle et des comportements adaptés.
- e) Promouvoir des rencontres de formation permanente aux niveaux provincial et régional, ainsi que le travail en réseau entre provinces et communautés et avec d'autres congrégations, en considérant aussi bien la formation religieuse que la formation humaine.

3. LES STRUCTURES POUR LE FUTUR DES PROVINCES ET DE LA CURIE GÉNÉRALE

Il ne faut pas que nous nous contentions de maintenir nos œuvres, il nous faut travailler à les rendre toujours davantage fidèles au charisme. Nous devons entreprendre un discernement qui nous aide à déceler de nouvelles réponses et de nouvelles formes efficaces, responsables

et généreuses afin que nos structures soient capables d'exprimer avec audace la vitalité de notre charisme et de notre mission, construisant ainsi le futur de l'hospitalité.

3.1. Encourager les regroupements ou les unifications des provinces

- 3.1.1. Le gouvernement général et les régions encourageront et accompagneront toutes les provinces dans un processus de discernement sur leur futur en leur proposant une méthodologie adéquate.

3.2. Organisation de l'Ordre pour le futur de l'hospitalité

Au niveau de la Curie générale

- 3.2.1. Le gouvernement général coordonnera et accompagnera la gestion des différentes régions pour répondre de manière adéquate aux responsabilités de gouvernement, et aidera les provinces qui le décideront, à la mise en place d'entités juridiques.
- 3.2.2. Créer une commission qui révisera le mode de contribution financière des provinces à la curie générale.
- 3.2.3. En matière de communication, la Curie générale renforcera son image internationale par une réflexion autour de l'harmonisation de ses outils (charte graphique commune, site internet, réseaux sociaux...) en vue de faire connaître davantage le charisme de l'Ordre hospitalier.
- 3.2.4. La Curie générale de l'Ordre travaillera désormais à partir des trois langues décidées lors du Chapitre général de 2006, à savoir : l'italien, l'espagnol et l'anglais.

Au niveau régional

- 3.2.5. Faire évoluer le concept de régions en les dotant de structures idoines pour permettre le partage et l'appui aux provinces.
- 3.2.6. Discerner une nouvelle gouvernance et animation des structures pour notre vie de mission et notre vie fraternelle dans les régions, tenant compte la réalité des provinces fondatrices et les missions potentielles dans les régions.

4. FAMILLE DE SAINT JEAN DE DIEU

La société évolue à un rythme accéléré dans tous les domaines. Ces changements présentent des défis que l'Ordre hospitalier doit relever en pensant sa mission d'une nouvelle manière et en tenant compte de la diminution du nombre de frères ainsi que du fait que le nombre des œuvres ne cesse de grandir tout comme le nombre des collaborateurs qui participent à notre mission.

Le charisme transmis s'est manifesté par une créativité admirable, se traduisant par une série d'œuvres adaptées à différents temps et lieux. Une nouvelle vision de l'Ordre comme

"famille" devient de plus en plus importante, et nous accueillons sa force - comme don de l'Esprit en notre temps - dans la possibilité de partager avec détermination et profondeur son charisme, sa spiritualité et sa mission.

4.1. Promouvoir concrètement la Famille hospitalière de Saint Jean de Dieu

- 4.1.1. Travailler le concept de "Famille hospitalière" et/ou de "mouvement de Saint Jean de Dieu" en laissant chaque région faire remonter leurs idées et propositions.
- 4.1.2. Adapter les programmes, cours et formations aux différents niveaux d'adhésion des collaborateurs au charisme et mettre en place des espaces (comme des écoles de l'hospitalité) pour pouvoir partager des expériences vécues d'hospitalité entre frères et collaborateurs.

5. TMOIGNAGE DE L'HOSPITALITE

Pour que nos vies et nos centres soient témoignages d'hospitalité pour les femmes et les hommes de notre monde actuel, il est nécessaire de les réviser constamment afin que ceux-ci répondent de manière toujours plus adéquate à notre charisme, ainsi qu'aux nouveaux besoins.

Cela nous invite à être prêt au changement et à prendre de nouveaux engagements qui renforcent le profil social de l'Ordre. C'est un appel à revoir nos expressions, nos façons de mettre en relation et de transmettre les valeurs évangéliques de l'hospitalité.

5.1. Promouvoir et renforcer l'identité chrétienne et charismatique de nos œuvres

- 5.1.1. Chercher de nouveaux moyens de promouvoir l'identité chrétienne, dans le respect de la loi, et renforcer la collaboration avec l'Eglise locale et avec d'autres ordres religieux. Renforcer l'identité par une communication externe au niveau de chaque région.
- 5.1.2. Les cadres dirigeants, en lien avec le supérieur provincial et/ou local, identifient et accompagnent des collaborateurs et des frères, qui seraient des référents de l'hospitalité, pour les former dans la transmission des valeurs et du style de Saint Jean de Dieu.
- 5.1.3. Définir des modèles cohérents d'attention aux personnes tenant compte des éléments qui nous rendent reconnaissables comme centres de St Jean de Dieu.
- 5.1.4. Promouvoir l'identité de l'Ordre dans les œuvres en renforçant leur dimension sociale par une plus grande attention aux nouveaux besoins.
- 5.1.5. Mettre à jour et appliquer le document sur la gestion charismatique (Rome, 2012).

5.2. Donner un nouvel élan aux écoles de l'hospitalité dans les centres et les provinces

5.2.1. Création dans l'Ordre d'écoles de l'hospitalité au niveau régional et/ou provincial, consolidée et structurée conformément aux programmes de l'Ordre, avec une attention spéciale aux cadres dirigeants et intermédiaires. Il est essentiel de former et d'accompagner nos collaborateurs et nos frères dans leur mission d'hospitalité. Les écoles d'hospitalité doivent pour cela s'appliquer à transmettre les valeurs de l'Ordre.

5.3. Ethique institutionnelle

5.3.1. Elaborer un code d'éthique de l'Ordre fondé sur notre mission à évangéliser le monde de la pauvreté, de la maladie et de la souffrance qui soit un guide pour les provinces qui l'adapteront à leur réalité locale. Ce code devra notamment contenir des recommandations concernant le respect pour la Création.¹

5.3.2. Renforcer l'éducation à la bioéthique, à l'éthique de la gestion économique et sociale, ainsi qu'à l'éthique de la recherche dans le cadre de la formation professionnelle et de la formation permanente.

5.3.3. Mettre à jour et appliquer le document sur *La gestion charismatique* (Rome, 2012)

5.3.4. Les œuvres de l'Ordre doivent être des espaces sécurisants pour tous, surtout les plus vulnérables. A cet effet, on constituera une commission générale et une dans chaque province qui prendra en compte la question des abus et qui mettra en place des processus d'éducation, de contrôle et d'action, quand des abus se produisent.

5.3.5. Elaborer des normes professionnelles de prévention des abus.

6. STRUCTURES POUR LE FUTUR DE NOS ŒUVRES

Les *Statuts généraux* de l'Ordre invitent à créer des structures juridiques utiles pour la mission si nous voulons envisager l'avenir avec responsabilité. Cette réflexion doit également concerner la Curie générale qui doit s'interroger sur le type de structure juridique

¹ La clameur de la Terre et son impact sur les plus pauvres est un défi auquel la société humaine, l'Église et notre Ordre sont confrontés. Cette clameur nous demande de réfléchir aux points suivants:

- Comment l'Ordre peut-il proposer une nouvelle hospitalité pour répondre à la clameur d'une Terre traumatisée et de tous ses habitants ?
- Que peut dire notre hospitalité à la planète qui souffre et à nos frères et sœurs profondément appauvris par les crises écologiques de plus en plus graves ?
- Que signifie l'invitation divine d'entendre à la fois la clameur de la Terre et la clameur des pauvres pour nos vies fraternelles et pour notre vie de mission ?
- Comment pouvons-nous être solidaires dans l'hospitalité avec la bénédiction et l'étonnante beauté de la Terre et les défendre au nom de la communauté de la création dans les sphères sociales, politiques et ecclésiales ?

Cf. Pape François, *Laudato Si*, n° 49

qui lui est nécessaire afin que cette dernière puisse coordonner et accompagner avec compétence les diverses entités juridiques qui sont en train d'émerger.

Il faut aussi prévoir à l'avenir un travail en réseau plus intense. C'est pour cette raison que le chapitre général veut encourager les œuvres à promouvoir localement la réflexion pour actualiser le charisme de l'hospitalité en collaborant avec d'autres organismes (religieux et sociaux), experts dans leur domaine respectif. Les Centres doivent être attentifs aux nouvelles pauvretés et être encouragées à créer de nouvelles structures de petites dimensions, qui répondent à des problèmes spécifiques.

6.1. Le rôle du frère au sein des structures

6.1.1. Le rôle du frère sera conforme au document *Identité et mission du religieux Frère dans l'Eglise* ainsi que des différents documents de l'Ordre. Il sera décliné en fonction de ses capacités personnelles et professionnelles.

6.1.2. La responsabilité des structures de l'Ordre sera confiée à des frères ou des collaborateurs compétents, formés au charisme de saint Jean de Dieu.

6.2. Adoption de nouvelles structures juridiques pour les œuvres

6.2.1. Que les provinces qui le jugent nécessaire entament un processus de discernement pour voir comment répondre aux nouveaux défis et comment mettre en place des nouvelles structures juridiques. Pour cela, les provinces pourront compter sur le soutien de la Curie générale et des provinces ayant déjà effectué ce processus.

6.2.2. En coordination avec la Curie générale, on créera une structure au niveau régional pour aider à la responsabilité de gouvernement et coordonner les activités des provinces de la région, tels que favoriser le travail en réseau, chercher les bonnes pratiques, etc.

6.3. Initiatives à adopter vis-à-vis des nouvelles pauvretés

6.3.1. Réfléchir à une structure régionale qui permette d'agir sur des projets d'urgence, en s'associant de volontaires (frères et collaborateurs) inter-provinciaux, en coordination avec la Curie générale et le soutien des provinces de la région ainsi que de partenaires.²

² Pour répondre à l'appel du pape François visant à éradiquer l'esclavage moderne et pour aider les victimes par le biais d'une assistance pastorale afin qu'elles recouvrent leur dignité et puissent continuer à vivre décemment, l'Ordre examinera quelle réponse il peut donner à cette question très grave dans les différents pays et régions où il est présent.

6.4. Collaboration internationale entre les diverses entités de l'Ordre

- 6.4.1. Renforcer les structures régionales pour partager la responsabilité de la Curie générale et pour promouvoir une collaboration sur des thèmes d'intérêts communs entre provinces.

7. LA COOPERATION INTERNATIONALE ET LA SOLIDARITE

La coopération est une forme d'organisation sociale qui permet à des personnes ayant des intérêts communs de travailler ensemble dans le cadre d'un même objectif. Ce type de coopération solidaire veut être évolutif pour combattre la croissance des inégalités et agir de manière efficace à la consolidation des systèmes plus fragiles dans le respect des droits humains. Cette manière d'agir doit nous conduire vers une hospitalité sans frontières.

7.1. Animation et formation aux missions et coopération au développement

- 7.1.1. Développer l'actuel bureau des missions et de la coopération au niveau de la Curie générale, qui soit davantage responsable de la coordination et de la supervision de toutes les activités de la coopération internationale de l'Ordre. Ce bureau pourrait être dirigé aussi bien par un frère qu'un collaborateur qui en ait les compétences.
- 7.1.2. Ce bureau, dont la mission principale est de créer des partenariats stratégiques entre les régions de l'Ordre, renforcera le travail en équipe dans les domaines suivants :
 - a) Finance et administration
 - b) Projets et collecte de fonds, communication
 - c) Volontariat, jumelages et formation
 - d) Coopération internationale des partenariats

- 7.1.3. Le bureau des missions et de la coopération devra réfléchir à la mise en place d'une procédure permettant de déclencher un plan d'action des provinces visant à donner des réponses rapides aux catastrophes ou situations d'urgence, aussi bien via nos centres que via d'autres organisations ecclésiales ou sociales, qui donnent la garantie d'être sur le terrain. A cette fin, le bureau établira des alliances avec d'autres institutions, travail en réseau, pour donner une réponse aux demandes d'autres organisations.

7.2. Collecte de fonds

- 7.2.1. Le bureau des missions et de la coopération proposera des objectifs clairs en terme de collecte de fonds via des critères de bonnes pratiques pour harmoniser et fédérer les actions dans ce domaine au niveau international, en assurant la plus grande équité possible dans la distribution des ressources.

- 7.2.2. S'assurer d'une transparence totale de l'utilisation des dons par la publication d'un rapport annuel à destination des bienfaiteurs.
- 7.2.3. Le bureau des missions et de la coopération encouragera l'embauche d'une ou plusieurs personnes en charge de la collecte de fonds dans les provinces où ce service n'existe pas, et l'intégrera au réseau international.
- 7.2.4. Enregistrer l'Ordre comme une organisation de bienfaisance et/ou sans but lucratif, pour pouvoir collecter des fonds dans les provinces où cela n'existe pas encore, à condition que la loi du pays le permette.

7.3. Volontariat

- 7.3.1. Accompagner et animer la création, où cela est possible, d'un bureau de la coopération en charge de la promotion et de la coordination du volontariat, dans les provinces ou les régions. Encourager la nomination d'un responsable de la promotion et de la coordination du volontariat au sein de cette équipe, qui assurerait par ailleurs le lien entre les volontaires et les pays bénéficiaires.
- 7.3.2. Evaluer les différents types de volontariat existant pour créer une stratégie charismatique et des structures appropriées en fonction des législations. Faciliter l'envoi de collaborateurs volontaires en engageant les moyens nécessaires pour que cette option leur soit accessible.
- 7.3.3. Assurer un suivi du projet de volontariat international et tenir systématiquement informé le bureau des missions de la Curie générale, de sorte que soient clarifiées les motivations et évalués les objectifs.

8. GESTION ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Repenser nos œuvres « *veut être un discernement qui considère la direction, les objectifs, le sens et les implications sociales et ecclésiales des options économiques. Un discernement qui se base sur une évaluation des possibilités économiques découlant des ressources financières et personnelles ; qui a recours à des experts pour utiliser les instruments qui permettent une gestion avisée et un contrôle de celle-ci qui ne soit pas improvisée ; qui fonctionne dans le respect des lois et se met au service de l'écologie intégrale* » (Pape François, aux participants du symposium sur l'économie, 25 novembre 2016). Dans ce contexte, le Chapitre général adopte les lignes d'action suivantes :

8.1. Procédures de comptabilité à adopter pour assurer la viabilité de nos œuvres

En lien avec les récentes indications de l'Eglise sur les finances des Instituts et de leurs œuvres, conscients de la responsabilité de la Curie générale et des Curies provinciales sur ces thèmes sans prétendre une dynamique de contrôle centralisé, le Chapitre général souhaite la mise en place d'un système de gestion financière selon les critères suivants :

- 8.1.1. S'assurer de l'existence d'une structure de gouvernance économique efficace par la mise en place d'unités internes et de vérificateurs externes dans les centres et au niveau provincial. Il s'agit de faire régulièrement l'objet d'audits externes, en plus d'une vérification régulière par l'économiste provincial et son équipe.
- 8.1.2. L'organe compétent de la province doit étudier et approuver tout projet impliquant une somme d'argent importante avant de demander l'autorisation du Conseil provincial ou du Conseil général selon les règles des *Statuts généraux*.
- 8.1.3. Que chaque province adopte des processus de suivi du budget annuel incitant les centres à faire un rapport mensuel/trimestriel, préalablement approuvé par la commission financière de la province concernée. L'économiste provincial et son équipe analyseront ces rapports pour assurer la véracité de l'information et aider à l'approbation des nouveaux projets.
- 8.1.4. Tenir des comptes séparés pour la communauté et les œuvres là où ça n'est pas fait.

8.2. Critères à adopter dans le cadre d'investissements financiers

Les investissements financiers doivent être correctement réfléchis avant de les engager. Les critères suivants doivent être respectés pour investir :

- 8.2.1. Avoir des critères éthiques tant sur le plan social qu'environnemental et ecclésial. Les investissements feront l'objet d'une évaluation par des experts.
- 8.2.2. L'investissement doit être durable, en lien à la mission de l'Ordre et faire l'objet d'une analyse solide qui respecte des principes économiques de prudence.
- 8.2.3. Avant d'effectuer tout investissement financier important, demander, les conseils de l'économiste provincial et de son équipe puis l'avis d'experts.

8.3. Critères financiers et économiques pour transmettre une image en adéquation avec notre mission

- 8.3.1. Que nous suivions pleinement les règles de gestion présentées dans les *Statuts généraux* (n° 50, 157-175), dans le document *Gestion charismatique*, ainsi que dans les documents actuels de l'Eglise.
- 8.3.2. Que les administrateurs des œuvres se sentent responsables de la fidélité à la mission de saint Jean de Dieu, de sa promotion, en veillant à la transparence financière et à l'information *ad intra* et *ad extra* dans l'utilisation des subventions publiques et de leurs propres moyens.
- 8.3.3. Publier chaque année un rapport d'activité mettant en avant les projets mis en place et les réalisations effectuées grâce aux dons.
- 8.3.4. Miser sur des programmes et des actions d'engagement social assumant le risque économique nécessaire sans que cette question soit le seul critère de décision.
- 8.3.5. Dans les centres, renforcer la culture à la gestion charismatique et la coresponsabilité de tous sur les questions de durabilité et du partage des biens.

8.4. Critères pour que la gestion des biens patrimoniaux soit au service de la mission

- 8.4.1. Il est nécessaire de vérifier constamment les objectifs de nos activités et de fournir des informations adéquates, ainsi que de présenter les besoins et les projets concrets à réaliser pour lesquels des dons sont nécessaires.
- 8.4.2. Respecter la volonté des bienfaiteurs quant à l'utilisation des dons.
- 8.4.3. Prendre soin du patrimoine afin d'en faire le meilleur usage possible et ainsi remplir la mission de l'Ordre.
- 8.4.4. Ne pas mélanger le patrimoine ou les ressources générées par les centres avec des dons qui ont une orientation claire à l'attention des besoins sociaux.

Statuts généraux:

nouveaux textes approuvés

avec modifications imprimées en caractères gras

1c.

Notre Institut fut approuvé par S^t Pie V, qui le soumit à la Règle de St Augustin ; puis, en 1586, il fut reconnu par Sixte Quint comme Ordre religieux proprement dit. **Nous sommes un institut de droit pontifical.**

55b.

On accordera une attention spéciale en ce sens **aux relations avec le Saint-Siège**, au niveau de tout l'Ordre et des Églises locales où se trouvent insérées nos maisons. Aussi, tous les frères, et spécialement ceux qui sont chargés du service d'assistance spirituelle et religieuse, collaboreront avec l'Église locale et avec la paroisse sur le territoire desquels sont implantées nos œuvres apostoliques pour être, dans ces milieux, des animateurs et des témoins de notre charisme.

90b.

Lorsqu'en droit civil, on ne reconnaît pas cette personnalité canonique dans sa propre sphère de compétence, il faudra remplir les conditions requises pour la transformation de ces entités canoniques en des entités ayant la personnalité juridique civile. L'autorisation du définitoire général est requise **avant leur** constitution.

90d.

En outre, les provinces et entités équivalentes qui l'estiment opportun, peuvent acquérir la personnalité juridique la plus adaptée au pays où elles se trouvent, sur l'avis du supérieur provincial avec le consentement de son conseil **et après avoir obtenu l'autorisation du Définitoire général.**

90g.

Pour promouvoir notre mission il convient de constituer des Organisations Non Gouvernementales (ONG), des fondations, des associations ou d'autres entités juridiques.

Avant leur constitution, l'autorisation du Général avec le consentement de son Conseil est requise.

107.

d) pour qu'un frère prêtre puisse être élu supérieur provincial ou être nommé supérieur local, **la postulation et la dispense** du supérieur général avec le consentement de son conseil sont nécessaires ;

e) dans le définitoire général ou provincial, il ne peut y avoir plus de deux frères prêtres.

108c.

Nos supérieurs généraux et provinciaux, ainsi que leurs conseillers, peuvent être réélus respectivement pour un autre mandat consécutif de six ans et de quatre ans respectivement, mais pas pour un troisième mandat consécutif.

Si l'on devait célébrer le chapitre général au terme du premier triennat conformément à l'article 84b des Constitutions, l'office des conseillers généraux cesserait aussi.

Aucune charge canonique et aucune fonction ne peuvent être exercées sans limite de temps. (Can 624, § 2)

Les supérieurs locaux peuvent être réélus pour un maximum de douze ans dans la même communauté. Les maîtres de formation peuvent être confirmés dans leur charge sans limite de temps.

118a.

Le chapitre général devra se célébrer à l'échéance d'une période de six ans ou de trois ans à partir de la clôture du chapitre précédent ; toutefois, pour un juste motif, il pourrait commencer **six** mois avant ou après cette date.

136b.

Au chapitre provincial seront élus par vote secret : le supérieur provincial et un maximum de quatre conseillers provinciaux dont les noms pourront être proposés par le nouveau supérieur provincial.

Dans certaines provinces, en raison de leur dimension, du nombre de communautés et d'œuvres apostoliques ou quand des raisons suffisantes le justifient, le président du chapitre pourra autoriser l'élection de six conseiller provinciaux au maximum .

141c, d.

Avec le consentement de son conseil, le supérieur provincial nommera l'économe provincial, lequel devra avoir accompli au moins un an de profession...

De même, le Provincial, avec le consentement de son Conseil, nommera le Secrétaire provincial.

145.

Les provinces auront un règlement précisant l'organigramme, les fonctions et les responsabilités de chaque frère et collaborateur occupant un poste de responsabilité.

Ce règlement sera validé par le Provincial et son Conseil et promulgué après approbation du Définitoire général.

157b.

L'administration des biens temporels de l'Ordre, des provinces, des communautés et de nos œuvres apostoliques sera effectuée avec le plus grand soin, conformément au droit universel de l'Église, à notre droit particulier et au droit civil, sachant que les biens sont un don du Seigneur nécessaire pour notre vie et notre mission et que leur administration doit toujours favoriser, protéger et manifester la pauvreté de l'Ordre.

La communion des biens entre les Communautés et/ou les Œuvres apostoliques et les Provinces de l'Ordre et la Curie générale s'effectue également par la prise en charge des frais de la Curie générale et des Curies provinciales par une contribution financière commune établie par le Général avec son Conseil pour la Curie générale et par le Provincial avec son Conseil pour la Curie provinciale (à insérer comme références : can. 635 § 2 ; can. 1263 § 2 ; Const. 14).

158. (nouveau numéro)

L'Ordre dispose au niveau général d'un plan charismatique et d'un directoire économique (cf. L'économie au service du charisme et de la mission, n° 58). Ils sont approuvés par le Chapitre général. Il a aussi des règlements administratifs (cf. idem, n. 62) qui sont édictés par le Définitoire général. Ces trois documents forment la base de toutes les normes de gestion (STG n° 162 et 185) dans les Provinces, Délégations, Communautés et Centres.

Insérer un nouveau numéro après n° 157 (la numérotation successive change en conséquence).

159. (nouveau)

Le patrimoine stable est constitué de tous les biens immobiliers et mobiliers qui, par une légitime assignation sont destinés à garantir la sécurité économique de la curie générale des provinces et des maisons. (cf. L'économie au service du charisme et de la mission, n°38 ; 72)

Pour le patrimoine de la Curie générale, l'assignation sera faite par le Supérieur général avec le consentement de son Conseil.

Pour le patrimoine d'une province ainsi que pour celui d'une maison légitimement érigée, l'assignation sera effectuée par le Supérieur provincial avec le consentement de son Conseil et avec l'approbation du Supérieur Général. (cf. idem, n° 72)

L'attribution des biens au patrimoine stable sera soumise à une évaluation à chaque Chapitre général et à chaque Chapitre provincial. (cf. idem, n° 72)

Nouveau numéro après le numéro 158 (la numérotation successive change en conséquence).

185.

Afin de permettre une application plus spécifique des présents Statuts généraux, les provinces, vice-provinces et délégations générales devront élaborer et approuver **dans leurs chapitres respectifs** un directoire qui devra être ultérieurement confirmé par le définitoire général.

*Ajouter dans toutes les langues "**dans leurs chapitres respectifs**".*

PROGRAMMATION DU SEXENNAT 2019-2025

1. - CALENDRIER DES CHAPITRES PROVINCIAUX : 2022

Janvier	17. - 23.	Chapitre Provincial Autriche
	24. - 30.	Chapitre Provincial Bavière
	31. - 6.02.	Chapitre Provincial Inde
Février	7. - 13.	Chapitre Provincial Oceania
	14. - 20.	Chapitre Provincial Vietnam
	21. - 27.	Chapitre Provincial Corée
	28. - 6.03.	Chapitre Provincial Lombardie-Vénétie
Mars	14. - 20.	Chapitre Provincial Occidentale d'Europe
	21. - 27.	Chapitre Provincial Romaine
	28. - 3.04.	Chapitre Provincial Portugal
Avril	4. - 10.	Chapitre Provincial Pologne
	25. - 1.05	Chapitre Provincial France
Mai	2. - 10.	Chapitre Provincial Espagne
	12. - 22.	Chapitre Provincial Amérique Latine
	30. - 5.06.	Chapitre Provincial Afrique Saint Augustin
Juin	6. - 12.	Chapitre Provincial Afrique Saint Richard Pampuri
	13. - 19.	Chapitre Provincial Bon Pasteur
	20. - 27.	Chapitre Provincial EUA Californie

2.- VISITES CANONIQUES ¹

Année 2019

Province de Corée (Chine et Japon): 14.10 - 16.11. Clôture 18-23.11 Fr. Vincent Kochamkunnell
Province de France (Madagascar): 28.10 - 1.12. Clôture 2-5.12 Fr. Joaquim Erra

¹ Le Supérieur général assistera à la clôture de toutes les visites canoniques qu'il n'effectuera pas lui-même. Pour les visites qu'il effectuera personnellement, la Clôture aura lieu à la fin des Visites, aux dates indiquées.

Année 2020

Province Romaine (Délégation provinciale des Philippines): 20.01 - 29.02. Clôture 2-4.03 Fr. José Augusto Gaspar Louro; Fr. Vincent Kochamkunnell
Province Occidental d'Europe (Malawi): 26.04 - 31.05. Clôture 01-05.06 Fr. Joseph Smith
Province de Pologne (Nazareth): 26.04 - 14.06. Clôture : 15-19.06 Fr. Joaquim Erra
Province d'Afrique Saint Richard Pampuri: 17.08 - 13.09. Clôture 14-18.09 Fr. Pascal Ahodegnon

Année 2021

Province de Bavière: 19.04 - 05.06. Clôture 07-11.06 Fr. Joaquim Erra
Province du Bon Pasteur: 07.05 - 20.06. Clôture 21-25.06 Fr. Joseph Smith
Province Lombardie-Vénétie: 2.05 - 14.06. Clôture 15-19.06 Fr. José Augusto Gaspar Louro
Province d'Afrique Saint Augustin: 28.06 - 05.09. Clôture 06-10.09 Fr. Pascal Ahodegnon
Province des Etats Unis: 23.08 – 12.09. Clôture 13-16.09 Fr. Joseph Smith

Année 2022

Communauté de l'Île sur le Tibre: 24 - 28.10. Fr. Jesús Etayo
Communauté Pharmacie du Vatican: 14 - 18.11 Fr. Jesús Etayo
Curie Générale, Communauté de la Nocetta: 28.11-02.12 Fr. Jesús Etayo

Année 2023

Province de l'Espagne: 16.01 - 26.03. Fr. Jesús Etayo; Fr. Joaquim Erra; Fr. José Augusto Gaspar Louro
Province de Portugal: 24.04 - 28.05. Clôture 29.05-02.06 Hno. José Augusto Gaspar Louro
Province de l'Inde: 01.05 - 11.06. Clôture: 12-15.06 Fr. Vincent Kochamkunnell
Province de l'Océanie (Papua Nouvelle Guinée): 01.11– 03.12. Clôture 04-08.12 Fr. Joseph Smith, Fr. Vincent Kochamkunnell

Année 2024

Province de l'Amérique Latine: 22.01 - 21.04. Fr. Jesús Etayo; Fr. Dairon Meneses; Fr. José Augusto Gaspar Louro
Province d'Autriche: 19.02 - 05.05. Clôture 06-10.05 Fr. Joaquim Erra
Province du Vietnam: 01.05 - 02.06. Clôture: 03-07.06 Fr. Vincent Kochamkunnell

3. CHARGES ET OFFICES

Secrétaire Général:	Fr. André Sène
Procurateur Général:	Fr. André Sène
Économiste Général:	Fr. Rudolf Knopp
Représentant Légal Curie Générale:	Fr. José Augusto Gaspar Louro
Postulateur Général:	Fr. Dario Vermi
Directeur Bureau Misiones, CI et Sol:	Fr. Ángel López
Hôpital de l'Isla Tiberina:	Fr. Pascal Ahodegnon
Communication et Site web de la Curie Générale:	Fr. André Sène

4.- AIRES GÉOGRAPHIQUES POUR L'ANIMATION

Région Europe:

Provinces de Bavière, Autriche,
Pologne, France:

Fr. Joaquim Erra

Provinces Romaine,

Lombardie-Vénétie et Portugal: Fr. José Augusto Gaspar Louro

Espagne:

Fr. Joaquim Erra, Fr. José Augusto Gaspar Louro

Occidentale d'Europe:

Fr. Joseph Smith, Fr. Joaquim Erra

Région Afrique:

Fr. Pascal Ahodegnon, Fr. André Sène

Région Amérique Latine: Fr. Dairon Meneses, Fr. José Augusto Gaspar Louro

Région Asie-Pacifique: Fr. Vincent Kochamkunnell, Fr. Joseph Smith.

**Région Amérique du Nord
Australie:** Fr. Joseph Smith

5.- AIRES D'ANIMATION ET DE GOUVERNEMENT

Vie des Frères, Commission Générale de la Pastorale des vocations et formation: Fr. Dairon Meneses

Animation des Communautés de la Curie Générale: Fr. Pascal Ahodegnon

Commission Financière : Gestion charismatique, Economat, Patrimoine culturel et artistique, Statistiques et administration, Écoles d'hospitalité: Fr. Rudolf Knopp, Fr. José Augusto Gaspar Louro, Fr. Joaquim Erra.

Commission Générale de Bioéthique: Fr. Joaquim Erra, Fr. André Sène.

Commission Générale pour la protection des personnes vulnérables: Fr. José Augusto Gaspar Louro, Fr. André Sène

Commission Générale de la Pastorale de la Santé et Sociale: Fr. Benigno Ramos, Fr. André Sène.

Bureau des Missions, Coopération Internationale et Solidarité: Fr. Ángel López, Fr. Vincent Kochamkunnell, Fr. Pascal Ahodegnon.

6. ASSEMBLÉES DES SUPÉRIEURS MAJEURS

Année 2019: 30 septembre - 5 octobre

Année 2020: 05 – 11 octobre

Année 2021: 25 – 30 octobre

Année 2022: 03 – 08 octobre

Année 2023: 23 - 28 octobre

Année 2024: 07 - 12 octobre

7. CONFERENCES REGIONALES

Année 2023

Europe:	26 juin – 1 juillet
Amérique du Nord, Océanie, Europe Occid.	10 – 15 Juillet
Asie:	11 - 17 septembre
Afrique:	06 – 12 novembre
Amérique Latine:	27 novembre – 2 décembre

8. COURS DE PRÉPARATION À LA PROFESSION SOLENNELLE

2021:	06 septembre	-	17 octobre
2023:	04 septembre	-	08 octobre

9. LXXème CHAPITRE GÉNÉRAL

2025: du 20 janvier au 16 février

10. CONSEILS GÉNÉRAUX

2019:

Mars: 18 – 24

Juin: 03 – 09

Octobre: 07 – 11

2020:

Janvier: 08 – 14

Avril: 20 -24

Juillet: 13 – 18

Octobre: 12 -16

2021:

Janvier: 11 – 15

Avril: 05 – 09

Juillet: 05 - 10

Novembre: 02 – 06

2022:

Janvier: 10 – 14

Avril: 18 - 22

Juillet: 04 – 09

Octobre: 10 – 14

2023:

Janvier: 09 – 13

Avril: 17 – 21

Juillet: 19 – 23

Octobre : 16 - 20

2024:

Janvier : 08 – 13

Avril: 23 – 27

Juillet: 08 – 12

Octobre: 14 – 19

2025:

Janvier: 14 – 16

CURIE GENERALE

SUPERIEUR GENERAL
DE L'ORDRE HOSPITALIER DE ST. JEAN DE DIEU
Fr. JESÚS ETAYO ARRONDO, prêtre



Né à Fustiñana (Pamplona - Espagne) le 26 mai 1958. Fit la profession temporaire le 29 septembre 1977 et la solennelle le 12 octobre 1983. Ordonné prêtre le 21 septembre 1985. Elu Supérieur Provincial de la Province Aragonaise de 1995-2001 ; élu premier Conseiller de la Province Aragonaise de 2004-2006. Elu Conseiller Général au cours du Chapitre Général du 2006. Elu Supérieur Général le 1^{er} novembre 2012 au cours du Chapitre Général de Fatima, Portugal. Réélu Supérieur Général le 26 janvier 2019 au cours du Chapitre Général de Roma, Italie.

Fête onomastique: 26 mai

CONSEILLERS GENERAUX

1^o **Fr. Joaquim ERRA MAS**



Né à Vic (Barcelona - Espagne), le 3 juin 1961. Fit la profession temporaire le 29 septembre 1984 et la solennelle le 23 septembre 1989. Supérieur Provincial de la Province Aragonaise de 2001-2007. Elu Conseiller Général le 29 janvier 2019 au cours du Chapitre Général de Roma, Italie.

Fête onomastique: 26 juillet

2° Fr. Pascal AHODEGNON



Né à Savé (Zou - Bénin) le 10 avril 1971. Fit la profession temporaire le 15 août 1997 et la solennelle le 25 mai 2003. Elu 4^{ème} Conseiller Général de 2012-2019 au cours du Chapitre Général de Fatima, Portugal. Elu Conseiller Général le 29 janvier 2019 au cours du Chapitre Général de Roma, Italie.

Fête onomastique: 17 mai

3° Fr. José Augusto GASPARD LOURO



Né à Sardoal Santarém (Portugal), le 10 février 1961. Fit la profession temporaire le 9 octobre 1983 et la solennelle le 8 décembre 1988. Supérieur Provincial de la Province Portugaise de 2007-2014. Elu Conseiller Général le 29 janvier 2019 au cours du Chapitre Général de Roma, Italie.

Fête onomastique: 10 février

4° Fr. Joseph SMITH



Né à Newcastle (Australie) le 5 septembre 1954. Fit la profession temporaire le 31 août 1975 et la solennelle le 6 septembre 1981. Supérieur Provincial de la Province Australienne de 1992-1998. Nommé Délégué général pour l'Asie-Pacifique et l'Amérique du Nord de 2012-2019. Elu Conseiller Général le 29 janvier 2019 au cours du Chapitre Général de Roma, Italie.

Fête onomastique: 19 mars

5° Fr. Dairon Orley MENESES CARO, prêtre



Né à Sopetran (Antioquia - Colombie) le 7 mai 1972. Fit la profession temporaire le 8 décembre 2006 et la solennelle le 8 décembre 2011. Ordonné prêtre le 26 octobre 2014. Elu Conseiller Général le 29 janvier 2019 au cours du Chapitre Général de Roma, Italie.

Fête onomastique: 7 mai

6° Fr. Vincent KOCHAMKUNNEL



Né à Mattakkara (Inde), le 30 janvier 1959. Fit la profession temporaire le 2 février 1978 et la solennelle le 25 août 1985. Elu 5^{ème} Conseiller Général de 2000-2006 au cours du Chapitre Général de Grenade, Espagne ; élu 3^{ème} Conseiller Général de 2006-2012 au cours du Chapitre Général de Rome, Italie. Elu Conseiller Général le 29 janvier 2019 au cours du Chapitre Général de Roma, Italie.

Fête onomastique: 27 septembre

AUTRES CHARGES

ECONOME GENERAL

R. Fr. Rudolf KNOPP



Né à Kahl (Allemagne), le 18 janvier 1958. Fit la profession temporaire le 15 août 1981 et la solennelle le 12 octobre 1986. Supérieur Provincial de la Province Bavaroise du 2001-2006. 1^o Conseiller Général de 2006-2012 et réélu en 2012. Il est nommé Économe Général le 4 février 2019 pour le mandat 2019-2025.

Fête onomastique **27 juillet**

PROCUREUR ET SECRETAIRE GENERAL

R. Fr. André SÈNE, Prêtre



Né à Péléo Sérère (Sénégal) le 15 août 1965. Fit la profession temporaire le 15 août 1993 et la solennelle le 7 août 1999. Ordonné prêtre le 3 juillet 2004. Nommé Secrétaire Général après le Chapitre Général de Fatima de 2012 pour le mandat de 2012-2019 et reconduit au même service après le Chapitre Général de Rome 2019 pour le mandat 2019-2025.

Fête onomastique **30 novembre**

POSTULATEUR GENERAL

R. Fr. Dario VERMI, Prêtre



Né à Rovato (Brescia - Italie) le 18 mars 1963. Fit la profession temporaire le 24 août 1986 et la solennelle le 4 septembre 1994. Ordonné prêtre le 5 avril 1997. Nommé Supérieur de Strmac (Croatie) en 2011 et de Venezia au cours du Chapitre Provincial 2014 et Supérieur de Brescia au cours du Chapitre Provincial 2018. Il est nommé Postulateur Général le 18 mars 2019 pour le mandat 2019-2025.

Fête onomastique 19 décembre

BUREAU DES MISSIONS ET COOPERATION INTERNATIONALE ET SOLIDARITE

R. Fr. Ángel LÓPEZ MARTÍN



Né à Casa Tejada (Caceres - Espagne) le 1 mars 1957. Fit la profession temporaire le 8 septembre 1977 et la solennelle le 19 novembre 1983. Supérieur de l' Ile du Tibre (Rome) depuis 2013 et reconduit au même service après le Chapitre de Rome 2019 pour le mandat 2019-2025. Il est nommé Directeur du Bureau de Missions le 18 mars 2019 pour le mandat 2019-2025.

Fête onomastique 2 octobre